

EXCLUSIF
SONDAGE IFOP
POUR L'ADMD PAGES 8 ET 9

À quand

AVIS DU CCNE

Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie



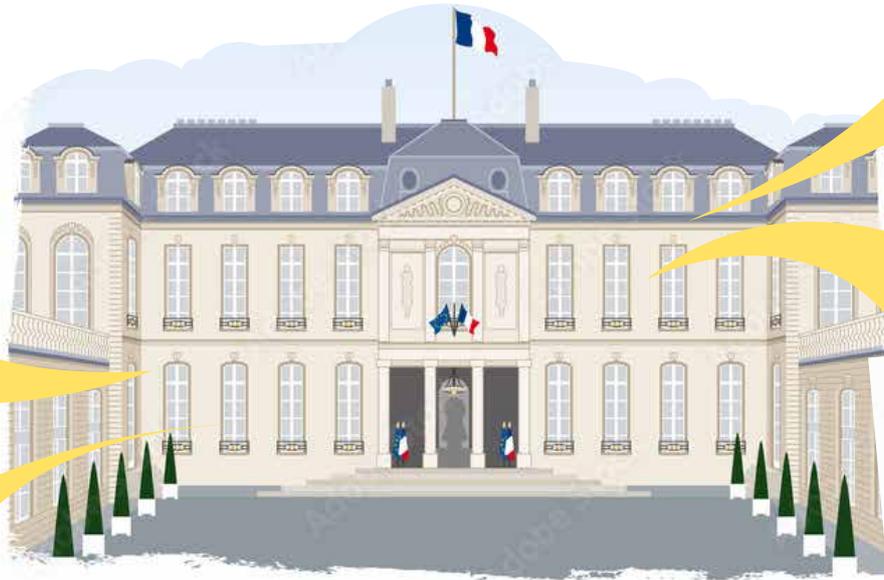
CESE

Rapport de la Convention citoyenne sur la fin de vie



ASSEMBLÉE NATIONALE

Mission d'évaluation de la loi de 2016



une vraie loi de liberté ?

SONDAGE IFOP POUR L'ADMD

Regard des Français sur la fin de vie



8^e ÉDITION DE
L'#ADMDTOUR
PAGE 10

43^e ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE, LETTRE
DE CONVOCATION
PAGE 15

HOMMAGE À
JACQUES DESAUNAY
& JEANINE GUERRE
PAGE 5

**ASSOCIATION
POUR LE DROIT
DE MOURIR DANS
LA DIGNITÉ.**

Lors de mon précédent édit, je vous parlais d'espoir. De l'espoir qu'il nous fallait avoir dans les discussions et avis à venir des différentes conventions et commissions. Après l'avis 139 du Comité consultatif national d'éthique ouvrant la voie à une aide active à mourir encadrée, la Convention citoyenne sur la fin de vie a rendu son rapport, le 3 avril dernier, au président de la République, faisant apparaître une large majorité en faveur de la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté dans des conditions définies. Ce dernier a alors annoncé un projet de loi, pour la fin de l'été, définissant « un modèle à la Française » pour l'accompagnement en fin de vie à travers la légalisation d'une aide active à mourir et un plan décennal pour le développement des soins palliatifs.

L'espoir donc toujours. L'espoir permis par ces annonces. Mais espoir ne veut pas dire naïveté ou immobilisme. Nous avons porté ce débat sur le devant de la scène politique, nous le porterons jusqu'au bout au sein des différents organes de décisions législatifs.

Président de l'ADMD, je me suis engagé dès le début auprès de plusieurs ministres à mener une réflexion sereine et apaisée. Grâce à votre mobilisation, grâce à notre sérieux, grâce à la force de nos convictions, nous participons pleinement aux discussions autour du projet de loi.

Pour autant, il nous faut rester vigilants. Nous avons, hélas, connu de trop nombreuses déceptions depuis 20 ans. Cette vigilance, nous la rappelons lors de toutes les prises de parole des membres du Gouvernement et de parlementaires, ou de responsables politiques, engagés sur la question : vous avez voté en 2018, adhérentes et adhérents de l'ADMD, un texte clair, précis, engagé pour légaliser l'aide active à mourir et permettre un accès universel aux soins palliatifs. Ce texte doit

être notre boussole. Ce texte est celui sur lequel je m'appuie lors des différents échanges et interventions. Notre « modèle à la Française » doit être ce texte, il ne peut en être autrement.

Je n'ai pas peur de cette expression « à la Française » puisque notre texte n'existe dans aucun autre pays, il est donc unique et s'inspire de ce qu'ont su voter certains de nos voisins européens depuis de nombreuses années tout en s'adaptant au système de santé et de solidarité de notre pays. Mais ce « modèle à la Française » ne doit pas être une excuse pour le Gouvernement pour faire une loi à minima, une loi qui exclurait encore des Françaises et des Français pour qui la vie n'est devenue que de la survie face aux souffrances insupportables, même en l'absence de pronostic vital engagé à brève échéance. La prochaine fois que je prendrai la plume pour vous écrire, un texte de loi sur la fin de vie aura été présenté. Peut-être discuté. Peut-être voté. Dans tous les cas, nous n'en serons qu'aux prémices d'une première victoire car il nous faudra toujours et encore rester vigilants notamment lors de son application réelle sur le terrain. En attendant, restons mobilisés et investis pour obtenir une grande loi de liberté !

Jonathan Denis
Président



Du côté...

... DU CESE

Le dimanche 2 avril 2023, les Citoyens réunis dans le cadre de la Convention citoyenne sur la fin de vie ont conclu leurs travaux au cours de leur 9^e session de travail. Ils ont majoritairement estimé que le cadre actuel de la loi sur la fin de vie n'était pas suffisant et se sont prononcés à 76 % en faveur de la légalisation de l'aide active à mourir. Le président de l'ADMD, Jonathan Denis, a souligné dans un communiqué le travail de démocratie participative ainsi réalisé et a rappelé que l'ADMD avait toujours soutenu cette démarche, quand les opposants à une loi de liberté, semaine après semaine, remettaient en cause la légitimité de cette Convention et son impartialité.

Sans surprise, les Citoyens ont refusé toute aide active à mourir si la demande émane d'un mineur. Ils ont également demandé – c'est le souhait de l'ADMD – qu'un véritable accès universel aux soins palliatifs soit enfin financé.

... DU PACTE PROGRESSISTE

Le 20 mars 2023, et alors que les réflexions sur le sujet de la fin de vie s'intensifiaient, 18 organisations de la société civile ont décidé de s'allier pour constituer une force progressiste et républicaine afin de faire évoluer le cadre légal sur la fin de vie. Matthias Savignac, président MGEN, et Jonathan Denis, président de l'ADMD, en sont les deux porte-parole. Au 5 juin, le Pacte avait intégré 5 nouvelles organisations. En voici la liste complète :



L'ADMD poursuivra son travail auprès des législateurs pour qu'une loi de liberté, conforme à la proposition de loi votée par ses adhérents en octobre 2018, soit mise en œuvre le plus rapidement possible.

... DE L'ÉLYSÉE

Le lundi 3 avril 2023, le président de la République, Emmanuel Macron, a reçu au Palais de l'Élysée les 184 citoyens de la Convention qui lui ont remis solennellement leurs conclusions.

Le président de la République a pris la parole pour demander que le Gouvernement et le Parlement, dans un exercice de co-construction inédit d'un projet de loi (constitutionnellement d'origine gouvernementale), travaillent sur un texte qui devra être finalisé d'ici la fin de l'été. Il a aussi plaidé en faveur d'un plan massif de soins palliatifs pour réduire les inégalités d'accès qui existent aujourd'hui et que ne cesse de dénoncer l'ADMD.

Sommaire



43^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PAGE 14

| | |
|---------------------------------|----------|
| Vie des délégations | 4 à 7 |
| ➤ Carte blanche à Didier Bartan | 6 |
| Jeunes ADMD | 10 et 11 |
| Comité d'honneur | 13 |
| ADMD-Écoute, rapport 2022 | 26 à 29 |
| Nos délégations, rapports 2022 | 30 à 67 |



Le mot du secrétaire général.

Ces derniers mois, l'actualité a été riche en ce qui concerne le sujet de la fin de vie. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour que les revendications de l'ADMD soient entendues. Collectivement, chacune et chacun d'entre nous avons fait en sorte que nous soyons écoutés et, à travers nous, l'immense majorité des Françaises et des Français. Désormais, c'est aux parlementaires et au Gouvernement de rédiger un projet de loi qui sera présenté dans quelques semaines. Plus que jamais, nous devons poursuivre notre mobilisation afin que ce texte soit conforme à nos exigences. Adhérents, délégués, militants... c'est en poursuivant nos échanges, en expliquant, en tractant, en participant à des réunions, en interpellant nos élus locaux, que nous continuerons à peser dans le débat. Et c'est ainsi que nous arriverons à être entendus... et écoutés.

Yoann Brossard
Secrétaire général

Vie des délégations.



VAL-D'OISE

DÉLÉGUÉE : CÉLINE ALLAERT

Le samedi 11 mars, à l'invitation de notre déléguée pour le Val-d'Oise, Céline Allaert, le président de l'ADMD a participé à un grand débat citoyen à Courdimache. Devant un public rassemblant plus de 100 personnes, Jonathan Denis est revenu sur le travail de la Convention citoyenne sur la fin de vie (qui était encore en cours) ainsi que sur les travaux menés par la commission d'évaluation de la loi Claeys-Leonetti. Il a pu échanger avec les citoyens sur l'évolution de la loi souhaitée par l'ADMD mais également sur les modèles appliqués à l'étranger ainsi que sur le rôle de notre association pour faire connaître les droits des patients et promouvoir les directives anticipées. Une discussion de deux heures où chacune et chacun a pu exprimer son souhait de voir la loi sur la fin de vie changer prochainement...

GIRONDE

DÉLÉGUÉE : CLAUDINE CRANG

Le samedi 15 avril dernier, sur invitation de Claudine Crang, déléguée pour la Gironde, notre secrétaire général, Yoann Brossard, et la professeure émérite de droit public, Martine Lombard, ont animé une réunion publique à Bordeaux. Cette conférence était l'occasion pour l'auteur du livre *L'ultime demande* de faire un état des lieux des législations permettant l'aide active à mourir dans le monde et de confirmer qu'un « modèle à la Française » pourrait largement s'inspirer de la proposition de loi votée par les adhérents de l'ADMD en 2018. Yoann Brossard a profité de la présence dans la salle de Christian Gaudray, président de l'Union des Familles Laïques (UFAL), pour rappeler la mobilisation de 18 organisations de la société civile - dont l'UFAL - en faveur de la légalisation de l'aide active à mourir, au sein du « Pacte progressiste ».





RHÔNE

DÉLÉGUÉE : SYLVIE LONGEON-CURCI

Le 22 avril dernier s'est déroulée, à Lyon, une réunion publique d'information animée par Sylvie Longeon-Curci, déléguée pour le Rhône. Plus de 300 participants étaient présents, dont la sénatrice Raymonde Poncet-Monge (EELV), la sénatrice honoraire Muguette Dini, le sénateur Bernard Fialaire (RDSE), et le député honoraire Jean-Louis Touraine.

Au programme, l'intervention de Jonathan Denis, président de l'ADMD, sur les conclusions de la Convention citoyenne et les prochaines étapes à venir, puis le témoignage touchant de Nadine Krahenbuhl sur l'accompagnement de sa mère en Belgique ; enfin, un temps d'échange avec les participants auxquels se sont joints, en plus de Jonathan Denis et de Nadine Krahenbuhl, Jean-Louis Touraine et deux anciens membres de la Convention citoyenne. De nombreuses questions ont été posées sur la prochaine loi et son « modèle à la Française », les soins palliatifs, les directives anticipées... La réunion s'est terminée par un verre de l'amitié pour poursuivre les échanges dans la convivialité.



CARNET

UNE GÉNÉRATION DE DÉLÉGUÉS SE RETIRE...

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse les décès, à quelques jours d'intervalle, de **Jacques Desauvey**, délégué pour les Alpes-Maritimes et Monaco (2007-2019), et de **Jeanine Guerre**, déléguée pour l'Allier (1998-2013). Jeanine et Jacques furent deux militants très investis, qui portaient haut les valeurs humanistes et laïques qui fondent notre association. Très proches de nos adhérents, chaleureux, intransigeants sur nos valeurs, ils ont marqué l'ADMD et imprimé nos cœurs. Nous leur devons beaucoup. Nous adressons nos sentiments de sympathie émue à leurs proches.

CÔTES-D'ARMOR

DÉLÉGUÉ : SERGE RAOULT

Le mardi 9 mai, le nouveau délégué pour les Côtes-d'Armor, Serge Raoult, invitait les adhérents de l'ADMD et les non-adhérents à se réunir au Palais des Congrès de Perros-Guirec sur le thème *Fin de vie : un espoir de liberté*.

Une centaine de personnes ont ainsi assisté au débat réunissant le secrétaire général de l'ADMD, Yoann Brossard, le Dr Coste, du centre hospitalier de Lannion, et le Dr Juquin, du centre hospitalier de Guingamp, spécialistes en soins palliatifs et gestion de la douleur.

Après avoir abordé l'actualité au regard des réflexions menées par la Convention citoyenne et l'Assemblée nationale, des rapports édités et présentés au président de la République, le débat a porté sur les revendications de l'ADMD et les évolutions attendues en matière d'aide active à mourir.

Les personnes présentes ont pu évoquer les craintes qu'elles avaient sur l'évolution de la réglementation et témoigner de leurs attentes concernant la loi sur l'aide active à mourir.



VAL-DE-MARNE

DÉLÉGUÉ : JÉRÉMY BUDZYNOWSKI

Le 13 mai, une réunion publique organisée par la délégation de l'ADMD pour le Val-de-Marne s'est tenue à Fontenay-sous-Bois. Jonathan Denis, président de l'ADMD, et Martine Boussel, représentante locale de La Libre Pensée, ont été conviés. L'événement a mis en lumière les conclusions de la Convention citoyenne sur la fin de vie et les actions à venir.

L'occasion d'évoquer également l'implication des Jeunes ADMD lors du festival Solidays et de l'AdmdTour. Les échanges avec le public ont été éclectiques et constructifs. Katherine Icardi-Lazareff a livré un bouleversant témoignage ; atteinte de la maladie de Charcot, elle garde la flamme de ses convictions. Son engagement est un précieux soutien pour l'ADMD. Il est primordial de lever le voile de la souffrance. Les Français attendent ardemment une loi de liberté. Juste une question d'humanité.



Carte blanche à ●●●

Didier Bartan

DÉLÉGUÉ POUR LA GUADELOUPE,
LA MARTINIQUE ET LA GUYANNE

MON ENGAGEMENT AVEC L'ADMD

Depuis mon plus jeune âge, je suis en contact avec le monde associatif par l'intermédiaire de ma mère, une femme passionnée, dynamique et engagée. Je l'ai toujours vue faisant feu de tout bois sur de nombreuses thématiques qui lui tenaient à cœur : sportive, syndicaliste, politique et sociale. Il a toujours été question pour elle de faire triompher la justice.

Malgré ce modèle inspirant, aucune cause n'avait spontanément éveillé mon engagement. Telle était la situation jusqu'à ma rencontre avec l'ADMD en 2017, car le sujet de la fin de vie, qui n'était pas une préoccupation pour moi, l'est devenu dès que j'en ai saisi la cohérence. Cela s'est passé lors d'une conférence à Basse-Terre, en Guadeloupe. L'intervenant était le président de l'époque, Jean-Luc Romero-Michel : ses explications, la logique de son discours m'ont permis de prendre conscience de l'importance capitale pour chacun de pouvoir décider de sa fin de vie. Je crois qu'il n'est pas exagéré de parler d'un véritable déclic, car ce sujet auquel je ne m'intéressais pas jusqu'alors m'est désormais apparu comme totalement évident.

J'avais déjà abordé la question de la mort avec ma mère, avec des proches, des membres de notre famille, mais jamais du cheminement avant l'issue fatale, jamais de la fin de vie au sens propre, particulièrement lorsqu'elle est difficile, c'est-à-dire douloureuse. Et pourtant ce ne sont pas les histoires difficiles qui manquent sur notre île.

Dans ces territoires, où la plupart de la population descend d'humains qui ont subi la déportation et l'esclavage, où règne un rapport à la mort



« NOUS AVONS AUSSI
POUR MISSIONS D'ÉVEILLER
LES CONSCIENCES »

empreint d'une ambivalence manifeste entre l'omniprésence de la culture judéo-chrétienne et le poids de l'histoire des ancêtres, le sujet de la fin de vie s'avère parfois un peu délicat à aborder. Autant nous honorons nos morts lors de veillées où la fête cohabite avec le recueillement, autant nous illuminons les tombes de nos disparus dans les premiers jours de novembre, nous préférons ne pas parler de la fin de vie : il y a la mort, dont nous sommes coutumiers, et ce qui précède qui ne nous préoccupe pas, comme si cette phase nous ramenait à une partie de notre histoire, aux réminiscences des traumatismes que nous préférons garder enfouis au fond de notre oubli collectif.

C'est dans ce contexte qu'il m'est arrivé de discuter de la mort et plus précisément de la fin de vie avec des amis, des membres d'associations auxquelles j'appartiens. J'ai été frappé par l'indifférence de certains sur le sujet, la méconnaissance de la plupart et la connaissance du sujet par un petit nombre, essentiellement en rapport avec le droit ou le monde médical. Je dirais plutôt que les gens ne sont pas indifférents au sujet : ils le sont, jusqu'à ce qu'on en parle, et là, ils y trouvent de l'intérêt car ils comprennent la démarche.

Au-delà de notre engagement pour l'adoption d'une loi qui permette une fin de vie digne pour chaque citoyen, nous avons aussi pour mission d'éveiller les consciences afin que chacun prenne en main ce sujet au niveau personnel.

Délégations orphelines.

Au 16 juin 2023

Ces délégations n'ont plus aujourd'hui de délégué(e) ; si vous êtes intéressé(e) par le poste, appelez Sandrine Arrault, au 01 48 00 04 16 (description de la mission en bas de la page).

| DÉPARTEMENTS | ADHÉRENTS |
|-----------------------|-----------|
| Cantal | 128 |
| Nièvre | 218 |
| Paris 14 ^e | 624 |
| Pas-de-Calais | 476 |
| Pyrénées-Atlantiques | 1 056 |
| Saône-et-Loire | 476 |
| Somme | 231 |

Total adhérents de l'ADMD au 16 juin 2023 : 76 594

Vous souhaitez contacter une délégation par mail ?



L'adresse est : `admd<Numerodedepartement>@admd.net`
Par exemple :

- Délégation pour l'Ain : `admd01@admd.net`
- Délégation parisienne : `admd.paris20@admd.net` (20^e arrdt)

Nouveau délégué.

Nommé par le conseil d'administration du 25 mai 2023



1. Philippe-Henry Pierson-Fauqueur

Nord
`admd59@admd.net`

L'Admd recherche ses futurs délégués.

Contact | Sandrine Arrault | Tél. : 01 48 00 04 16 | Courriel : `s.arrault@admd.net`

MISSION

- Le rôle des délégués est de soutenir l'action définie par l'assemblée générale de l'ADMD et mise en œuvre par son conseil d'administration sous l'autorité de son président en sensibilisant l'opinion publique.
- Le délégué est le représentant du conseil d'administration de l'association dans la délégation.
- Le délégué est amené, dans le cadre de la Charte du délégué qui est adossée aux statuts de l'association, à organiser des manifestations sur le territoire de la délégation. Pour cela, il

peut constituer une équipe de délégués adjoints.

CRITÈRES D'ACCESSIBILITÉ

- Être adhérent de l'association, en partager les valeurs laïques et humanistes et respecter la Charte du délégué.
- Savoir utiliser l'informatique, avoir accès à internet, être familiarisé avec les réseaux sociaux.

TYPES D'ACTION

- Campagnes de sensibilisation, réunions publiques, manifestations symboliques

(2 novembre), relais des opérations d'information et de communication mises en place par le conseil d'administration.

PROFIL DU CANDIDAT

- Expérience : gestion de projet et expériences associatives sont un plus.
- Qualités : dynamique, apte à superviser une équipe ; capacité à prendre la parole en public.

CONDITIONS

- Statut : bénévolat
- Durée du mandat : un an minimum, renouvelable
- Remboursement intégral des frais engagés
- Documents à envoyer : lettre de motivation + CV

Le Centre national de l'association assure les tâches matérielles pour les délégués (envoi de courrier aux adhérents, mise sous pli, gestion du fichier...). Le service ADMD-Écoute répond aux questions liées aux situations personnelles de fin de vie.

Les Français plébiscitent la légalisation de l'aide active à mourir!

Dans un sondage réalisé à la demande de l'ADMD par l'IFOP, en juin dernier, les Français font part – une nouvelle fois – de leur souhait très largement majoritaire d'une légalisation prochaine de l'euthanasie (90 %) et du suicide assisté (85 %). Ils reconnaissent également l'importance du travail réalisé par la Convention citoyenne sur la fin de vie et se déclarent satisfaits de ses conclusions (75 %).



SONDAGE EXCLUSIF

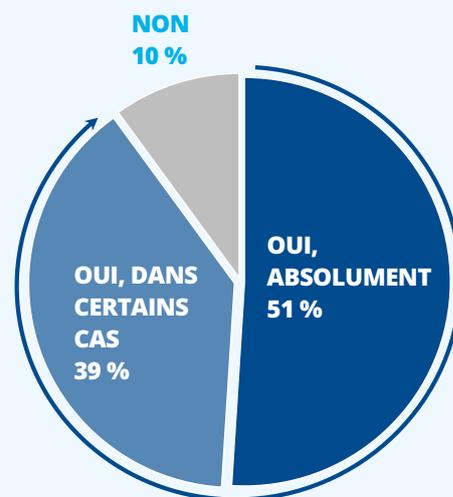
∞

LE JOURNAL DE L'ADMD – N° 156

L'approbation du recours à l'euthanasie

Certaines personnes souffrant de maladies insupportables et incurables demandent parfois aux médecins une euthanasie, c'est-à-dire qu'on mette fin à leur vie, sans souffrance. Selon vous, la loi française devrait-elle autoriser les médecins à mettre fin, sans souffrance, à la vie de ces personnes atteintes de maladies insupportables et incurables si elles le demandent ?

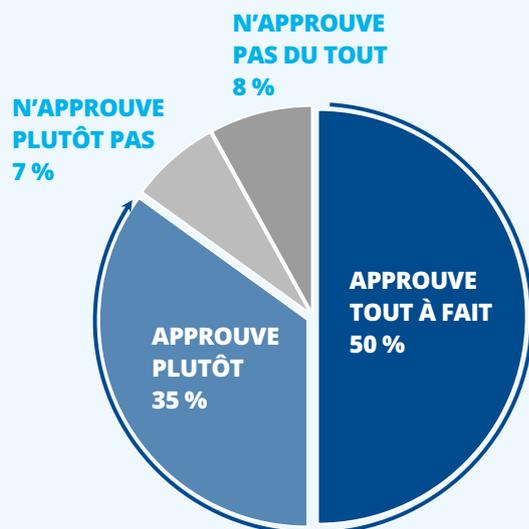
90 % DES FRANÇAIS PENSENT QUE LA LOI FRANÇAISE DEVRAIT AUTORISER L'EUTHANASIE.



L'adhésion à l'autorisation du suicide assisté

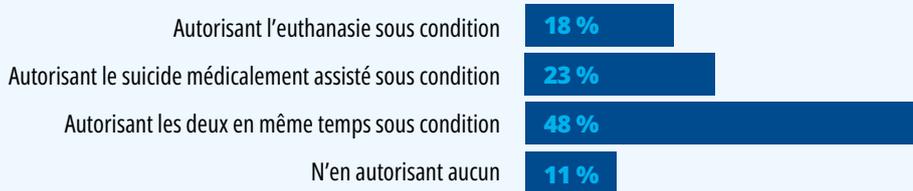
Vous personnellement, approuveriez-vous l'autorisation pour les personnes souffrant de maladies insupportables et incurables de recourir à un suicide assisté, c'est-à-dire au fait que ces personnes prennent un produit létal (mortel), en présence d'un médecin, pour mettre fin à leurs souffrances ?

85% DES FRANÇAIS APPROUVENT L'AUTORISATION DU SUICIDE ASSISTÉ.

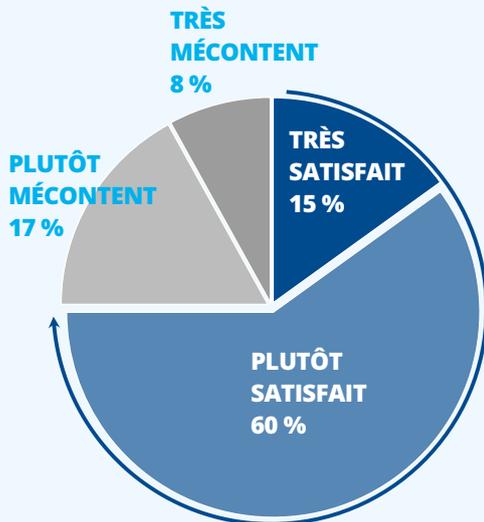


Regards sur le contenu de la loi que devrait voter l'Assemblée nationale.

Concernant une potentielle loi sur la fin de vie, faudrait-il selon vous que l'Assemblée nationale vote en priorité une loi ?



La satisfaction à l'égard des préconisations de la Convention citoyenne sur la fin de vie.



Une Convention citoyenne réunissant 184 citoyens et citoyennes tirés au sort s'est achevée en avril dernier. Son but était de permettre aux participants d'échanger avec des experts et de débattre afin de rendre un avis et de faire des recommandations au président de la République sur divers sujets en lien avec la fin de vie. La Convention citoyenne s'est prononcée en faveur du développement des soins palliatifs et de l'ouverture, sous conditions, du suicide assisté et de l'euthanasie. Personnellement, êtes-vous satisfait ou mécontent des conclusions et des préconisations de la Convention citoyenne sur la fin de vie ?

75% DES FRANÇAIS SONT SATISFAITS DES CONCLUSIONS ET DES PRÉCONISATIONS DE LA CONVENTION CITOYENNE SUR LA FIN DE VIE.

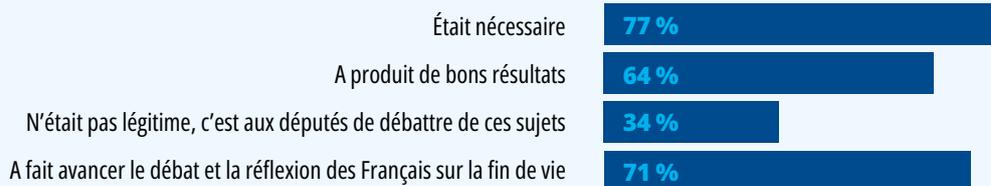
SONDAGE EXCLUSIF

9

LE JOURNAL DE L'ADMD - N° 156

Le jugement sur la Convention citoyenne sur la fin de vie.

Et diriez-vous de cette Convention citoyenne qu'elle... ?



À l'occasion de ce sondage, l'IFOP a interrogé les Français sur la notoriété de l'ADMD. 68 % des Français déclarent connaître notre association. Lors d'une précédente enquête - avril 2015 - le taux de notoriété de l'ADMD était de 50 %. Notre travail de ces dernières années a payé puisque nous avons gagné 18 % de visibilité.

AdmdTour – 8^e édition.

La tournée d'été qui parle de fin de vie et des directives anticipées est de retour ! L'AdmdTour, pour sa 8^e édition, fera étape dans 19 villes, du Mans à Mende, du 2 au 23 juillet.

Les Jeunes ADMD traverseront les 19 départements métropolitains dépourvus d'unité de soins palliatifs, pour alerter sur les inégalités territoriales concernant l'accès aux soins palliatifs.

Cette tournée estivale a pour mission d'aller à la rencontre des Françaises et des Français sur tout le territoire pour évoquer le droit des patients en fin de vie et les directives anticipées. Des activités et un espace

détente permettront de faciliter les échanges et de répondre aux questions des passants dans un cadre convivial.

Cette mission d'intérêt général, pilotée par les Jeunes ADMD, connaît chaque année un grand succès. N'hésitez donc pas à venir à notre rencontre lors d'une des étapes. Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Suivez-nous sur les réseaux sociaux, Facebook (Jeunes ADMD), Twitter (@jeunesadmd) et Instagram (jeunesadmd).

ADMD
TOUR

Du 2 au 23
JUILLET
2023
8^e édition

LA TOURNÉE
D'ÉTÉ

qui parle **FIN DE VIE**
& **DIRECTIVES**
ANTICIPÉES



POUR PLUS D'INFOS

Retrouvez les lieux et horaires précis sur notre site : admd.net



L'actualité des Jeunes ADMD

Séminaire de travail, manifeste pour une fin de vie libre, Solidays...
Les Jeunes ADMD se mobilisent en 2023 pour porter nos revendications communes.



MANIFESTE

Déborah Fort et Franck Duquènoy, les co-responsables des Jeunes ADMD, ont présenté lors des Assises sur la fin de vie organisées en Sorbonne par l'ADMD, le 28 juin dernier, le Manifeste des Jeunes en faveur d'une loi ambitieuse. Ils ont ainsi signé, en présence de plusieurs représentants jeunes des formations politiques, ce texte qui a pour objectif d'interpeller les parlementaires. Les jeunes appellent les députés et sénateurs à voter « une loi qui légalise l'aide active à mourir et permette un accès véritablement universel aux soins palliatifs. » pour faire entrer la France dans la voie du progrès et de l'histoire. Vous pouvez retrouver le manifeste et les signataires sur le site admd.net.



SÉMINAIRE

Du 28 avril au 1^{er} mai dernier, l'équipe nationale des Jeunes ADMD s'est réunie dans la banlieue parisienne pour son séminaire annuel. Déborah Fort et Franck Duquènoy, leurs co-responsables, ont pu rappeler aux vingt jeunes venus de toute la France l'importance de cette séquence estivale qui s'ouvre. Les militants ont ainsi finalisé les derniers détails pour l'organisation des Solidays et de l'AdmdTour et se sont formés, avec la déléguée nationale chargée de ADMD-Écoute, sur le droit des patients et les directives anticipées. Jonathan Denis, le président de l'ADMD, est venu clôturer ce séminaire de cohésion et de travail en rappelant l'actualité et les grandes échéances à venir.



SOLIDAYS

Comme chaque année, les Jeunes ADMD étaient présents avec un stand au village associatif de Solidays les 23, 24 et 25 juin, pour informer les jeunes festivaliers de l'importance de rédiger ses directives anticipées. Grâce à de nombreuses activités ludiques, les participants ont pu apprendre en s'amusant.

Comité culturel.

Le comité culturel de l'ADMD a sélectionné pour vous :

RETROUVEZ TOUTES
LES CRITIQUES SUR
NOTRE SITE ADMD.NET
À LA RUBRIQUE
COMPRENDRE



LIVRES



Le goûter du lion, de Ito Ogawa

« Un conte sur la vie qui ne deviendrait la vie qu'à partir du moment où la peur disparaît face à l'inévitable »



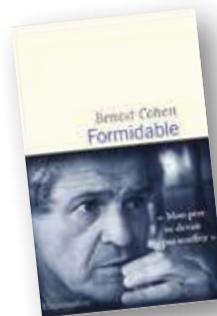
Elle ne parlait qu'avec les yeux, de Jean Vuotto

« Je ne veux pas mourir de la main de l'Homme mais de celle de Dieu ». Ainsi Clarisse l'a décidé, ainsi elle sera respectée dans son choix.



La Promesse, de Pascal Cagliar

Ce fils a promis à sa mère que le jour venu il l'accompagnerait en Suisse « pour en finir avec une vie qui lui pèse ». Les circonstances en décideront autrement.



Mon père ne devait pas souffrir, de Benoît Cohen

Dans un style simple, sans emphase mais qui touche profondément au cœur, Benoît Cohen raconte, dix ans après le décès de son père, le cheminement pour aider ce dernier à trouver le repos dans la mort.



Faire le deuil de soi, de Nicolas Menet

Toute personne qui, dans notre pays du « bien vivre », s'interroge sur la question du « bien mourir », devrait sans conteste ouvrir ce dernier ouvrage de l'auteur, édité après son décès.

Comité d'honneur.

Le comité d'honneur de l'ADMD accueille en son sein deux nouvelles personnalités :



Martine Lombard, professeure émérite de droit public à l'université de Paris II Panthéon-Assas, auteure de *L'ultime demande* (éditions Liana Levi).

Beaucoup de nos adhérents connaissent déjà Martine Lombard. Grâce à son livre, très juste et qui porte brillamment les valeurs de notre association, et aussi par ses nombreuses interventions dans les réunions publiques organisées par plusieurs des délégués de l'ADMD. Par ailleurs, l'ADMD a souvent relayé les auditions sur la fin de vie au cours desquelles Martine Lombard a pris la parole ces derniers mois.

Raphaël Enthoven, essayiste, éditorialiste au journal *Franc-Tireur* et professeur de philosophie.

Raphaël Enthoven est l'un des vingt contributeurs au livre blanc de l'ADMD intitulé *Droit de mourir dans la dignité, 20 contributions pour mieux comprendre*. Son texte, *La non-assistance à personne en danger de vie*, rappelle que « La vie n'est pas sacrée. La vie est une étrangeté, une exception précaire. Et nul ne l'ignore. Aussi est-ce mal aimer la vie que de lui refuser le terme de son choix. C'est négliger la vie que d'en faire un sanctuaire. »

Noëlle Châtelet, écrivaine, présidente du comité d'honneur,

Hugues Aufray, chanteur-compositeur – **Marie-Christine Barrault**, comédienne – **Jean Baubérot**, fondateur de la sociologie de la laïcité – **Etienne-Emile Baulieu**, biologiste – **Nathalie Baye**, comédienne – **Wendy Bouchard**, journaliste – **Etienne Butzbach**, ancien maire de Belfort – **Jean-Claude Casadesus**, chef d'orchestre – **Michel Del Castillo**, écrivain – **Julien Cendres**, écrivain – **Frédéric Chaussoy**, médecin de Vincent Humbert – **Hélène Cixous**, écrivaine – **François de Closets**, écrivain – **Yves Cochet**, ancien ministre – **Christiane Collange**, écrivaine – **André Comte-Sponville**, philosophe – **Boris Cyrulnik**, philosophe – **Eva Darlan**, comédienne – **Bertrand Delanoë**, ancien maire de Paris – **Muguette Dini**, sénatrice honoraire – **Mireille Dumas**, journaliste – **Raphaël Enthoven**, philosophe, essayiste – **Laurent Fabius**, président du Conseil Constitutionnel – **Olivier Falorni**, député – **Dominique Fernandez**, écrivain – **Alain Fouché**, sénateur honoraire – **Irène Frain**, écrivaine – **Bruno Gaccio**, humoriste – **Jean-Pierre Godefroy**, ancien sénateur – **Anne Hidalgo**, maire de Paris – **Patrick Kessel**, journaliste – **Brigitte Lahaie**, animatrice radio – **Philippe Lazar**, professeur, fondateur du Comité national de bioéthique dans les sciences de la vie et de la

santé – **Marylise Lebranchu**, ancienne ministre – **Claude-Jean Lenoir**, pasteur honoraire – **Martine Lombard**, professeure émérite de droit public – **Jacques Mailhot**, chansonnier – **Jean-Claude Mailly**, ancien secrétaire général de Force ouvrière – **Noël Mamère**, député honoraire – **Henriette Martinez**, députée honoraire – **Véronique Massonneau**, ancienne députée – **Bruno Masure**, journaliste – **Catherine Matausch**, journaliste – **Jean-Luc Mélenchon**, ancien ministre – **Olivier Minne**, animateur télé – **Véronique Neiertz**, ancienne ministre – **Michel Onfray**, philosophe – **Marcel Ophuls**, cinéaste – **Geneviève Page**, comédienne – **Gilles Perrault**, écrivain – **Micheline Presle**, comédienne – **Christian Rauth**, acteur – **Hubert Reeves**, astrophysicien – **Line Renaud**, artiste – **Jean-Luc Romero-Michel**, président d'honneur de l'ADMD – **Claude Sarraute**, journaliste – **Stone**, chanteuse – **Margie Sudre**, ancienne ministre – **Bernard Thévenet**, vainqueur du tour de France, commentateur TV – **Jean-Louis Touraine**, professeur émérite de médecine, député honoraire

Mais aussi, ceux qui furent à nos côtés, à qui nous devons beaucoup et à qui nous pensons toujours : **Maurice Agulhon**, historien – **Jean Amadou**, chansonnier – **Guy Bedos**, humoriste – **Louis Bériot**, journaliste – **Pierre Biarnes**, ancien sénateur – **Marc Blondel**, président de la

Libre Pensée – **Pierre Bourguignon**, membre honoraire du Parlement – **Antoine Bourseiller**, cinéaste – **André Brincourt**, écrivain – **Régine Déforges**, écrivaine – **Danielle Delorme**, comédienne – **Mylène Demongeot**, comédienne – **Marc-Alain Descamps**, professeur de psychologie – **Jean Ferniot**, journaliste – **Viviane Forrester**, écrivaine – **Yves Galifret**, professeur émérite à l'université Pierre-et-Marie-Curie – **Pierre-Gilles de Gennes**, physicien, prix Nobel – **Françoise Giroud**, ancienne ministre, écrivaine – **Benoîte Groult**, écrivaine – **Nelly Kaplan**, cinéaste – **Léonard Keigel**, cinéaste – **Roger Hanin**, comédien – **Albert Jacquard**, biologiste – **Mireille Jospin**, sage-femme – **Simonne et Jean Lacouture**, écrivains – **Bernadette Lafont**, comédienne – **Charles Libman**, avocat – **Paul Lombard**, avocat – **Marcel Maréchal**, metteur en scène – **Albert Memmi**, écrivain – **Christophe Michel-Romero**, ancien secrétaire général de l'ADMD – **Emile Papiernik-Berkhaueur**, professeur de médecine – **Jean-Claude Pecker**, professeur honoraire au Collège de France – **Piem**, dessinateur – **Michel Polac**, journaliste – **Claire Quilliot**, veuve de l'ancien ministre Roger Quilliot – **Pascale Roberts**, comédienne – **Michel Rocard**, ancien premier ministre – **Siné**, dessinateur – **Pierre Sudreau**, ancien ministre, préfet – **Michel Verret**, sociologue – **Elie Wollman**, sous-directeur honoraire de l'Institut Pasteur – **Françoise Xenakis**, journaliste. **décédés**

43^e assemblée générale.

La 43^e assemblée générale de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité se tiendra le samedi 7 octobre 2023, à Valence (Drôme), au Palais des Congrès et des Expositions Jacques-Chirac.

Les adhérents de l'ADMD y seront accueillis par le président de l'association, Jonathan Denis, et les membres du conseil d'administration, ainsi que par notre déléguée pour la Drôme, Sandrine Langenecker.

La matinée sera consacrée à la lecture des rapports et à la présentation des résultats du vote par correspondance. L'entrée sera réservée aux seuls adhérents de l'ADMD à jour de cotisation et munis de leur carte d'adhérent.

L'après-midi sera consacrée à une réunion ouverte au public, y compris aux non-adhérents. Après les

interventions du maire de Valence, Nicolas Daragon, et de Matthias Savignac, président MGEN, une table ronde, présentée par le secrétaire général de l'ADMD, Yoann Brossard, sur le thème *Le droit de mourir dans la dignité, un nouveau droit humain*, permettra de placer notre revendication dans une perspective philosophique, laïque, médicale, juridique et politique. Pour cela, nous accueillerons Noëlle Châtelet, Raphaël Enthoven, Martine Lombard, Jean-Sébastien Pierre, le Dr Claude-Alain Planchon et Jean-Luc Romero-Michel.



NOËLLE CHÂTELET

Universitaire, essayiste et romancière, Noëlle Châtelet est l'auteure de

nombreux ouvrages, dont *La dernière leçon*, un récit de la mort choisie de sa mère, qui a fait naître sa revendication pour le libre choix de chacun en fin de vie. Elle est la présidente du comité d'honneur de l'ADMD.



NICOLAS DARAGON

Cadre dans le secteur du tourisme, Nicolas Daragon est maire de Valence depuis

2014 et vice-président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2016.



RAPHAËL ENTHOVEN

Normalien et philosophe, Raphaël Enthoven

est également animateur de radio et de télévision. Professeur de philosophie, membre du comité d'honneur de l'ADMD, il est éditorialiste au journal *Franc-Tireur*.



MARTINE LOMBARD

Martine Lombard est membre du comité d'honneur de l'ADMD,

professeure émérite de droit public à l'université Paris-II Panthéon-Assas. Elle est l'auteure de *L'ultime demande*.



JEAN-SÉBASTIEN PIERRE

Jean-Sébastien Pierre est le président de la

Fédération nationale de la Libre Pensée. Il est docteur en sciences, professeur émérite à l'université de Rennes-1, spécialiste en écologie mathématique.



CLAUDE-ALAIN PLANCHON

Le Dr Claude-Alain Planchon a travaillé de

nombreuses années à l'Hôpital américain de Paris dans le domaine de l'imagerie médicale de pointe. Titulaire d'un diplôme d'études universitaires en cancérologie clinique, il a été le président-fondateur de *Choix Vital : Parole & Cancer*, association d'information et de soutien aux patients cancéreux et à leurs proches.



JEAN-LUC ROMERO-MICHEL

Jean-Luc Romero-Michel est le président d'honneur

de l'ADMD, après en avoir été le président de 2007 à 2021. Adjoint à la maire de Paris en charge des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, il est aussi très engagé dans la lutte contre le sida. Il est l'auteur de plusieurs livres sur la fin de vie, dont les plus récents *Ma mort m'appartient* et *Lettre ouverte à Brigitte Macron*.



MATTHIAS SAVIGNAC

Matthias Savignac a débuté sa carrière comme

enseignant spécialisé auprès d'élèves en difficulté dans les zones prioritaires de Grenoble. Il a rejoint MGEN en 2007, dont il est devenu le président en juillet 2021.



Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Services administratifs : 01 48 00 04 16

ADMD-Ecoute : 01 48 00 04 92

Fichier national des directives anticipées : 01 48 00 09 89

130, rue Lafayette - 75010 Paris • Courriel : infos@admd.net

Site : admd.net • Twitter : [@admdfrance](https://twitter.com/admdfrance) - [@jeunesadmd](https://twitter.com/jeunesadmd)

Paris, le 16 juin 2023

Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

Conformément aux articles 4 des statuts et R.5 du règlement intérieur, j'ai le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire des adhérents de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité qui se réunira :

**le samedi 7 octobre 2023, à partir de 9h00, à Valence (Drôme)
Palais des Congrès et des Expositions Jacques-Chirac
16, avenue Georges-Clemenceau - Valence**

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant, arrêté par le conseil d'administration (réunion du jeudi 25 mai 2023) :

- présentation du rapport moral,
- présentation du rapport d'activité,
- présentation du rapport financier, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport du commissaire aux comptes,
- affectation du résultat de l'exercice au compte « report à nouveau »,
- présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2023,
- quitus entier et sans réserve au Conseil de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- questions diverses.

Les différents rapports sont à consulter dans le Journal de l'ADMD n°156, ainsi que sur le site de l'ADMD.

J'espère vous retrouver nombreux.

Jonathan Denis
Président

NB : N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'adhérent ou, à défaut, d'une pièce d'identité - Les statuts et le règlement intérieur de l'ADMD sont disponibles sur notre site - Seuls les adhérents inscrits au 7 août 2023 et à jour de cotisation peuvent voter.

• Confiez une copie de vos directives anticipées à notre Fichier national. Elle sera consultable et imprimable en ligne depuis votre espace sécurisé via notre site admd.net.



BILAN D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2022

Rapport moral.

Par Jonathan Denis, président de l'ADMD

L'année 2022 aura été une année infiniment politique : l'élection présidentielle et, surtout, les élections législatives ont modifié le paysage politique et amené de nouveaux élus au Parlement ; le lancement de la Convention citoyenne a ouvert une page d'espoir pour notre revendication et, au-delà, pour celles et ceux qui attendent, parce qu'ils sont arrivés en fin de vie, une loi de liberté, humaine, respectueuse et digne.

L'ADMD a beaucoup communiqué cette année. Ses actions, nationales et celles de ses représentants dans les territoires (délégués et délégués adjoints auxquels nous devons rendre hommage pour leur dévouement et leur mobilisation au service de notre cause et en faveur de la solidarité et de l'entraide), ont été très largement couvertes par la presse nationale et régionale : près de 800 articles de presse durant toute l'année ; sans compter les passages radio et les émissions de télévision. J'ai pu, moi-même, participer à plusieurs grandes émissions dont la matinale de *France Inter*, *C à Vous*, *Télématin*...

Cette couverture médiatique est aussi à rapprocher de notre travail fait en direction des médias : communiqués et insertions payantes. Le 12 janvier, un visuel a été publié dans plusieurs organes de presse, dont *Le Figaro*, pour souhaiter une bonne rentrée politique aux élus nationaux. Le 23 mars, une campagne de communication (pleine page) a été menée dans *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Parisien/Aujourd'hui en France* et dans 39 titres de la presse quotidienne régionale. Le 2 novembre, à l'occasion de la 15^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, une demi-page a été insérée dans *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Parisien/Aujourd'hui en France*, *Les Echos*, *Libération* et dans 50 titres de la presse quotidienne régionale. Une visibi-

lité extraordinaire, puisque chaque campagne nous a assuré un lectorat de près de 20 millions de personnes.

Nous avons également beaucoup communiqué avec les élus nationaux. Là encore, nos cadres dans les territoires ont été très mobilisés auprès des parlementaires : rendez-vous, participation à des réunions publiques, rencontres plus informelles, déjeuners et dîners de travail.

Moi-même j'ai écrit à plusieurs reprises aux 577 députés et aux 348 sénateurs, ainsi qu'aux 175 membres du Conseil économique, social et environnemental (la troisième assemblée de notre Parlement, dépourvue de pouvoirs législatifs mais représentant les corps intermédiaires, organisatrice de la Convention citoyenne ouverte le 9 décembre). J'ai rencontré de nombreux élus, souvent à leur initiative. Dès leur élection, j'ai écrit à tous les députés pour leur envoyer le texte de notre proposition de loi et nos derniers sondages. J'ai écrit à tous les députés et à tous les sénateurs pour leur envoyer le lien du très beau film-documentaire belge *Les mots de la fin* qui présente le travail du Pr François Damas au sein d'une consultation fin de vie. J'ai également fait une lettre spécifique aux nouveaux présidents des groupes politiques à l'Assemblée ainsi qu'aux chefs des partis représentés au Parlement. En septembre, j'ai écrit à l'ensemble des parlementaires, une fois encore, pour les mobiliser avant le lancement de la Convention citoyenne ; une lettre accompagnée de goodies qui ont eu pour effet d'attirer l'attention de leurs collaborateurs sur notre envoi.

L'ADMD a commandé, durant cette année, deux nouveaux sondages auprès de l'Ifop. Ces sondages servent à appuyer nos argumentaires à l'aide de données chiffrées : en février 2022 (sur l'état de l'opinion des Français en matière d'aide active à mourir) puis en octobre 2022 (sur les attentes des Français quant à la Convention citoyenne sur la fin de vie). Bien sûr, les résultats de ces sondages ont été systématiquement adressés à l'ensemble de nos contacts journalistes (près de 2000 noms) et, bien entendu, à l'ensemble des parlementaires, mais aussi au président de la République et à la Première ministre.

Je mentionnerai également la rédaction d'un livre blanc intitulé *Droit de mourir dans la dignité : 20 contributions pour mieux comprendre* (publié en janvier 2023 et l'ADMD, en version liseuse) disponible sur le site de l'ADMD auquel ont contribué des intellectuels, des médecins, des chefs d'entreprise et même des religieux.

Enfin, je mentionnerai, pour terminer ce rapport moral, le dîner organisé traditionnellement avec les membres de notre comité d'honneur le 16 mars, les auditions menées par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), le Conseil économique, social et environnemental (Cese), l'Ordre des médecins, l'Ordre des infirmiers et l'Ordre des avocats.

Je profite de l'occasion qui m'est ici donnée pour remercier la MGEN et son président, Matthias Savignac, qui ont associé l'ADMD à toute une série de grandes réunions publiques départementales, et internes interrégionales. Je remercie également ici la Mutualité Française et son président, Eric Chenut, pour le soutien apporté à notre revendication durant toute cette année.

Je ne conclurai pas ce rapport sans féliciter les Jeunes ADMD pour leur mobilisation constante ; avec une mention particulière pour nos deux co-responsables des Jeunes ADMD, Franck Duquénoy et Déborah Fort.

CONCLUSION

L'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

est un acteur majeur et incontournable dans le domaine de la fin de vie. Quel plaisir pour moi, à la lecture de l'Avis 139 du CCNE qui, pour la première fois de son histoire, propose la légalisation d'une forme d'aide médicale active à mourir dans notre pays, de constater que les arguments développés durant de longues années par notre association s'y retrouvent dans une large partie. Des arguments de justice, d'égalité, d'humanité et de respect : des valeurs au cœur du dessein de notre association depuis sa création en 1980.

FONDS DE DOTATION DE L'ADMD

Comme chaque année, je termine ce rapport en évoquant notre fonds de dotation qui nous permet, sans que cet argent soit immédiatement mobilisable, de bénéficier de la générosité des Français qui veulent faire aboutir notre revendication pour une loi de liberté.

Les comptes 2022 du Fonds font ressortir un total des produits égal à 750.871,15 € (725.797,41 € de libéralités et 25.073,74 € de produits financiers) et un total des dépenses égal à 302.529,78 € (dont 300.000 € de subventions, 720 € d'honoraires, 662 € d'impôts et taxes et 1.147,78 € de frais bancaires). Soit un solde positif pour l'exercice 2022 de 448.341,37 €. Le bilan au 31 décembre 2022 se monte à 6.393.544,69 €.

Le Fonds de dotation de l'ADMD est contrôlé par un comptable, un commissaire aux comptes et est placé sous la tutelle du préfet de la Région Ile-de-France. Ses comptes ont été déposés au Journal officiel le 7 février 2023 et transmis au préfet de Région le 9 février 2023.



BILAN D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2022

Rapport d'activité.

Par Yoann Brossard, secrétaire général de l'ADMD

Je débiterai ce rapport par des remerciements chaleureux à l'ensemble des cadres de notre association (administrateurs, délégués nationaux, délégués et délégués adjoints, bénévoles de l'ADMD-Écoute) et à l'ensemble de nos salariés :

Ce sont eux qui, au quotidien, portent la revendication de notre association qui comptait, au 1^{er} janvier 2022, 75337 adhérents, et la font vivre. Quelle association peut s'enor-

gueillir d'avoir autant d'adhérents, d'être aussi connue et de bénéficier d'un tel poids sur le sujet de la fin de vie en France ?

Comme notre président, Jonathan Denis, l'a rappelé dans son rapport moral, notre association a beaucoup communiqué. À travers la presse – nous l'avons vu – mais aussi au travers de ses propres outils de communication comme les sites Internet et les réseaux sociaux.

Le site Internet de l'ADMD qui, au cours du mois de décembre, a fait l'objet d'une refonte complète et qui sera visible dès le premier trimestre 2023, s'est enrichi de très nombreux contenus : décryptages, témoignages,

Quelques chiffres ●●●

| | |
|--|------------------|
| Nombre d'adhérents actifs au 31 décembre 2022 | 75 845 |
| Nombre de nouveaux adhérents (chiffre brut) durant l'exercice 2022 | 6 871 |
| Nombre de nouveaux adhérents (chiffre net) durant l'exercice 2022 | 508 |
| Nombre de directives anticipées gérées au 31 décembre 2022 (en % des adhérents actifs) | 46 614 (61,46 %) |

vidéos de personnalités de son comité d'honneur ou de personnalités amies.

Un site d'interpellation a été spécifiquement développé en vue de l'élection présidentielle du mois d'avril. Un gros travail fourni par nos équipes qui a permis à nos adhérents, mais aussi, bien au-delà, à l'ensemble des militants d'une loi de liberté en fin de vie, de saisir et de sensibiliser les candidats au poste de président de la République. Ce site a été décliné – sous une version très simplifiée compte tenu du nombre de candidats aux élections législatives (près de 6 300 dans toute la France !) – pour interpellier les postulants à un siège de député.

Un site de parcours de droit a été imaginé et conçu en interne, par nos équipes, et réalisé par un prestataire spécialisé dans les sites médicaux. Ce site appelé preparersafindevie.fr sera intégré dès l'ouverture du nouveau site de l'ADMD, soit dans les premiers mois de 2023. Il permettra à chacun – adhérents comme non-adhérents – de trouver des réponses simples à ses questions sur la fin de la vie, qu'il s'agisse de la sienne ou de celle de proches.

Enfin, toujours en matière de communication Internet, la présence et le référencement de notre association ont été renforcés.

Comme chaque année, je rappelle que notre communication électronique n'évite pas une communication papier, plus traditionnelle, à laquelle beaucoup de nos adhérents les plus anciens et les plus fidèles restent attachés. Notre Journal de l'ADMD a été entièrement remaquetté, plus sobre, plus clair, plus lisible et plus riche de contenus. Bien sûr, ce type de communication – que nous maintiendrons dans l'avenir – souffre des délais ; le choix des contenus est ainsi motivé par la volonté de communiquer sur des informations qui relèvent moins de l'actualité que d'événements plus marquants dans le temps.

Je vous l'ai écrit, nos cadres sont très mobilisés ; cette année comme les années passées et, je n'en doute pas, les années à venir. Ce sont près de 300 manifestations qui ont été organisées dans toute la France durant cette année. Sans compter les deux Semaines de mobilisation de l'ADMD (la 15^e, du 12 au 20 mars ; la 16^e, du 14 au 22 mai) et la 15^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Au 31 décembre, il y avait 7 délégations orphelines ; j'ai moi-même organisé durant cette année des réunions dans des délégations orphelines. Je remercie notre délégué pour le Loiret, Dominique Baron, qui s'est chargé de mobiliser nos adhérents du Cher (où nous avons recruté un nouveau délégué nommé lors de la réunion du conseil d'administration de janvier 2023) et nos adhérents de la Nièvre.

Durant cet exercice 2022, notre conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises, en privilégiant les réunions à distance. Seules les réunions du Conseil organisées à l'occasion de nos traditionnelles Journées des délégations et de l'assemblée générale se sont déroulées en présentiel. Notre 42^e assemblée générale, justement, s'est déroulée le samedi 24 septembre 2022, à Rouen, grâce à l'organisation de notre délégué pour la Seine-Maritime, Yves Grégoire, également administrateur chargé de la représentation des usagers du système de santé et trésorier, entouré d'une équipe de bénévoles très mobilisée à cette occasion.

Je profite de l'occasion pour remercier notre délégué national chargé de la commission Soignants, le docteur Jean Daquin, d'avoir organisé et animé, avec notre déléguée nationale chargée de l'ADMD-Écoute et notre administrateur chargé de la représentation des usagers du système de santé, Yves Grégoire, notre tout premier séminaire Solidarité et Entraide à l'ADMD, au mois de juin. Je remercie également notre administratrice chargée du comité culturel de l'ADMD, Catherine Daquin, de mettre en valeur, avec son équipe de lecteurs et de rédacteurs, les œuvres artistiques porteuses de nos valeurs (et quelques autres). Je remercie aussi nos co-responsables des Jeunes ADMD, Franck Duquénoy et Déborah Fort, pour leur action tout au long de cette année : mobilisation de la jeune génération autour du Festival Solidays et mobilisation estivale de tous avec la 7^e édition de l'#AdmdTour, entre autres... Je remercie enfin tous les bénévoles qui se succèdent au sein de ADMD-Écoute, toute l'année, pour répondre, soutenir et conseiller nos adhérents et les non-adhérents qui font appel à eux. Ils sont la fierté de notre association !

Durant cet exercice, l'un de nos deux chargés de communication a démissionné pour rejoindre d'autres horizons ; il a été immédiatement remplacé. Parmi ses missions, la communication autour des Jeunes ADMD et la communication envers les journalistes.

CONCLUSION

À l'instar de notre président, et une nouvelle fois, je saluerai l'ensemble de nos cadres, mobilisés et dévoués. Parce qu'il m'arrive d'être exigeant à leur égard, parce que les adhérents de notre association sont également parfois exigeants à leur égard, je rappelle qu'ils sont des bénévoles (que nous sommes des

bénévoles) et que, comme tout adhérent, ils paient leur cotisation : payer, pour travailler...

Je leur adresse, avec respect et affection, des remerciements chaleureux et très sincères : l'ADMD, ce sont eux. Et si demain une loi de liberté devait être votée, ce sera grâce à eux ; à eux et à leurs prédécesseurs.



BILAN D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2022

Rapport financier.

Par Benjamin Mattely, trésorier de l'ADMD

Les comptes de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité sont établis par un cabinet d'expertise comptable (Axess Conseil – Paris 2^e) et certifiés par un commissaire aux comptes (Michel Coquel – Champs-sur-Marne) qui réalise un audit comptable et financier.

Si nécessaire, le commissaire aux comptes doit révéler au procureur de la République les faits délictueux décelés au sein de l'association et découverts au cours de ses différentes investigations. Rappelons que le commissaire aux comptes est assermenté et dépend directement du ministère de la justice.

Ce rapport est élaboré à partir des documents comptables détaillés et non pas à partir de la synthèse qui vous est présentée dans ce Journal. Aussi, les numéros de comptes et les montants diffèrent quelque peu, sans affecter les résultats.

L'exercice 2022 a été marqué par l'élection présidentielle (10 et 24 avril 2022) puis par les élections législatives (12 et 19 juin 2022). Traditionnellement, compte tenu du fort lobbying mené à ces occasions par l'ADMD, les comptes de l'association s'en ressentent.

COMPTE DE RÉSULTAT

Pour la cinquième année consécutive, l'exercice 2022 se solde par un résultat positif à 20 408 euros, contre 256 140 euros l'année précédente.

Le total des produits s'est élevé, durant cet exercice, à 2 323 673 euros, en hausse de 14,96 % (+ 302 308 euros) par rapport à 2021.

Le total des charges s'est élevé, durant cet exercice, à 2 303 265 euros, en hausse de 30,48 % (+ 538 040 euros) par rapport à 2021.

En détail, la contribution de nos adhérents au financement de l'association reste stable, à un peu plus de 2 millions d'euros. Les produits d'exploitation – notamment les subventions d'exploitation en provenance du Fonds de dotation de l'ADMD – sont en forte hausse d'un peu moins de 300 000 euros. Les produits financiers et les produits exceptionnels sont en hausse également, mais de manière non significative. Les charges d'exploitation ont enregistré une forte hausse de 532 727 euros, en augmentation de plus de 30 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux postes d'augmentation sont :

- le compte 61321 (location de salles siège / 39 302 euros, + 244,69 %), notamment pour la location du Kindarena de Rouen (42^e assemblée générale, le 24 septembre 2022) ;
- le compte 61570 (services et développement informatique / 105 159 euros, + 269,54 %) relatif à différents développements informatiques comme le site d'interpellation des candidats à l'élection présidentielle, mais aussi le site ouvert en début d'année 2023 mais conçu en 2022, *preparersafindevie.fr*, ainsi que les frais liés au logiciel qui permet l'acheminement de mails en très grand volume ;
- le compte 62311 (annonces et insertions / 247 179 euros, + 95,43 %) en raison de deux insertions publicitaires dans l'ensemble de la presse quotidienne, nationale et régionale (23 mars 2022 et 2 novembre 2022), pour un lectorat compris entre 14 et 18 millions à chaque parution ;
- le compte 62320 (supports de communication / 336 181 euros, + 98,26 %), concernant de nombreuses

conceptions graphiques, de la simple maquette à des vidéos complexes, des GIF et des visuels, de la mise en avant de contenus sur les réseaux sociaux ainsi que de la veille Internet (contrôle de l'image de l'ADMD sur Internet) ainsi que du matériel classique de communication (banderoles, goodies...).

Les autres charges d'exploitation importantes – sans qu'elles connaissent néanmoins d'évolution significative – sont les frais d'impression – notamment le Journal de l'ADMD – et les frais d'affranchissement (services centraux, délégations et routage).

L'appréhension de ces charges doit se faire en relation avec la lecture des rapports moral (président de l'ADMD) et d'activité (secrétaire général de l'ADMD). À noter enfin que les charges de personnel s'élèvent à 709 464 euros en 2022, contre 678 743 euros en 2021, en hausse de 4,53 % (+ 1,10 % concernant les traitements et salaires, + 18,07 % concernant les taxes sur les salaires et versements assimilés, + 10,97 % concernant les charges sociales). Les charges de personnel représentent, en 2022, 30,80 % du total des charges, contre 38,45 % en 2021.

Les charges exceptionnelles sont non significatives, à 9 260 euros.

BILAN

Le bilan, au 31 décembre 2022, se monte à 1 687 608 euros, contre 1 609 102 euros en 2021 (+ 4,88 %).

L'actif est composé d'immobilisations financières (15 602 euros – garanties locatives), des disponibilités (1 593 071 euros), des charges constatées d'avance (68 347 euros) et d'autres créances (10 588 euros).

Le passif est composé de capitaux propres pour

1 444 639 euros, en augmentation de 20 408 euros, soit le bénéfice de l'exercice, et de dettes, notamment à l'égard du personnel salarié (provisions pour congés payés), des organismes sociaux (paiement des charges de décembre 2022 effectué en janvier 2023) et de l'État (prélèvement à la source effectué en janvier 2023 mais dû au titre de décembre 2022).

Les capitaux propres représentent 85,60 % du total du bilan. Il est utile de préciser que l'ADMD n'est pas endettée au sens commun du terme.

CONCLUSION

L'ADMD est une association en bonne santé financière. Elle dispose d'une trésorerie importante et d'actifs qui lui permettent de couvrir une année entière de dépenses courantes.

De plus, elle s'appuie sur un fonds de dotation qui lui permet de financer ses opérations exceptionnelles ; c'est le cas lors des années électorales.

PRÉVISIONNEL 2023

Comme chaque année, ce budget prévisionnel est élaboré selon des règles élémentaires de prudence. Nous prévoyons une légère hausse des produits d'adhésion et de renouvellement et une baisse des subventions reçues du Fonds de dotation de l'ADMD. Nous prévoyons également une baisse des charges, notamment liées à la baisse des dépenses d'insertion publicitaires et à la baisse des développements informatiques : deux postes qui ont connu une forte hausse en 2022, année électorale oblige. L'exercice 2023 est attendu avec un solde positif, au 31 décembre, de 20 900 euros.

Fonds de dotation de l'ADMD.

Les statuts du Fonds de dotation de l'ADMD ont été déposés en préfecture de Paris le 28 novembre 2011 (récépissé du 20 décembre 2011) puis modifiés le 10 février 2020 (récépissé du 2 mars 2020). L'association a fait l'objet d'une publicité de création au Journal officiel de la République française le 7 janvier 2012 (n°1 de la 144^e année).

Par lettre du 5 janvier 2022, le Fonds de dotation de l'ADMD a demandé au Préfet de Paris l'autorisation de

faire appel à la générosité du public. Une autorisation accordée par arrêté préfectoral daté du 2 février 2022.

Le 13 décembre 2022, le comité de suivi du Fonds de dotation de l'ADMD a été sollicité pour faire au conseil d'administration des propositions d'investissement. Au 31 décembre, il n'avait pas formulé le souhait de modifier la politique actuelle d'investissement. Les fonds du Fonds de dotation doivent être sécurisés sur des comptes sans risque (compte

courant, livret A, compte sur livret) et doivent être immédiatement disponibles. Le niveau de rémunération de ces fonds s'en ressent.

Les comptes du Fonds font ressortir un total des produits égal à 750.871,15 € (725.797,41 € de libéralités et 25.073,74 € de produits financiers) et un total des dépenses égal à 302.529,78 € (dont 300.000 € de subventions, 720 € d'honoraires, 662 € d'impôts et taxes et 1.147,78 € de frais bancaires). Soit un solde positif

pour l'exercice 2022 de 448.341,37 €. Le bilan au 31 décembre 2022 se monte à 6.393.544,69 €.

Durant cet exercice, le Fonds de dotation a versé des subventions à l'ADMD pour un montant global de 300.000 €.

Les comptes 2022 du Fonds ont été remis le 9 février 2023 au préfet de la région Île-de-France et ont été publiés au Journal officiel le 7 février 2023.

Compte de résultat (en euros)

| PRÉSENTATION | ARRÊTÉ AU | 31/12/2022 | 31/12/2021 | PRÉVISIONNEL 2023 |
|--|-----------|--------------------|--------------------|--------------------|
| PRODUITS | | | | |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | 2 317 340 € | 2 020 009 € | 2 180 000 € |
| 7094 - Exonérations | | -17 958 € | -21 468 € | -20 000 € |
| 7561 - Adhésions | | 167 783 € | 186 182 € | 190 000 € |
| 7562 - Renouvellements | | 1 563 213 € | 1 570 518 € | 1 600 000 € |
| 7563 - Dons | | 275 618 € | 264 134 € | 290 000 € |
| Autres produits d'exploitation (cptes 742 - 758 - 7581 - 7588 - 791) | | 328 684 € | 20 643 € | 120 000 € |
| PRODUITS FINANCIERS | | 2 312 € | 1 265 € | 5 000 € |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | 4 021 € | 90 € | 2 000 € |
| TOTAL PRODUITS | | 2 323 673 € | 2 021 364 € | 2 187 000 € |
| CHARGES | | | | |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | 2 294 005 € | 1 761 279 € | 2 161 100 € |
| 604 - Achats d'études et prestations de services | | 11 280 € | 13 900 € | 10 000 € |
| 606 - Achats non stockés de matières et fournitures | | 24 433 € | 18 234 € | 26 000 € |
| 6061 - Fournitures non stockable (EDF...) | | 4 376 € | 1 395 € | |
| 6064 - Fournitures administratives | | 20 057 € | 16 839 € | |
| 611 - Sous-traitance générale | | 25 430 € | 23 819 € | 26 000 € |
| 613 - Locations | | 163 678 € | 107 932 € | 120 000 € |
| 6132 - Locations immobilières (salles + siège) | | 103 345 € | 66 154 € | |
| 61321 - Locations salles siège + administrateurs | | 39 302 € | 11 402 € | |
| 6135 - Locations mobilières | | 60 333 € | 41 778 € | |
| 61351 - Locations mobilières siège + administrateurs | | 45 211 € | 41 411 € | |
| 614 - Charges locatives et de copropriété | | 9 952 € | 4 577 € | 10 000 € |
| 615 - Entretien, réparations, maintenance, développement | | 122 148 € | 46 523 € | 50 000 € |
| 6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers | | 11 066 € | 10 767 € | |
| 6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers | | 590 € | 318 € | |
| 6156 - Maintenance | | 5 333 € | 6 981 € | |
| 6157 - Services et développement informatique | | 105 159 € | 28 457 € | |
| 616 - Primes d'assurance | | 4 836 € | 4 995 € | 5 500 € |
| 616 - Etudes et recherches | | 0 € | 0 € | 0 € |
| 618 - Divers (Documentation, frais de colloques) | | 18 918 € | 3 892 € | 20 000 € |
| 6211 - Personnel extérieur | | 9 776 € | 7 379 € | 5 000 € |
| 622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires | | 65 345 € | 59 069 € | 70 000 € |
| 6226 - Honoraires | | 65 345 € | 59 069 € | |
| 6227 - Frais d'actes et de contentieux | | 0 € | 0 € | |
| 623 - Publicité, publications, relations publiques | | 728 013 € | 429 957 € | 650 000 € |
| 6231 - Annonces et insertions | | 251 101 € | 126 480 € | |
| 6232 - Supports de communication | | 336 189 € | 169 562 € | |
| 6236 - Catalogues et imprimés | | 71 008 € | 63 707 € | |

| | | | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| 6237 - Publications (journal et annexes) | 68 124 € | 66 876 € | |
| 6238 - Divers (pourboires, dons, fleurs et cadeaux) | 1 591 € | 3 332 € | |
| 624 - Transports de biens et transports collectifs | | 0 € | 0 € |
| 625 - Déplacements, missions et réceptions | 136 052 € | 111 287 € | 140 000 € |
| 6251 - Voyages et déplacements | 58 890 € | 67 444 € | |
| 6255 - Déménagement | 0 € | 0 € | |
| 6256 - Missions | 44 372 € | 23 478 € | |
| 6257 - Réceptions | 32 790 € | 20 365 € | |
| 626 - Frais postaux et frais de télécommunications | 237 700 € | 228 502 € | 240 000 € |
| 6261 - Liaisons informatiques ou spécialisées | 15 240 € | 15 410 € | |
| 6263 - Affranchissements | 209 096 € | 200 174 € | |
| 62631 - Affranchissements siège, administrateurs et délégués | 128 955 € | 119 533 € | |
| 62634 - Affranchissements pour routage | 80 141 € | 80 641 € | |
| 6265 - Téléphone | 13 364 € | 12 918 € | |
| 627 - Services bancaires et assimilés | 16 134 € | 14 198 € | 18 000 € |
| 628 - Divers (6281 - Cotisations liées à l'activité) | 2 117 € | 2 373 € | 2 500 € |
| 631 - Impôts, taxes et versements assimilés | 42 922 € | 36 354 € | 45 000 € |
| 6311 - Taxe sur les salaires | 29 179 € | 29 220 € | |
| 6333 - Agefos formation professionnelle | 5 832 € | 2 908 € | |
| 6351 - Taxe sur les bureaux | 7 911 € | 4 226 € | |
| 641 - Rémunérations du personnel | 474 335 € | 469 178 € | 520 000 € |
| 6411 - Salaires et appointements | 451 987 € | 455 019 € | |
| 6412 - Congés payés | 900 € | -3 498 € | |
| 6414 - Indemnités et avantages divers (ticket resto + transport) | 21 448 € | 17 657 € | |
| 645 - Charges sécurité sociale et prévoyance | 190 732 € | 171 906 € | 200 000 € |
| 6451 - Cotisation à l'URSSAF | 135 775 € | 128 514 € | |
| 6452 - Charges sociales sur congés payés | 982 € | -1 399 € | |
| 6453 - Cotisations caisses de retraites et prévoyance | 53 975 € | 44 791 € | |
| 64531 - Mutuelle | 3 114 € | 3 408 € | |
| 647 - Autres charges sociales | 1 474 € | 1 307 € | 1 600 € |
| 6475 - Médecine du travail | 1 474 € | 1 307 € | |
| 648 - Autres charges de personnel | | 0 € | |
| 658 - Charges diverses de gestion courante | 7 637 € | 499 € | |
| 680 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements | 1 091 € | 5 401 € | 1 500 € |
| (Régularisation liée aux arrondis) | 2 € | -3 € | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 9 260 € | 3 945 € | 5 000 € |
| TOTAL DES PRODUITS | 2 323 673 € | 2 021 364 € | 2 187 000 € |
| TOTAL DES CHARGES | 2 303 265 € | 1 765 224 € | 2 166 100 € |
| SOLDE | 20 408 € | 256 140 € | 20 900 € |

Éléments analytiques (en euros)

| | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Affranchissement | 209 096,00 | 200 174,00 | 194 393,48 | 223 549,02 | 212 109,44 | 266 197,99 |
| Animation des délégations | 103 527,00 | 69 254,00 | 107 089,77 | 176 777,98 | 158 296,39 | 177 634,25 |
| Assemblée générale | 73 915,52 | 75 562,34 | 65 299,00 | 53 609,76 | 43 683,31 | 64 488,95 |
| Cotisations aux associations (CISS, ...) | 2 116,65 | 1 573,00 | 2 570,50 | 2 440,00 | 2 654,50 | 1 258,00 |
| Frais téléphoniques et internet | 24 504,97 | 28 328,00 | 24 441,21 | 24 108,47 | 23 394,41 | 24 807,43 |
| Journal de l'ADMD | 153 430,10 | 176 183,80 | 146 036,66 | 190 340,42 | 168 262,30 | 261 772,50 |
| Journée mondiale | 133 761,50 | 4 079,65 | 1 477,85 | 6 495,15 | 2 342,05 | 3 288,30 |
| Journées des délégations | 17 972,07 | 0,00 | 38 723,02 | 27 622,54 | 26 175,15 | 21 993,79 |
| Impressions (tracts, têtes de lettre, ...) | 71 007,92 | 63 707,00 | 60 803,72 | 54 131,48 | 62 341,46 | 81 033,86 |
| Relations internationales | 0,00 | 1 006,70 | 2 267,68 | 2 684,87 | 12 006,08 | 5 381,24 |
| Réunions des commissions et des délégations nationales | 4 361,58 | 274,80 | 1 777,62 | 535,50 | 15 588,15 | 3 998,09 |
| Jeunes ADMD | 74 577,05 | 59 497,43 | 15 789,50 | 74 030,28 | 84 346,56 | 77 009,94 |
| Réunions du conseil d'administration en distanciel excepté le 23/09 à Rouen | 995,18 | 3 847,61 | 172,58 | 5 297,33 | 6 433,65 | 19 295,25 |

Bilan (en euros)

| | | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|--|----------------|------------------|------------------|
| | BRUT | NET | NET |
| ACTIF IMMOBILISE | 185 823 | 15 602 | 14 753 |
| Immo. corporelles et incorporelles | 170 221 | 0 | 1 091 |
| Autres immobilisations financières | 15 602 | 15 602 | 13 662 |
| ACTIF CIRCULANT | | 1 672 006 | 1 594 350 |
| Disponibilités | | 1 593 071 | 1 521 193 |
| Charges constatées d'avance | | 68 347 | 67 417 |
| Produits à recevoir | | | 0 |
| Autres créances | | 10 588 | 5 740 |
| TOTAL ACTIF | | 1 687 608 | 1 609 103 |
| PASSIF | | | |
| CAPITAUX PROPRES | | 1 444 639 | 1 424 231 |
| Report à nouveau | | 1 424 231 | 1 168 091 |
| Résultat de l'exercice | | 20 408 | 256 140 |
| DETTES | | 242 969 | 184 871 |
| Emprunts et dettes financières diverses (dettes associées) | | 13 050 | 8 921 |
| Dettes fournisseurs et compte rattaché | | 96 015 | 70 543 |
| Dettes fiscales et sociales | | 133 904 | 105 407 |
| Produits constatés d'avance | | | |
| TOTAL PASSIF | | 1 687 608 | 1 609 102 |

L'ADMD n'a contracté aucun prêt bancaire



BILAN D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2022

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos au 31 décembre 2022

I - OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE MON OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

III - JUSTIFICATION DE MES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de cet exercice :

- l'actif immobilisé,
- l'actif circulant,
- les capitaux propres,
- les dettes à court, moyen et long terme,

- les charges et les produits d'exploitation,
- les charges et les produits exceptionnels.

IV - VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports d'activité et financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président le 28 février 2023.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre les procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit ap-

propriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Champs-sur-Marne, le 17 mars 2023

Michel Coquel

Commissaire aux comptes

Rapport spécial du commissaire aux comptes ●

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES | EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions soumises au contrôle du commissaire aux comptes.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de ces conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent

la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Dans le cadre de mes travaux, je souligne que, pour cet exercice, votre conseil d'administration a pris la décision de faire appel au Fonds de dotation de l'ADMD pour un montant de 300 000,00 €, et ce, conformément à l'objet social exclusif de ce dernier.

Fait à Champs-sur-Marne,
le 17 mars 2023

Michel Coquel

Commissaire aux comptes

Rapport de Admd-Écoute.

Dès 1996, très tôt après la création de l'ADMD, est apparue la nécessité d'une ligne téléphonique dédiée aux questions et demandes d'informations de tout un chacun, adhérents en priorité, et aussi non-adhérents en quête d'informations et de soutien sur leur fin de vie.

Les objectifs de la permanence Écoute découlent directement des missions inscrites à l'article 2.1 des statuts de l'ADMD :

- l'information de ses adhérents et celle des personnes intéressées en vue d'une meilleure approche des problèmes de législation, de psychologie, de techniques médicales concernant la maladie, le grand âge, la fin de vie ;
- l'établissement et la diffusion de documents utiles à l'information et au soutien de ses adhérents et au soutien de leurs actions, ainsi qu'à l'information du public. Depuis 2022, la permanence Écoute est partie intégrante du Pôle Entraide Solidarité de l'association (aux côtés des commissions juridique et Soignants, et des représentants des usagers).

Ce 2^e rapport tente de donner les éléments chiffrés principaux de l'activité de cette permanence et permet aussi de faire quelques comparaisons. Il montre les évolutions dans les appels reçus par téléphone, tous les jours du lundi au vendredi, et réponses aux courriers ou mails de plus en plus nombreux d'adhérents et de non-adhérents.

L'ÉQUIPE ÉCOUTE EN 2022

L'équipe Écoute est stabilisée à 10 personnes. Quelques candidatures n'ont pu aboutir ; les obligations régulières de présence dans les locaux de l'ADMD sont parfois incompatibles avec les rythmes de vie de personnes qui alternent présence à Paris et en région. C'est aussi très difficile pour les personnes encore en activité professionnelle.

L'équipe de bénévoles se tient régulièrement au courant de l'actualité et s'est réunie bimestriellement, au siège de l'association. Ces occasions d'échanger sur nos pratiques et sur les appels reçus, harmonisation de nos réponses, travail sur les outils, échanges d'informations, sont indispensables pour assurer une bonne cohésion de l'équipe, avec Charlotte, salariée (qui participe à toutes nos réunions), et assurer des réponses les plus pertinentes et informées à nos adhérents.

Un outil dédié nous permet d'interroger la base des adhérents et de retracer, sur des mémos, les situations singulières évoquées lors des appels téléphoniques. Ce fichier et son utilisation – y compris les comptes-rendus d'écoute – sont déclarés à la Cnil et sont gérés conformément au règlement général sur la protection des données.

LES APPELS ET COURRIERS DE NOS ADHÉRENTS

Les échanges avec nos adhérents sont consignés dans leur dossier personnel, ce qui assure le meilleur suivi des questions posées, en relation étroite avec le délégué départemental. Les questions arrivent par téléphone, mail ou courrier postal.

2022 EN BREF

UNE AUGMENTATION DE 10 % DES APPELS EN MOYENNE (ITALIQUE = CHIFFRES 2021)

| | | |
|--|--|--|
| Nombre de créneaux assurés (3 heures) | 353 demi-journées en 2021 368 (du lundi au vendredi) | Soit 1104 heures, + 10 % |
| Rendez-vous sur place | 74 / 45 | + 64 % |
| Appels téléphoniques | Appels d'adhérents : 2376 (2021 : 1989 / 2020 : 1411 / 2019 : 1520) Appels de non-adhérents : 665 (504 en 2021) | NB : un même adhérent peut appeler plusieurs fois. On comptabilisera 1 adhérent et parfois 2 ou 3 appels |
| Courriers et courriels | Courriers papier : 118 (125) Courriels d'adhérents : 281 (200) Courriels de non-adhérents : 172 (85) Envoi de documentation : 190 | Les mails (+ 50%) et les références au site Web remplacent de plus en plus l'envoi de documentation papier |

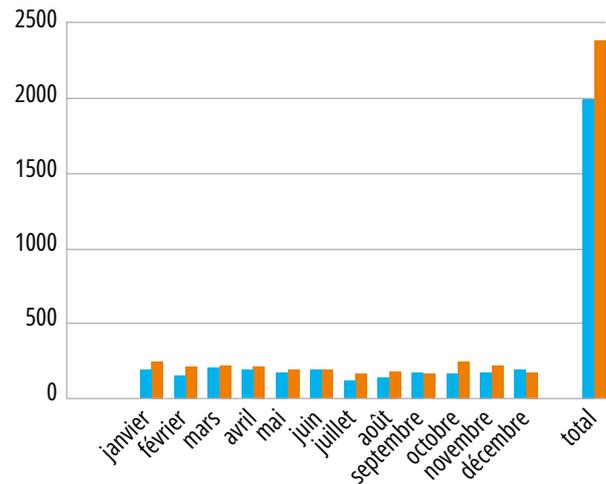
ADHÉRENTS - STATISTIQUES SUR LES APPELS

REÇUS À LA PERMANENCE

Bien sûr, les chiffres seront beaucoup plus précis concernant les adhérents, puisque nous pouvons les connaître de façon statistique grâce aux données de leur fiche. On voit l'évolution en nombre d'appels sur le graphique ci-dessous.

Les personnes qui appellent le font pour elles-mêmes mais souvent aussi pour des adhérents ou des proches, non-adhérents. On note que deux tiers des appelants sont des femmes, mais souvent appellent pour un/une proche.

■ Appels adhérents 2021 ■ Appels adhérents 2022

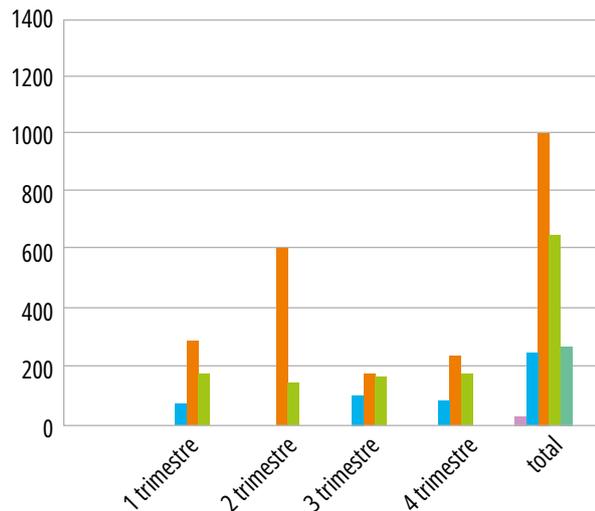


LES SUJETS ABORDÉS LORS DES ENTRETIENS

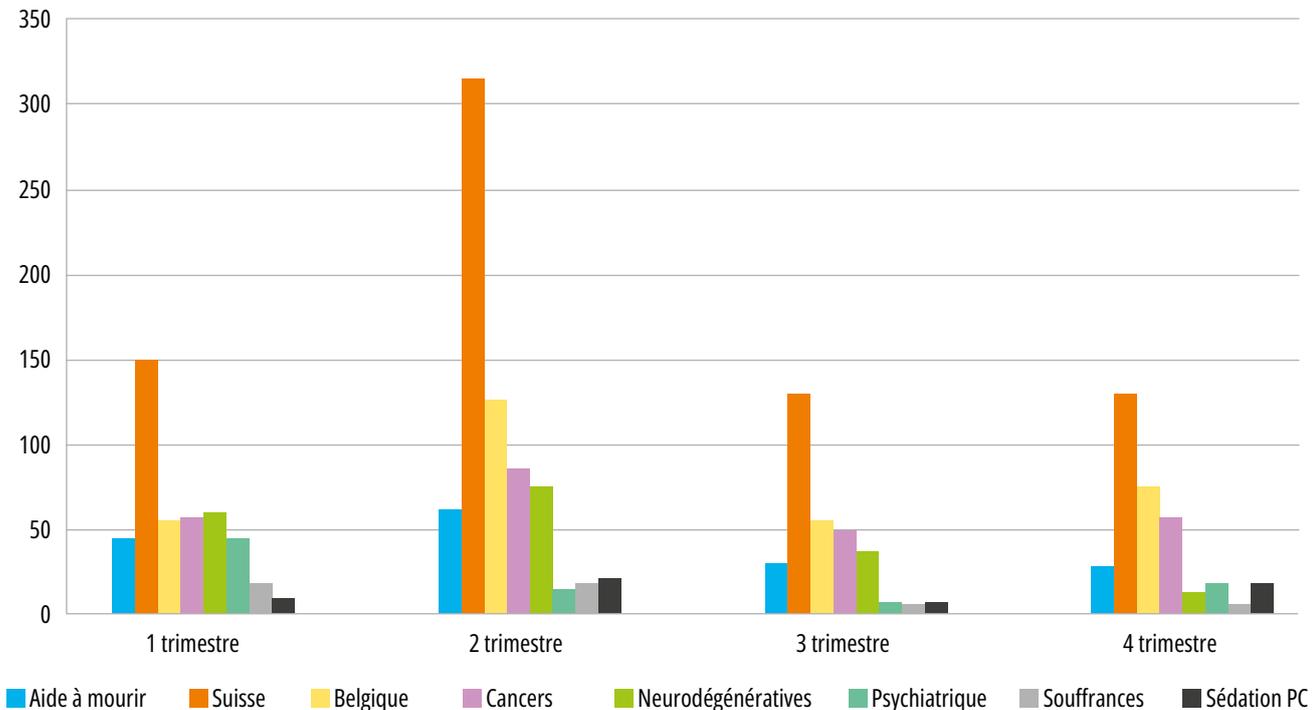
TÉLÉPHONIQUES ADHÉRENTS

Ci-dessous le sujet majoritaire motivant l'appel, les directives anticipées sont une part importante des appels (1281 / 2376), les demandes exclusives d'aide à l'étranger viennent ensuite (269). Néanmoins, un appel abordera le plus souvent un autre sujet, ce qui est détaillé ci-dessous.

■ Juridique ■ Aide étranger ■ Dir. anticipées
■ Divers ■ Infos ADMD



Initialement passé pour des directives, il va parfois dériver sur une demande d'information sur la législation en Belgique ou ailleurs, les divers commencent par un sujet et souvent cachent une demande d'aide à mourir à l'étranger. Ce qui apparaît sur le graphique ci-dessous.



Lors d'un appel - qui peut durer plus d'une demi-heure parfois -, plusieurs sujets sont abordés. Une écoute, c'est une tentative d'appréhender une situation

globale, la situation de santé d'une personne à un moment donné, ainsi que ses sujets de préoccupation concernant une fin de vie qui approche ou même l'angoisse devant une dégradation

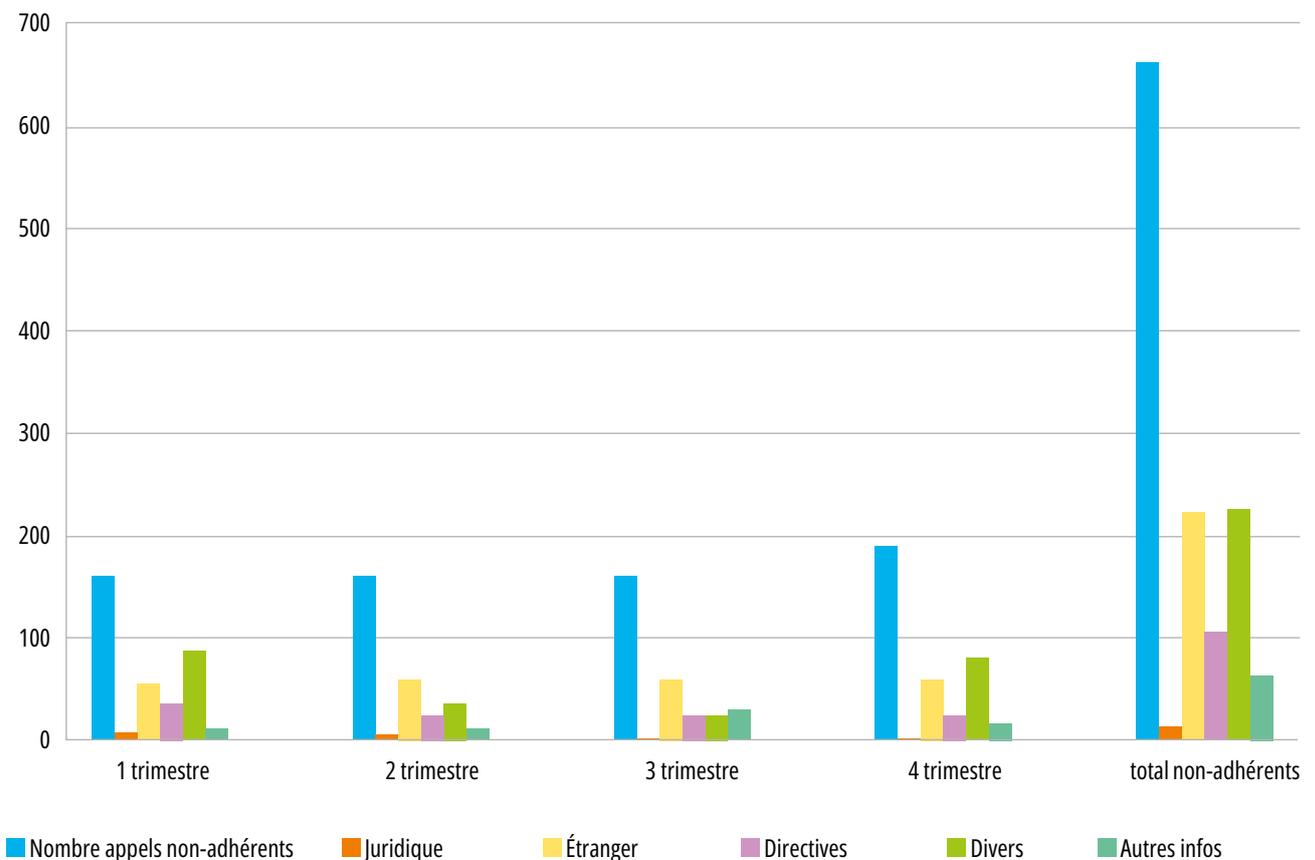
de sa situation sans que ce soit une fin de vie annoncée.

On parlera donc très souvent de directives anticipées (1281 appels), mais dans le même appel seront évoqués aussi et souvent prioritairement :

- les possibilités de mort assistée à l'étranger (Suisse et Belgique majoritairement – 726) en très forte hausse
- les demandes comment en finir : aidez-moi à mourir (164)
- les souffrances inapaisables (48)

- les maladies neurodégénératives (180), les cancers (251)
- les problèmes psychologiques et psychiatriques graves (27)
- la sédation profonde et continue (54)

À vingt reprises, nous avons dû examiner en détail une demande de soutien pour difficulté d'application de la loi – appels juristes ou médecins de la commission Soignants.



LES APPELS DE NON-ADHÉRENTS

(665, FORTE AUGMENTATION : 504 EN 2021).

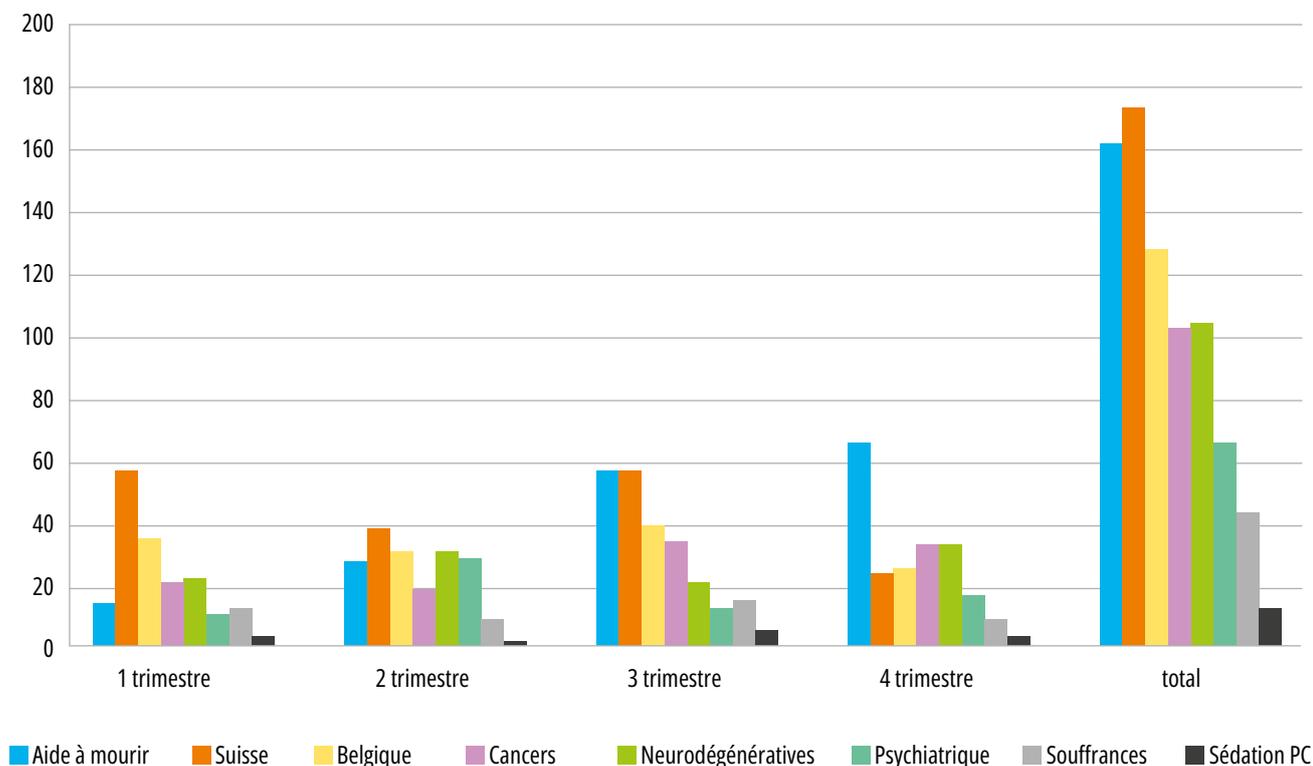
Ils représentent cette année 25% du total des appels. Le site de l'association, bien référencé, n'est pas étranger à cet afflux d'appels à l'écoute. De plus cette année, l'actualité a mis la question de la fin de vie à la une de tous les médias, et l'ADMD de ce fait fortement présente ont généré cet afflux.

Les sujets d'appels concernent bien sûr les demandes d'informations sur l'ADMD (relativement peu), son action, l'aide qu'elle peut apporter (190), mais de plus en plus :

- les législations et les aides à mourir dignement à l'étranger (Suisse et Belgique, en particulier), d'autant que les médias parlent régulièrement de personnes

parties mourir en Suisse ou en Belgique avaient pour motif premier des demandes d'adresses et des renseignements sur la procédure d'aide active à mourir en Suisse ou en Belgique.

- l'aide à mourir, comment faire, revient dans 151 appels
- les maladies neurodégénératives (103),
- les question psychiatriques (65), les cancers (102).
- les directives anticipées : à quoi elles servent, comment désigner des personnes de confiance, comment être certain qu'elles seront appliquées... (105)
- les souffrances inapaisées, insupportables, persistantes (42)
- la sédation profonde (12)



Bien sûr le même appel abordera presque toujours plusieurs thématiques, c'est un cancer ou une maladie grave au stade très avancé qui justifie la demande d'aide active, et donc le renseignement sur les pays qui acceptent de le faire. Il est assez évident au vu de ces chiffres que la question de l'exil vers l'étranger est adressée prioritairement aux politiques qui n'ont toujours pas changé les dispositions législatives en France ! Que d'appels se montrent dépités de cette si longue attente d'une loi de liberté !

NB : le total analysé par thématique dépasse le total des appels, un même appel peut avoir 2 ou 3 thématiques principales.

LES AUTRES ACTIVITÉS DE L'ADMD-ÉCOUTE

Outre l'activité stricto sensu d'écoute, des membres de l'équipe ont participé cette année à :

- l'accueil et la formation des nouveaux délégués, lors de leur journée au siège,
- l'accueil et l'information d'étudiants est en forte baisse,
- un séminaire de travail avec les membres de la commission Soignants,
- l'assemblée générale à Rouen et les Journées des délégations en janvier.

APPROFONDIR LA RELATION ENTRE L'ÉCOUTE ET LES DÉLÉGUÉS

La discussion constante entre les bénévoles de l'écoute et les délégués de l'ADMD est nécessaire pour la meilleure prise en charge possible des questions, des interrogations, des témoignages, des craintes des adhérents... Elle est indispensable lorsqu'il est nécessaire de faire appel à un médecin-conseiller ou un juriste-conseiller proche de chez eux.

Aider à la compréhension de la loi et à la rédaction des directives anticipées, conseiller pour bien choisir sa personne de confiance, apporter un soutien actif lors de situations de fin de vie douloureuses mal soulagées par l'hôpital, expliquer les procédures d'hospitalisation à domicile, de sédation, de prise en charge par les soins palliatifs, prendre le temps d'expliquer tout cela aux proches, voilà le quotidien des bénévoles de l'ADMD-Écoute, en relation avec les délégués de l'ADMD dans les territoires, les médecins-conseillers et les juristes-conseillers, le cas échéant.

Mais d'abord et surtout écouter sans aucun jugement, respecter les dits de l'appelant, sa souffrance, et lui donner le temps de s'exprimer, car n'est-ce pas ce qui manque le plus actuellement dans la relation médecins / soignants / malades ?

ADMD-Écoute
01 48 00 04 92
admd-ecoute@admd.net

Rapports des délégations

01 - AIN



577 ADHÉRENTS

Délegué : Christian Fourt
06 70 69 56 22 - admd01@admd.net

Les permanences mensuelles le premier mercredi de chaque mois à la Maison de la Citoyenneté de la ville de Bourg-en-Bresse ont lieu maintenant de 17h30 à 19h30 pour que les adhérents qui travaillent puissent participer.

Accueil des adhérents, nouveaux ou plus anciens, et de quelques personnes qui s'interrogent sur la fin de vie.

En mai, présentation de l'ADMD et des questions liées à la fin de vie et à l'euthanasie devant une classe de terminale bac pro *Aide, soins et services à la personne* du lycée de Nantua. Les élèves se préparent à des métiers d'infirmières et d'aides-soignantes.

En octobre, participation à la Journée thématique *Fin de vie* à Ferney-Voltaire, journée organisée par la député Olga Givernet en présence de 5 autres députés dont une vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Le matin, table ronde avec une cinquantaine de participants dans le Centre Hospitalier du Pays de Gex et l'après-midi, visite de l'ADMD en Suisse pour mieux comprendre le fonctionnement du suicide assisté en Suisse francophone et en Suisse alémanique. Cet échange afin que les députés soient sensibilisés aux questions liées à la fin de vie.

02 - AISNE



218 ADHÉRENTS

Déleguée : Martine Viet
06 49 78 03 50 - admd02@admd.net

2022 : le débat reprend, les mentalités évoluent, les oppositions sont encore fortes.

En plus des relations habituelles avec les adhérents, les projets prévus pour 2022 ont pu être réalisés :

- Intervention dans le cadre du **comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie**.

- Participation aux travaux de la **commission seniors** sur le territoire Thiérache du Centre.

- Courrier (et/ou rencontre) à tous les **candidats aux élections législatives** de juin (nouveaux contacts, nouvelles perspectives d'actions).

- Poursuite des échanges avec **députés et sénateurs de l'Aisne**.

- Participation en visioconférence à la table ronde du 19 mai organisée à Lille par MGEN.

- Préparation de la **rencontre-débat** du 14 janvier à Laon avec Pierre Juston. Différentes approches : élu, médecins, enseignante.

- **Travail avec les médias** : *L'Union*, *L'Aisne Nouvelle*, *Le Courrier Picard*, *France Bleu Picardie*, une radio indépendante de Compiègne.

Questionnements

L'annonce de la Convention citoyenne sur la fin de vie a permis de replacer le sujet au cœur de l'actualité. Mais au regard des témoignages

sur le territoire, nous nous interrogeons : ne faudrait-il pas réorienter nos arguments pour convaincre plus largement et pour favoriser le passage d'adhérents à militants ?

- Les échanges avec **le monde des soins palliatifs** : comment les améliorer ? et dans quelles limites ?

- **La relation médecin/patient** : comment faire évoluer le rapport de dépendance ?

Au niveau national :

- Se rapprocher des associations qui s'occupent du grand âge (FNAPAEF, CNAV) ?

- Trouver un lien avec les grandes causes d'aujourd'hui (réflexions sur le féminisme) ?

- Approfondir la question délicate de **la fin de vie dans les Ehpad** ?

03 - ALLIER



433 ADHÉRENTS

Délegué : Jacques Missonnier
04 70 05 32 40 - admd03@admd.net

16^e Semaine de mobilisation

La présence des militants ADMD des trois villes est annoncée dans les 3 éditions du journal *La Montagne*.

Mercredi 16 mars : les militants Vichyssois tiennent un stand sur le marché couvert de la ville.

Vendredi 18 mars : ceux de Moulins distribuent du matériel sur le marché de la ville.

Samedi 19 mars : les Montluçonnais tiennent un stand place Notre-Dame sur le marché de la vieille ville. L'affichage donnant la position des différents candidats à l'élection présidentielle sur la question de la fin de vie est beaucoup consulté.

Les élections législatives

Nous avons interpellé les différents candidats par courrier électronique en leur posant la question « Vous, élu, vous engagez-vous à faire aboutir cette revendication de liberté portée par la quasi-totalité de la population ? ».

Un certain nombre d'entre eux s'engage à voter l'autorisation de l'aide active à mourir. D'autres ne répondent pas (ou de façon alambiquée !). Parmi les députés élus nous pouvons compter sur Yannick Monnet, député de la 1^{ère} circonscription, qui s'engage clairement à nos côtés. Dans la précédente législature, c'était le cas des 3 députés du département.

Rédaction des directives anticipées en Ehpad

La direction d'un établissement du 03 nous demande d'intervenir auprès du personnel très démuni pour recueillir les directives anticipées de leurs résidents. L'intérêt porté à cette question (très difficile en effet) par le personnel est à relever.

Forums des associations

Nous avons participé aux forums de **Moulins**, Espace Villars, et **Montluçon**, Parc des expositions, les 1^{er} et 2 octobre.

Même constat que pour les forums précédents : cette manifestation donne de la visibilité à notre mouvement et suscite de l'adhésion à notre combat.

Départs pour la Suisse

Deux adhérent(e)s ont vu leur dossier accepté par l'association suisse sollicitée, mais sont décédé(e)s avant leur départ. Preuve supplémentaire, s'il en fallait, qu'il est urgent de légiférer.

Soins palliatifs

Très critiques par rapport à une équipe intervenant auprès d'une adhérente, les directives anticipées n'ont pas été consultées, c'est le fils qui l'a informée de leur existence. Les infirmières libérales qui intervenaient quotidiennement au domicile ont dû interpellier l'équipe pour que l'agonie très pénible ne se prolonge pas.

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



325 ADHÉRENTS

Déléguée : Mariannick Bouchard
06 41 20 98 79 - admd04@admd.net

L'année 2022 n'a pas été facile en raison de problèmes personnels au cours du premier trimestre du fait du Covid, suivi du décès de mon compagnon, puis en septembre au moment des forums des associations, j'ai eu un important problème de santé.

En revanche, j'ai bien tenu mon rôle de représentante des usagers en participant à douze réunions et à la certification de l'hôpital de Manosque. J'ai également participé à une formation à Marseille pour la sécurité des patients avec France Assos Santé.

Pour les adhérents de l'ADMD, je n'ai malheureusement pas pu organiser de rencontre mais je continue à répondre aux appels et à les guider vers une fin de vie digne.

05 - HAUTES-ALPES



281 ADHÉRENTS

Déléguée : Christiane Buès
06 14 43 09 97 - admd05@admd.net

L'action majeure pour cette année 2022 a été la réunion organisée à Gap le 19 mars. En première partie, la représentation d'un spectacle intitulé *Faim de vie* réalisé par une troupe de théâtre locale a été une introduction appréciée des participant-e-s. En seconde partie, Pierre Juston, administrateur, a animé cette réunion en symbiose avec Mesdames, Maryvonne Vétillart, présidente MGEN Hautes-Alpes et de la Mutualité Française, Henriette Martinez, députée honoraire, membre de la mission d'information parlementaire sur l'accompagnement en fin de vie, membre du comité d'honneur de l'ADMD, Claire Bouchet, députée de la 2^e circonscription des Hautes-Alpes. La discussion fut de qualité et les questions fournies car les participant-e-s étaient une centaine dont la moitié non encore adhérent-e-s de l'ADMD.

Ainsi, Maryvonne Vétillart a rappelé les engagements de MGEN dont c'était le thème sociétal en 2022. Henriette Martinez nous a éclairés sur le vote de la loi Claeys-Leonetti permettant actuellement une sédation profonde et assistée : elle fut jadis la seule de son groupe à voter cette loi. Claire Bouchet a évoqué le blocage par cinq députés réactionnaires de la proposition de loi d'Olivier Falorni le 8 avril 2021, pour l'adoption du droit à l'euthanasie ou au suicide assisté. Pierre Juston, juriste de formation, a répondu sur le sujet des lobbyistes (milieu médical, pharmaceutique, catholique) qui bloquent l'adoption d'une telle loi en France.

Enfin, cette prestation a eu des conséquences intéressantes, d'une part car à l'issue de cette réunion Nathalie Mauer a spontanément proposé son aide pour notre délégation, d'autre part parce qu'il semblerait que le spectacle *Faim de vie* ait essaimé sur les départements limitrophes des Hautes-Alpes en variante originale aux cinés-débats, pour l'introduction à d'autres fructueuses rencontres. Seul bémol, le compte rendu insipide du journaliste présent (*Dauphiné Libéré*) mais j'ai rectifié le tir dans un article le 8 avril suivant.

J'ai proposé la candidature de Nathalie Mauer en qualité de déléguée-adjointe, celle-ci ayant été validée par le bureau national, nous avons maintenant une personne responsable de l'ADMD à Gap ce qui est très appréciable car je réside très loin de la Préfecture.

Par ailleurs, je participe aux réunions nationales (assemblée générale, Journées des délégations), et je poursuis mon action d'écoute et/ou de relais entre les adhérent-e-s du département et des personnes pouvant leur venir en aide, en particulier celles de l'ADMD-Écoute, fort utiles.

06 - ALPES-MARITIMES



1997 ADHÉRENTS

Déléguée : Sylvie Dargery

06 51 09 78 34 - admd06@admd.net

2022, année sous le signe de l'ADMD : rattrapage de 3 années de Covid, élections et Convention citoyenne. Merci aux adhérent(e)s, volontaires, source inépuisable d'idées, contacts. Merci à tous ceux qui nous soutiennent de loin, diminués par des problèmes de santé.

Réunions mensuelles et plus à Nice et à Cannes : accueil de futurs adhérents, souvent par cooptation ; information sur l'actualité ; projets.

Tractages sur les marchés où certaines sont particulièrement efficaces. Bien accueillie à Nice, l'ADMD n'est pas bienvenue à Cannes.

Succès de 2 cinés-débats, grâce à Noëlle Châtelet avec long article dans *Nice Matin*. Celui dans une bibliothèque de Nice a permis de toucher un public nouveau.

Interventions dans résidences seniors avec des informations adaptées.

Information auprès des retraités CFDT.

Intervention dans **meeting politique** de France Insoumise dans le cadre des élections législatives.

Contacts avec députés, hélas non réélus.

Information à la demande d'une loge franc maçonne, brillamment menée par deux adhérentes.

Forums des associations dans 4 villes.

Médias : 2 interviews en direct au journal TV *France 3*, 1 interview *Nice Matin* (long article dont 1^{ère} de couverture), articles *Nice Matin* et 3 émissions TV sur témoignages / dernier soin à l'étranger.

Aide / rédaction d'articles pour apprentis journalistes de Nice et Cannes.

Échanges en hausse par courriers postaux, téléphone et mails pour adhésions, informations droits des malades, maintien à domicile, litiges. Déplacements à domicile pour adhérentes dépendantes, malentendantes. Comment les aider sans les voir de visu ?

Administratrice ADMD, en charge Entraide et solidarité : conseil d'administration, séminaire sur ce thème avec ADMD-Écoute, RU et commission Soignants ; co-rédaction d'articles pour le Journal de l'ADMD ; communication lors des Journées des délégations ; assemblée générale.

Membre commission Soignants et Comité culturel de l'ADMD.

Formations : RU, webinaires SFAP fin de vie.

RU : réunions Conseil de surveillance. Quelle utilité ?

Conférence à Toulon. Une autre annulée en Vendée pour raison de santé.

Exil frontalier de la mort : explosion de demandes >1 par semaine. Un difficile accompagnement en Suisse à titre personnel : personne isolée malade sans accès numérique. Aide chronophage ; annulation et report du voyage car blocage des fonds par la banque...

07 - ARDÈCHE



482 ADHÉRENTS

Déléguée : Elisabeth Foucault

06 21 07 82 08 - admd07@admd.net

Cette année 2022 était très importante et les adhérents ardéchois se sont mobilisés pour qu'elle soit une réussite pour l'association. Voici notre bilan.

Nous comptons cette année 69 adhésions nouvelles.

Nous avons :

- organisé plusieurs réunions et divers tractages, ainsi qu'un repas en juin.
- tenu des stands d'information sur trois marchés (Lablachère, Les Vans, Annonay).
- organisé une conférence/débat à Pont-d'Aubenas en mars.
- organisé 4 projections de films en avril et en novembre à Annonay, Aubenas et les Vans.
- participé à deux forums des associations à Aubenas et Les Vans en septembre.
- fait quatre interventions sur *France Bleu Drôme Ardèche*, *Radio*

d'Ici et Fréquence 7.

- obtenu plusieurs articles dans le *Dauphiné Libéré*.

- interpellé deux candidats à la députation en avril.

- participé au projet d'écriture *Faire son temps* de l'écrivain Sébastien Joanniez.

- publié régulièrement sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

- ouvert trois permanences à Annonay, Aubenas et Les Vans.

Reste à faire encore mieux en 2023 !

08 - ARDENNES



106 ADHÉRENTS

Déleguée : Nathalie Pertus

06 72 07 92 50 admd08@admd.net

Il n'y a pas eu d'évènement ni d'organisation particulière en raison de mon agenda professionnel et du besoin de récupérer sur le plan santé.

Ceci étant, j'ai pu rencontrer le député Jean-Luc Warsmann le samedi 10 décembre à l'occasion d'une permanence locale. L'entrevue cordiale a fait suite à un carton de bienséance, mais me laisse perplexe sur l'intérêt partagé à la cause qui nous rapproche.

Au vu de l'actualité en lien avec la Convention citoyenne, les sollicitations de la part des journalistes, des associations, et autres ont été plus nombreuses. Je n'ai malheureusement pas pu répondre favorablement aux demandes en présentiel en raison de la coïncidence sur mon temps professionnel.

Enfin, les appels téléphoniques sont réguliers. Il peut s'agir de demande d'adhésion, de demande d'informations diverses, souvent de personnes souhaitant des précisions sur le modèle belge, mais

aussi des appels de détresse pour des personnes avec des fragilités mentales.

Ce piètre rapport est l'occasion pour moi, de faire appel aux adhérents pour qu'ils se manifestent pour booster, favoriser et créer une dynamique, une présence et le soutien nécessaire sur notre département pour l'intérêt qui nous unit.

09 - ARIÈGE



268 ADHÉRENTS

Déleguée : Muriel Lacoste

06 32 07 59 85 - admd09@admd.net

L'année 2022 a été riche en événements dans notre département avec une augmentation significative de nos adhérents, probablement grâce à des sollicitations variées qui nous ont aidés à nous faire entendre.

Septembre, forum des associations.

Intervention auprès des adhérents de MGEN.

Intervention auprès des adhérents d'Harmonie Mutuelle.

Nous avons rencontré Jean-Jacques Michau, sénateur, et Laurent Panifous, député.

Les journaux *La Dépêche du Midi* et *La Gazette Ariégeoise* nous consacrent des articles.

Les 4 et 5 mars, participation aux Journées des délégations à Paris. Le 24 septembre, participation à l'assemblée générale à Rouen.

2 réunions des adhérents.

1 ciné-débat à Foix en décembre autour du film *Quelques heures de printemps*.

Tractages sur les différents marchés.

Aide à la rédaction des directives anticipées.

Tout au long de l'année, présence téléphonique.

10 - AUBE



167 ADHÉRENTS

Délegué : Valentin Mouzon

06 65 57 27 59 - admd10@admd.net

Au jour du bouclage de ce Journal, le rapport d'activité de la délégation ne nous était pas parvenu.

11 - AUDE



466 ADHÉRENTS

Déleguée depuis janvier 2023 :

Martine Prunet

07 88 45 89 22 - admd11@admd.net

Le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc a accueilli dans ses locaux de Narbonne une réunion publique de l'ADMD dans l'ancienne église des Jacobins, le vendredi 25 novembre. Animée par notre secrétaire général, Yoann Brossard, cette réunion a été l'occasion, pour les participants, de faire le point sur l'actualité et d'échanger autour des revendications de l'ADMD : légalisation de l'aide active à mourir, accès universel aux soins palliatifs, opposabilité des directives anticipées... La présence de Grégoire Preteseille, membre des Jeunes ADMD, a permis de présenter l'action des jeunes militants de notre association, notamment l'#AdmdTour. Les échanges se sont poursuivis ensuite autour d'une

dégustation de vins du Languedoc, entre adhérents de l'association mais aussi avec Pierre Rivet, le nouveau président national des Jeunes Radicaux de Gauche, présent dans la salle et signataire d'une tribune en faveur d'une évolution de la loi sur la fin de vie.

12 - AVEYRON



344 ADHÉRENTS

Délégué : Jean-Luc Calmels

06 88 32 73 69 - admd12@admd.net

2022 a été pour la délégation Aveyron de l'ADMD, comme pour bien d'autres délégations, l'année du redémarrage d'une activité un peu plus importante.

Et pour deux motifs bien différents : la sortie progressive d'une longue restriction sanitaire liée au Covid d'une part, et d'autre part l'élection présidentielle et les législatives.

Malgré l'amélioration de la situation sanitaire, la tenue de réunions publiques et de réunions des adhérents de la délégation n'a pu être organisée.

Seuls quelques contacts ponctuels directs ont pu être établis par le délégué en complément de la distribution ponctuelle de quelques tracts et du passage remarqué de l'#AdmdTour.

Ce passage a été difficile à organiser par le délégué vu le peu de coopération (pour rester politiquement correct) de la mairie de Rodez...

Mais cela fut un plaisir de voir l'enthousiasme et la bonne humeur de ces jeunes que certains adhérents aveyronnais ont pu rencontrer.

L'activité essentielle de la délégation et de son délégué a donc été politique et a surtout été concen-

tré sur les élections législatives.

Le délégué a participé aux réunions publiques de la campagne électorale des 3 nouveaux députés du département qu'il a pu interpeller directement sur une légalisation de l'aide active à mourir.

Et c'est bien là le fait marquant de l'année 2022...

Tous les députés aveyronnais (2 Renaissance et 1 Nupes) sont, avec détermination et sans la moindre ambiguïté, en total accord avec la délégation Aveyron de l'ADMD pour voir, enfin, promulguée une loi sur la fin de vie légalisant l'euthanasie et le suicide assisté.

À confirmer en 2023 ?

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE



2326 ADHÉRENTS

Déléguée : Hélène Goldet

06 40 60 89 85 - admd13@admd.net

Après deux années où notre délégation a connu comme les autres les difficultés propres à la situation épidémique, nous avons essayé de relancer le travail.

Nous avons pris contact avec les principaux candidats aux élections législatives, soit par écrit, soit en intervenant dans leurs réunions afin de leur demander quelle serait leur position sur l'évolution de la législation concernant la fin de vie. Nous avons eu le plaisir de recevoir des réponses positives venant d'une bonne partie de l'échiquier politique. Nous avons largement diffusé ces réponses, en particulier lors d'une manifestation publique en novembre à Marseille.

Nous avons également tenu un stand à la grande fête des associations Vivacité à Marseille en septembre.

14 - CALVADOS



736 ADHÉRENTS

Délégué : Patrick Soyer

06 29 79 14 96 - admd14@admd.net

42^e Journées des délégations à Paris les 4 et 5 mars.

14 mars : visite de l'équipe mobile soins palliatifs au service gériatrie à l'hôpital de Lisieux.

18 mars : dans le cadre de la Semaine de mobilisation de l'ADMD, tractage sur le marché Saint-Sauveur à Caen.

3 septembre : Place aux Assos à Caen.

24 septembre : participation à la 42^e assemblée générale de l'ADMD à Rouen.

2 novembre : 15^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, distribution de tracts cimetières Lisieux, Pont-l'Évêque et Livarot.

3 décembre : conférence à la Maison des associations de Caen en collaboration avec l'association funéraire normande.

9 décembre : LibéCare au MoHo de Caen *La santé de demain* organisé par le journal *Libération*. Tenue du stand ADMD toute la journée.

Beaucoup d'interventions téléphoniques toute l'année durant.

15 - CANTAL

129 ADHÉRENTS

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétaire général (0148 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

16 - CHARENTE



357 ADHÉRENTS

Délégué : Jean-Michel Nivet
06 83 22 73 77 - adm16@admd.net

Si – jusqu'à présent et depuis plus de 20 ans que je suis délégué en Charente – les années se suivent et se ressemblent, l'année 2022 aura été riche en ce qui concerne le débat sur la fin de vie. La constitution de la Convention citoyenne n'y aura pas été étrangère. En effet, la plupart des médias et de nombreuses institutions et associations se sont invitées au débat et vont peut-être nous aider à – enfin – voir une loi digne de ce nom, une vraie loi française et non à la française, timide et pleine de restrictions.

Concernant la Charente, voici un bref compte rendu des activités assurées par le délégué.

Tout au long de l'année, répondre aux questions et interpellations d'adhérents et/ou non-adhérents sur l'ADMD, son action et souvent une aide à la rédaction des directives anticipées.

Annulation de ma participation aux Journées des délégations à Paris.

Accueil de l'AdmdTour le 5 juillet en centre-ville d'Angoulême. Bonne retombée médiatique locale et remerciement aux Jeunes ADMD.

Sollicitation du député Thomas Mesnier (LREM) qui, depuis, a été battu lors d'une nouvelle élection suite à des erreurs dans le comptage des votes. Fortement opposé à une évolution de la loi Leonetti avant cette nouvelle élection, il se déclare aujourd'hui favorable à une loi ouverte au suicide comme celle de l'Oregon. Le nouveau député est complètement favorable à l'ADMD. Demandes aux maires d'Angoulême et Cognac d'organiser des débats, restées sans suite.

Présence à l'assemblée générale de l'ADMD à Rouen le 24 septembre.

Invité à un débat à l'issue de la projection du film *Plan 75*.

Présentation de l'ADMD devant les membres du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie).

Rassemblement du 2 novembre suivi d'un repas avec les adhérents. Présence à la plantation de l'arbre de la laïcité en décembre.

Enfin, cette année s'est terminée avec l'organisation d'un accompagnement d'un adhérent en Suisse.

En conclusion, un délégué n'aspire pas au repos ! Aussi, je fais appel à toutes les volontés et propositions d'actions qui pourraient être menées.

17 - CHARENTE-MARITIME



1357 ADHÉRENTS

Délégué : François Bon
06 51 65 71 62 - adm17@admd.net

Année riche de rencontres et d'échanges. Ainsi se sont déroulés plusieurs ateliers *directives anticipées* : moments privilégiés pour aborder la rédaction et l'importance des directives anticipées : le 18 janvier à Saujon, le 25 janvier à Rochefort-sur-Mer, le 2 février à La Rochelle, le 28 février à travers un atelier Webinaire.

Le 1^{er} mars : ciné-débat à la Maison Associative de la Santé de La Rochelle avec des lycéens sur le thème de la fin de vie.

Le 16 mars : apéro-débat avec les Jeunes ADMD organisé par Aude, référente Jeunes pour la Charente-Maritime.

Le 19 mars : tractage sur le marché de La Rochelle.

Le 2 avril : participation à la Journée mondiale de la Santé à La Rochelle,

Place de l'Hôtel de Ville. Tenue d'un stand d'information.

Le 16 mai : participation à la conférence organisée par MGEN 17 au Musée Maritime de La Rochelle en vue de la prise de position nationale de la mutuelle sur la nécessité de faire évoluer la loi.

Le 6 juillet : enregistrement émission Oxygène sur *Radio-Collège*.

Le 6 juillet : l'AdmdTour fait escale sur l'Île-de-Ré à Rivedoux-Plage.

Participation aux forums des associations :

- le 10 septembre à Rochefort-sur-Mer,

- le 24 septembre à Royan,

- le 15 octobre à La Rochelle.

Le 28 octobre : dans le cadre de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, soirée-débat *Fin de vie, pourra-t-on la choisir ?* à La Rochelle en présence de Franck Duquénoy, co-responsable des Jeunes ADMD, Michel Montheil, psychologue, opposant à une évolution de la loi, Didier Lapègue, médecin.

Le 1^{er} décembre : tractage sur le marché de Rochefort-sur-Mer.

Le 6 décembre : ciné-débat avec la projection du film *Les mots de la fin* en présence du docteur Anne Vivien, vice-présidente de l'ADMD, et Didier Lapègue, président du Conseil Territorial de Santé 17.

Et comme toujours, un grand merci aux bénévoles, adhérents, salariés pour avoir contribué au succès de ces manifestations et à la tenue des permanences.

Remerciement aux municipalités, élus qui ont autorisé et/ou concouru au bon déroulé de nos actions.

18 - CHER**294 ADHÉRENTS****Délégué depuis janvier 2023 :**

Jean-Marc Jamard

06 49 31 87 61 - admd18@admd.net

La délégation du Cher n'étant plus représentée en 2022, Dominique Baron, délégué de l'ADMD pour le Loiret, a proposé d'animer une réunion d'information afin d'échanger expériences et points de vue sur la fin de vie, de rappeler l'importance des directives anticipées, d'évoquer l'actualité concernant la fin de vie en France et d'aborder les missions du délégué départemental. Celle-ci s'est tenue à l'Espace Michel, à Bourges le samedi 19 novembre. À l'invitation du député du Cher, François Cormier-Bouligeon, et dans le cadre de la Convention citoyenne sur la fin de vie, Dominique Baron a par ailleurs participé au ciné-débat lors de l'Atelier législatif participatif le 12 décembre, à Bourges, avec Jean-Louis Touraine et Anne-Marie Cormier Bouligeon, présidente de Jama'Ve 18, autour de la diffusion du film *Tout s'est bien passé*. Depuis, Jean-Marc Jamard a présenté sa candidature et a été nommé début 2023 délégué pour le Cher.

19 - CORRÈZE**312 ADHÉRENTS****Délégué :** Pierre Vars

07 86 37 37 33 - admd19@admd.net

L'activité de l'ADMD Corrèze pour l'année 2022, outre la gestion des

appels, assez nombreux, sur notre numéro corrézien, s'est traduite par deux distributions de flyers sur les marchés.

Une présentation de l'ADMD, à travers un échange avec le président de la Libre Pensée Corrèzienne, échange paru dans leur lettre trimestrielle.

Sensibilisation de nombreux responsables politiques et acteurs de la vie corrézienne dans le cadre de mes activités professionnelles.

Participation à l'assemblée générale de l'ADMD à Rouen, le 24 septembre.

À venir, passage de l'AdmdTour le 17 juillet 2023 à Brive.

20 - CORSE**297 ADHÉRENTS****Délégué :** Robert Cohen

04 95 23 35 18 - admd20@admd.net

Réunions

L'assemblée générale à Rouen le 24 septembre.

En Corse, la réunion à Bastia qui depuis deux ans n'avait pu se tenir en raison de la crise sanitaire a eu lieu le 28 mai, malheureusement en présence de seulement 11 personnes.

En Ajaccio la réunion s'est tenue le 15 octobre, à l'hôtel Best Western, elle a réuni 33 personnes, dont 11 n'appartenaient pas à l'ADMD.

Comme promis lors de la réunion de l'année dernière, notre secrétaire général a animé la réunion et son intervention a été très appréciée.

Pour cette réunion nous avons informé : les médias traditionnels, les réseaux sociaux, le relais des associations, France associations Santé, Twitter, LinkedIn, sans grand succès. En revanche les médias se sont inté-

ressés à nous tout au long de l'année. De nombreuses réunions en tant que représentant des usagers (Conseil de Surveillance, Commission des Usagers Comité d'Éthique...).

Notre présence au sein des différentes commissions, permet à l'ADMD de se faire connaître et reconnaître par les acteurs du système de santé.

Actions en Corse**Communication**

La lettre de vœux habituelle a été adressée aux parlementaires, maires, conseillers généraux et territoriaux. Je me suis rendu deux fois dans la permanence de notre député, sans aucun retour. Pourtant Paul André Colombani, comme Michel Castellani, sont très favorables à notre cause.

J'ai envoyé une lettre de félicitations aux députés lors de leur élection, un seul m'a répondu très chaleureusement.

La distribution de tracts est d'un exercice difficile, pas de distribution en mars faute de volontaires, pour la Journée mondiale nous avons réussi à être 4 à Ajaccio, et 2 à Bastia.

Comme chaque année nous avons participé au forum des associations, ainsi qu'une journée dans un Ephad, dans le cadre de la journée des aidants, et une réunion à la MGEN sur la fin de vie.

J'ai assisté à une réunion organisée par l'Espace Éthique PACA Corse sur la fin de vie où je n'étais pas invité et où j'ai porté la contradiction. Dans le cadre du Comité d'Éthique de l'hôpital d'Ajaccio, dont je suis membre et invité, la discussion a été plus franche et fructueuse.

Actions dans les établissements de santé

Dans le cadre de la certification des deux hôpitaux j'ai participé à des groupes de travail sur le droit des patients en fin de vie.

Je suis toujours président de la

Commission des Usagers de l'hôpital de Castelluccio, et à ce titre je cosigne avec le directeur les notes de service concernant les usagers (droit de visites...).

Dans trois établissements hospitaliers d'Ajaccio, des adhérentes tiennent des permanences régulières. Et font des visites dans les différents services.

Une convention a été signée entre l'ADMD et une maison de santé, pour accompagner les patients qui le demanderaient.

Des interventions ont eu lieu à l'école d'infirmières et à l'hôpital d'Ajaccio.

Représentants des usagers

2 nouveaux RU devraient être nommés par l'ARS.

Médias

Interview sur *Corsenet info* le 27 mai, passage à la télévision le 28 mai, un interview dans le journal *Corse Matin* le 16 septembre, présence de la télé régionale, lors de la réunion à Bastia.

Divers

Mise à disposition de la brochure le *Droit des Malades* dans différents établissements de santé.

Une nouvelle déléguée adjointe : Mme Grimaldi.

Une infirmière conseillère en Corse : Mme Valoris.

21 - CÔTE-D'OR



673 ADHÉRENTS

Déléguée : Elisabeth Duclut

06 72 38 79 34 - admd21@admd.net

2022 a été ma 1^{ère} année comme déléguée après 4 ans de déléguée adjointe et le passage de relais en

décembre 2021 de Serge Bacherot. Avec l'implication et l'engagement des militants du Bureau : 20 adhésions de plus depuis début 2022.

Réunions de Bureau, 8 personnes bénévoles :

6 (sauf vacances scolaires).

Permanences : 14 (sauf vacances scolaires). Nous avons gardé la permanence le 1^{er} mardi du mois à la Maison des associations. Après le constat du peu de personnes qui venaient, nous l'avons transformée en permanence par téléphone. Une 2^e permanence s'est mise en place en mai à l'Espace Associatif du CHU de Dijon le 2^e mardi du mois, plus de monde lors de celle-ci.

Téléphone : l'ADMD 21 reçoit en moyenne 5 appels par mois. La plupart sont des demandes d'informations sur l'aide que peut apporter l'ADMD aux personnes face à la fin de vie d'un proche ou d'elles-mêmes.

Demande d'information sur la législation en France ou quant à l'évolution de la loi actuelle.

Réunions d'informations publiques

24 mars : à Dijon,

7 et 8 avril : stand au Salon des Seniors à Dijon,

22 juin : à Agencourt,

24 juin : à Mirebeau-sur-Bèze,

8 octobre : atelier *directives anticipées* à Dijon,

19 octobre : 1^{er} Salon des Seniors à Is-sur-Tille.

Rencontres et rendez-vous

19 septembre : avec le député Didier Martin dans le cadre de la préparation de la Convention citoyenne.

Formation pour les membres du Bureau

6 octobre : visio-conférence avec la responsable du fichier national des directives anticipées de l'ADMD Paris.

Début novembre rencontre avec un réalisateur Dijonnais pour un projet de mise en forme d'un clip sur l'ADMD et sur la fin de vie.

Table ronde

7 novembre : organisée par les députés Fadila Khattabi et Didier Martin qui réunissait plusieurs partenaires et associations concernées par le sujet de la fin de vie.

Ciné-débat : organisé par Didier Martin et l'ADMD21, le 21 novembre à Dijon autour du film belge *Les mots de la fin* en présence du Dr François Damas, d'Agnès Lejeune, réalisatrice et Mme Riès épouse de Mr Lombard, patient que l'on voit dans le film. Débat à l'issue de la projection.

Communication

Le 5 mai réalisation d'une vidéo de présentation de l'ADMD21 avec la Maison des associations.

Article dans *Le Bien Public* le 12 mai à l'occasion de la mise en place de la permanence ADMD 21 à l'Espace Associatif du CHU de Dijon.

Article le 8 novembre dans le journal *l'Echo des Communes* suite à notre participation au Salon des Seniors d'Is-sur-Tille.

Le 4 décembre participation avec le député Didier Martin, un médecin des SP, la présidente de Jalmalv, et une personne de l'Yonne témoin de la fin de vie de ses parents, à une émission de TV sur *France 3 Bourgogne*.

Le 16 décembre, diffusion de la lettre d'information *Le Lien* aux adhérents de Côte-d'Or, trait d'union entre les membres du Bureau ADMD 21 et les adhérents du département.

2022 fut une année globalement positive et riche en actions et rencontres. 2023 le sera encore plus du fait de la Convention citoyenne sur la fin de vie. Nos actions se feront encore plus nombreuses en 2023, année charnière pour l'obtention d'une nouvelle loi de liberté.

La délégation de Côte-d'Or remercie tous ceux qui ont contribué à nos revendications, non sans avoir une pensée pour les nôtres, militants, adhérents, proches qui n'ont plus la possibilité de le faire.

22 - CÔTES-D'ARMOR



765 ADHÉRENTS

Délégué : Serge Raoult
07 57 85 03 20 - admd22@admd.net

Cette délégation, en 2022, était dépourvue de délégué. Le conseil d'administration a nommé un nouveau délégué en janvier 2023.

23 - CREUSE

125 ADHÉRENTS

Déléguée : Béatrice Géraud
06 83 22 95 64 - admd23@admd.net

Se reporter à la délégation de la Haute-Vienne (87).

24 - DORDOGNE



708 ADHÉRENTS

Déléguée : Dominique Attingré
06 65 44 61 70 - admd24@admd.net

Notre Petit Journal n'a pas pu paraître, le premier semestre, notre déléguée ayant été hospitalisée plusieurs mois. Cependant, nous avons essayé de garder notre lien privilégié avec les adhérents en leur adressant un courrier.

Le Journal de l'ADMD a publié un article sur notre déléguée et les activités de la délégation : *Carte Blanche* à...

Nous avons poursuivi nos activités grâce à notre collectif resté efficace :

Le 12 mars à la Mairie de Boulazac, à 10h30, salle des Mariages, l'ADMD24 a rencontré au cours d'une réunion publique, les représentants des différents partis politiques et des associations, en présence de Yoann Brossard, secrétaire général de l'ADMD. Chacun s'est exprimé sur sa position sur la législation sur la fin de vie.

Le 14 avril, entre les 2 tours de l'élection présidentielle, nous avons fait projeter à CinéCinéma, à Périgueux, le film de François Ozon *Tout s'est bien passé*. La vice-présidente de l'ADMD, le Dr Anne Vivien, est venue de Paris, animer le débat public. Les participants très intéressés, ont posé des questions pertinentes et la soirée a été très réussie.

Nous avons adressé un autre courrier aux adhérents courant juin pour annuler notre assemblée départementale, tout en les assurant que nous continuons notre combat et redonnant nos coordonnées pour être contactés téléphoniquement ou par courriels, pendant les vacances.

Le 10 septembre, nous avons tenu un stand au forum des associations de Périgueux.

Notre déléguée, accompagnée de Vincent, adhérent, ont assisté à la 42^e assemblée générale de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité à Rouen le 24 septembre, au Kindarena.

Le débat sur la fin de vie s'ouvre au national. Notre déléguée a écrit à tous nos parlementaires et a obtenu leur soutien.

Le 2 novembre pour la Journée mondiale des ADMD, nous nous sommes réunis à 15h devant le Tribunal de Grande Instance pour revendiquer nos droits (en fait le

5 novembre pour une raison pratique).

Nous avons repris la publication de notre Petit Journal 2^e semestre récapitulant nos activités et souhaitant nos meilleurs vœux 2023, pour que nous soyons écoutés concernant la loi sur la fin de vie par la Convention citoyenne et les diverses instances consultées par la présidence de la République. Nous rappelons que nous soutenons le développement universel des unités de soins palliatifs à l'encontre de ce que raconte la Société Française d'Accompagnement et des Soins Palliatifs, qui cherche à nous opposer. En réalité nous sommes complémentaires.

Toutes nos manifestations ont été bien commentées dans la presse locale, papier et radiophonique. La Libre Pensée de Dordogne, GFZ et sa revue *Front Laïque* nous ont relayés fraternellement. Nous les en remercions.

25 - DOUBS



505 ADHÉRENTS

Déléguée : Séverine Arnaud
07 66 34 22 00 - admd25@admd.net

En 2022, deux manifestations ont été annulées (une en mars à Besançon et une en novembre à Valentigney).

Malgré cela, en juin nous avons pu faire les marchés du département : Besançon, Montbéliard, Valentigney et Pontarlier avec toujours un bon accueil des passants qui ont souvent un mot d'encouragement pour notre mobilisation. Quelques-uns, bien sûr, sont chagrins, voire agressifs et il sera toujours difficile de les convaincre. Quelques candidats aux élections

législatives qui arpentaient comme nous les marchés nous ont assurés de leur soutien (mais ils n'ont pas été élus...).

En novembre, pour commémorer la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, à Besançon (avec une bonne soixantaine de personnes) et à Pontarlier (hélas peu de personnes présentes), nous avons visionné le documentaire suisse *Le choix de Jean* (2005 - et libre de droits) : témoignage jusqu'à son dernier souffle d'un Suisse qui bénéficiera d'un suicide assisté. L'annonce par le président de la République de la création d'une Convention citoyenne qui aura des propositions à faire en mars 2023 sur la fin de vie nous a permis d'être, courant novembre, *le témoin de 7.45* sur *France Bleu Besançon* et d'un article assez conséquent sur le média en ligne et/ou gratuit, *Hebdo 25*.

26 - DRÔME



737 ADHÉRENTS

Déléguée : Sandrine Langenecker
07 88 58 20 66 - admd26@admd.net

La Drôme a trouvé sa nouvelle déléguée en mai 2022.

Une première réunion a été organisée à Valence le 1^{er} juillet afin de faire connaissance avec les adhérents du département.

Nous avons été présents le 21 juillet lors du passage de l'AdmdTour pour aider l'équipe des Jeunes ADMD à accueillir les adhérents ou les personnes intéressées sur les boulevards de Valence.

En septembre, nous avons rencontré l'adjoint au maire chargé de la vie associative de Valence afin de négocier la possibilité de béné-

ficier des services (salle gratuite) de la Maison de la Vie Associative de Valence et de paraître dans l'annuaire des associations, ce qui nous permettra d'être présents l'année prochaine au Salon des associations.

Le 7 octobre, nous avons organisé avec l'association d'aide à domicile *Un Bruit Qui Court* un ciné-débat à Romans autour du film *De son vivant* d'Emmanuelle Bercot, en présence du docteur Anne Vivien, vice-présidente de l'ADMD, et de la députée de la première circonscription de la Drôme, Mireille Clapot. Cette soirée a rencontré un vif succès avec 234 participants.

Puis nous avons organisé deux ateliers sur les directives anticipées les 10 novembre et 8 décembre. Afin de rendre ces ateliers dynamiques et participatifs, nous avons mis en place un jeu de cartes où chaque carte correspond à une question sur le sujet. Les séances, après une introduction qui rappelle les grands principes de notre association et un certain nombre de définitions importantes, se poursuivent par un tirage au hasard par les participants d'une carte où se trouve une question sur les directives anticipées. Après avoir entendu les participants sur leur réponse éventuelle, l'équipe de l'ADMD complète les réponses. Les ateliers se terminent autour d'une discussion plus ouverte.

Ce premier semestre d'activités nous a permis de constituer une petite équipe, de se faire connaître du réseau associatif local et d'envisager de nouvelles expériences pour 2023 !

27 - EURE



386 ADHÉRENTS

Délégué : Ziani Raoul Bali -
admd27@admd.net

Au jour du bouclage de ce Journal, le rapport d'activité de la délégation ne nous était pas parvenu.

28 - EURE-ET-LOIR



403 ADHÉRENTS

Délégué : Rémi Marchand
07 64 11 21 21 - admd28@admd.net

Nouvelle année militante et nouveau délégué.

Rémi Marchand a pris ses fonctions de délégué départemental de l'ADMD Eure-et-Loir en juin 2022, après que Josette Le Blevec ait quitté ses responsabilités pour des raisons de santé.

Nous avons profité de l'arrivée des beaux jours au mois de juin pour organiser un pique-nique militant à Chartres. Ce temps de rencontre, de partage et d'échange nous a permis de faire plus ample connaissance et d'évoquer l'actualité de notre combat.

Nous avons tenu une réunion publique à Chartres, puis à Dreux.

À l'occasion du 2 novembre, pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, nous avons été présents sur plusieurs marchés du département pour distribuer des tracts, informer et échanger avec les passants. De riches échanges et à chaque fois un très agréable accueil.

Nous avons de nouveaux projets militants pour cette riche année militante et déterminante dans notre combat.

29 - FINISTÈRE



1412 ADHÉRENTS

Délégée : Andrée Guillamet

07 85 05 60 92 - admd29@admd.net

Les permanences tenues par 14 bénévoles très motivés ont continué à Brest, Morlaix, Plouhinec et Quimper ; en mars une nouvelle permanence mensuelle a été créée par Gérard à Fouesnant, en automne Dominique (par ailleurs représentante des usagers au CH et à l'Ehpad de Lanmeur), a ajouté des permanences itinérantes à Locquirec et Lanmeur à celles de Morlaix.

Le 14 mai, le président Jonathan Denis a rejoint notre assemblée départementale à Brest pour une conférence devant un public nombreux, en présence des députés des 2 circonscriptions brestoises. D'avril à juin, nous avons tenu des stands et tracté sur les marchés de Carhaix, Douarnenez/Tréboul, Quimper, Crozon et Concarneau à la rencontre du public et des candidats aux élections législatives.

Nous avons organisé des réunions-débats à Fouesnant, Plouhinec, à la résidence Domitys de Brest, un ciné-débat pour le film japonais *Plan 75* à Brest, vu la pièce de théâtre *À la vie !*, participé à des débats sur la fin de vie organisés dans le cadre de la Convention citoyenne par le député Jean-Charles Larsonneur à Gouesnou, par le député Didier Le Gac avec le président Jonathan Denis à Saint-Renan, et à l'initiative d'une adhérente brestoise : par l'Espace de recherche éthique de

Bretagne à Brest en présence du docteur de Loch, médecin belge.

En juillet dans un bistrot, un débat sur l'euthanasie et le suicide assisté co-animé par le dynamique collectif Café mortel de Groix (Morbihan) et l'ADMD a réuni une quarantaine d'iliens. Aux forums de rentrée des associations de Quimper, Fouesnant, Morlaix, Concarneau et Brest, nos stands ont connu une bonne affluence. Les associations partenaires du CHU de Brest ont été réunies en septembre.

Après leur réunion-bilan de rentrée, les bénévoles de la délégation se sont retrouvés pour une intense journée de formation/information et la mise au point d'un argumentaire en vue des futurs débats dans le cadre de la Convention citoyenne.

Tout au long de l'année : demandes de conseils et d'aide pour faire respecter les directives anticipées ou, en leur absence, tenter de faire appliquer la loi de 2016 dans des services hospitaliers ou Ehpad, avec l'appui de la commission Soignants et d'ADMD-Écoute ; demandes d'information sur les possibilités d'aide médicale à mourir à l'étranger (3 adhérents y ont eu recours en Suisse, 1 en Belgique).

Des cas douloureux qui rappellent l'insuffisance de la loi de 2016, faite pour des patients en phase terminale, et la nécessité d'une loi permettant la liberté du choix de sa fin de vie.

30 - GARD



1066 ADHÉRENTS

Délégée : Catherine Daquin

07 83 57 94 91 - admd30@admd.net

4 et 5 mars : 42^e Journées des délégations.

15 mars : Bagnols-sur-Cèze, invitée par le *Midi Libre* à rencontrer et interroger 12 représentants politiques (élections) sur leur regard concernant la fin de vie.

12 au 20 mars : Semaine de mobilisation sur une dizaine de marchés où, comme toujours, beaucoup de questions sont posées à nos militants.

18 mars : Méjannes-le-Clap, très chaleureusement reçue par le maire et une partie de son conseil pour une conférence-débat. Un grand merci à Patou pour son aide active.

26 mars : Alès, Festival Itinérances. Après la projection du film *Les mots de la fin*, un débat en présence des réalisatrices. Ce documentaire a énormément ému le public.

4 avril : Nîmes, conférence dans résidence Domitys. Invitée par la jeune directrice qui souhaitait informer ses résidents sur leurs droits.

8 avril : Nîmes, conférence avec la Libre Pensée. Une belle alliance ! Notre laïcité est commune.

17 mai : La Grand-Combe, débat, 2^e Semaine de mobilisation nationale. Comme à Méjannes, très bon accueil du conseil municipal. Merci à Aimée pour son aide !

20 mai : Villeneuve-lez-Avignon, débat, 2^e mobilisation nationale avec le député Anthony Cellier, soutien indéfectible qui malheureusement a perdu son siège lors des dernières élections.

23 mai : Nîmes, France 3 avec candidat Nupes-EELV malheureusement non élu.

8 septembre : Alès, Cinéplanet, débat après le film *Plan 75*.

9 septembre : Nîmes, rencontre avec des handicapés et le personnel de l'asso France Handicap.

24 septembre : assemblée générale à Rouen.

Semaine du 2 novembre : plusieurs interviews, *La Provence*, *La Marseillaise*, *La Croix*, *Midi Libre*, *Vaucluse Matin*, *Objectif Gard*.

9 novembre : Nîmes, invitée par

Radio France Bleu Gard Lozère dans l'émission *Les Experts*.

18 novembre : Nîmes, rencontre avec le président des retraités de la CFDT du Gard.

13 décembre : Avignon, conférence débat : *Qu'attendons-nous de la Convention citoyenne ?*

Au dehors de ces dates sur le terrain, beaucoup d'appels téléphoniques d'adhérents ou non-adhérents qui, dans une situation critique, souhaitent connaître leurs droits pour s'opposer plus facilement à un corps médical quelquefois réfractaire au respect des directives anticipées, même si le respect de celles-ci seraient tout à fait justifiées en regard de l'état de santé du patient et de la loi Leonetti.

31 - HAUTE-GARONNE

32 - GERS



HAUTE-GARONNE : 1754 ADHÉRENTS

GERS : 241 ADHÉRENTS

Délégué : Pierre Juston

07 86 38 76 72 - admd31@admd.net

De janvier à mars, la période fut à la préparation de la stratégie et d'importantes actions dans le contexte de l'élection présidentielle et des législatives. Outre les réunions avec les jeunes et les adjoints pour préparer cette période, j'ai pu aussi comme administrateur intervenir dans une Loge du Grand Orient de France à Cahors qui ouvrait ses portes à un large public (18 janvier), à la Faculté de Droit de Montpellier devant de nombreux étudiants (29 janvier), pour une réunion publique à Gap (19 mars) ou encore porter notre combat sur les ondes de *Sud Radio* (25 janvier). Cette séquence

s'est clôturée par la participation aux 42^e Journées des délégations à Paris (4 et 5 mars) et un reportage sur les jeunes de la délégation qui tractaient sur le terrain à l'occasion de la 15^e Semaine de mobilisation (mi-mars). D'avril à juillet, dans la séquence très politique de 2022, Déborah Fort et moi-même étions présents au séminaire des Jeunes ADMD à Paris pour préparer l'été (mai) et une grande réunion publique fut organisée à Blagnac avec notre président d'honneur Jean-Luc Romero-Michel (3 juin). Tous les candidats des différentes formations politiques aux législatives furent invités à se prononcer et de nombreux élus locaux et adhérents s'y sont déplacés. Un débat sur *Euradio* et une sensibilisation dans la PQR furent aussi réalisés afin de maintenir la question dans le débat public. Enfin, le 26 juin, de nombreux jeunes de la délégation furent présents aux Solidays pour tenir le stand de l'ADMD.

Les deux mois de vacances scolaires furent consacrés à un militantisme intensif avec l'AdmdTour tout le mois de juillet, qui débuta pour la première année à Toulouse (1^{er} juillet) dans notre délégation de la Haute-Garonne ! Août fut aussi l'occasion de réagir dans *La Dépêche* aux propos de la présidente de l'Assemblée nationale qui apporta son soutien public à une évolution législative.

Pour la rentrée de septembre, avec l'annonce du lancement de la Convention citoyenne sur la fin de vie, j'ai eu l'occasion d'aller porter notre combat sur les ondes de la matinale de *France Bleu Occitanie*, dans le journal de *ViàOccitanie*, dans *La Dépêche du Midi* et dans *Actu Toulouse*. Plusieurs militants de la délégation ont pu se rendre à la 42^e assemblée générale à Rouen (24 septembre) avant que nous nous retrouvions avec les adhérents pour une réunion le 30 septembre à la CMS de Toulouse pour préparer les actions des trois der-

niers mois. Le 1^{er} octobre, nous étions mobilisés pour tenir le stand de l'ADMD au forum des associations de Toulouse avec plusieurs adhérents. Fin octobre et pour la 15^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, plusieurs moments de tracts furent organisés à la sortie des métros toulousains. Le 4 novembre, une conférence de presse avec 8 parlementaires (sur 10 parlementaires) du département favorables à une évolution de la loi s'est tenue avec le président, Jonathan Denis. Elle fut suivie d'un dîner-débat avec les mêmes parlementaires pour des échanges constructifs. Le lendemain, une grande réunion publique était organisée avec lui et a rassemblé beaucoup de monde. Ces événements autour du 2 novembre débouchaient sur de nombreux articles de presse et reportages pour mettre en lumière la permanence de notre combat.

La dernière partie de l'année fut consacrée à de nombreux déplacements comme administrateur, notamment le 11 novembre où je représentais l'ADMD à la Mairie de Paris avec le président d'honneur Jean-Luc Romero-Michel pour la remise du Prix de la laïcité de la République Française. Mais aussi Limoges (28 novembre) et Perpignan (29 novembre) pour des réunions publiques organisées par d'autres délégués. De même, j'ai pu représenter les départements d'Occitanie en intervenant aux inter-régionales du groupe VYV avec le directeur général MGEN, engagé à nos côtés. Enfin, j'ai participé à de nombreux débats sur *ViàOccitanie* (13 décembre) *France 3* (12 décembre) ou encore *Sud Radio* (10 décembre).

L'année s'est terminée avec la rédaction de la tribune parue dans *l'Express* (8 décembre) aux côtés de toutes les organisations et personnalités du mouvement laïque en faveur de notre combat à l'occasion de l'anniversaire de la promulgation

de la loi de 1905 : *Droit de mourir dans la dignité : un combat humaniste, laïque et juste*. Elle a permis de rassembler à nous des organisations et personnalités qui ne sont pour autant pas toujours d'accord sur la question de la laïcité, mais qui estiment tous que notre combat demeure un combat laïque !

33 - GIRONDE



2084 ADHÉRENTS

Déléguée : Claudine Crang
05 56 77 71 40 - admd33@admd.net

Le début d'année a été difficile, nous avons été contraints d'annuler les réunions prévues (galette, repas annuel...).

Nombreux contacts avec des étudiants pour leurs travaux sur la fin de vie et lien avec nos adhérents (téléphone, correspondance, envoi de documentation et de notre *Petit Journal*).

22 mai : marché de Libourne, un soleil magnifique nous attendait et c'est parmi fleurs et fruits de saison que nous avons distribué notre documentation afin de faire reconnaître l'utilité de notre démarche.

2 juin : MGEN nous a contactés pour participer à une réunion. Yoann Brossard a représenté l'ADMD.

7 juillet : nous avons rejoint le groupe des Jeunes de l'AdmdTour à Biscarosse, toujours aussi motivés et efficaces.

3 septembre : forum des associations de Libourne. Toute la journée un public nombreux est venu se renseigner. Notre équipe a pu dialoguer et répondre aux questions sur les buts de l'ADMD. Le combat que nous menons prend tout son sens quand nous vous retrouvons et partageons ces échanges,

nombreuses adhésions. Merci à Monsieur le maire pour son implication et son soutien.

6 octobre : Pompignac, commune de l'aire urbaine de Bordeaux - l'Association de Santé d'Éducation et de Prévention propose un cycle d'ateliers, les mercredis à La Maison Cadouin. Elisabeth Bachelier, adjointe ADMD, a fait une présentation de notre association, très appréciée. Remerciements de l'animateur.

5 novembre : rassemblement sur le parvis de l'Opéra de Bordeaux où une multitude de pancartes envahissent les marches pour aller à la rencontre du public venu nous exprimer ses craintes, ses expériences, ses attentes. Une documentation fut distribuée. Merci à tous ceux venus manifester pour défendre notre cause.

9 novembre : projection du film *Plan 75* de la japonaise Chie Hayakawa, qui aborde la question du vieillissement de la population au Japon et imagine un potentiel remède pour éviter les charges inutiles pour la société. Débat animé par le président de la Ligue des Droits de l'Homme, Denis Moreau. Notre secrétaire général, Yoann Brossard, a apporté des informations sur la loi actuelle.

9 décembre : le journaliste Jules Brelay, de *Radio France Bleu Gironde*, après un échange avec notre déléguée, a invité Yoann Brossard pour la diffusion des témoignages d'adhérents.

15 décembre : l'École de Journalistes de Bordeaux nous a contactés et ils ont été reçus par Yoann Brossard.

22 décembre : à l'Université du Temps Libre université de type 3^e âge, une jeune militante de l'ADMD, étudiante en Gironde, a présenté au rédacteur de la revue, sa démarche l'ayant conduite à militer avec nous.

Fin d'année : rédaction de notre *Petit Journal* adressé aux adhérents afin de faire connaître nos actions.

34 - HÉRAULT



1820 ADHÉRENTS

Déléguée : Noëlle Messina-Péretti
07 49 58 13 62 - admd34@admd.net

Tout au long de l'année, participation aux réunions mensuelles de l'équipe de Sète, très active dans l'Hérault.

Les 4 et 5 mars : Journées des délégations à Paris.

Lors des Semaines de mobilisation, tractages sur différents marchés de l'Hérault ou distributions des flyers dans les boîtes aux lettres.

Le 16 mars : présentation avec Françoise Bruneton de l'ADMD aux résidents de Domitys à Agde sur invitation du directeur de l'établissement. Bons retours.

Le 6 juin : étant absente, c'est Françoise Bruneton, déléguée adjointe, qui a présenté l'ADMD à des adhérents MGEN sur demande de la responsable lors d'une réunion des adhérents à Montpellier.

Je suis depuis juin membre de la commission Soignants.

Réunions à la Maison de la Démocratie avec les bénévoles qui participent aux actions sur Montpellier.

Le 24 juillet à Béziers, arrivée de l'AdmdTour. Beaucoup de monde, sensibilisation à la nécessité de faire ses directives anticipées, demande formulée par des adhérents du Biterrois de créer un groupe de réflexion.

Septembre : forums des associations à Saint-Félix-de-Lodez, Sète, Frontignan et Montpellier. Beaucoup de visiteurs sur les stands.

24 septembre : 42^e assemblée générale à Rouen.

20 octobre : assemblée départementale au Corum de Montpellier, en présence de Yoann Brossard,

secrétaire général, et de Micheline Claes qui présenta la loi belge. Plus d'une centaine de personnes et de nombreux échanges.

3 novembre : j'ai accompagné un journaliste de *Midi Libre*, Guillaume Richard à Boisseron chez une adhérente afin de recueillir son témoignage sur l'accompagnement de son époux en Suisse. Il souffrait de la maladie de Charcot et voulait bénéficier d'un suicide assisté.

9 décembre : participation aux informations régionales de *France 3 Occitanie* à l'occasion du début de la Convention citoyenne sur la fin de vie. J'y ai présenté l'ADMD et l'importance de modifier la loi existante.

20 décembre : rencontre avec le député Patrick Vignal.

En projet : manifestation en présence de Jonathan Denis sur la Convention citoyenne, courant mars.

Tout au long de l'année, réponses aux appels d'adhérents ou quelquefois déplacements à leur domicile. Cette année beaucoup de demandes pour des départs en Suisse.

Enfin, échanges fructueux lors des messages avec l'ADMD-Écoute.

35 - ILLE-ET-VILAINE



954 ADHÉRENTS

Délégué : Cyril Journet

06 19 92 02 04 - admd35@admd.net

Nous n'avons malheureusement pas pu tous nous réunir en 2022 lors de la traditionnelle réunion annuelle entre les adhérents et le président, la raison à n'avoir pu obtenir une salle auprès de la ville de Rennes ou bien de la métropole. Cependant, en tant que délégué

j'ai pu mener de nombreuses actions sur le terrain tout au long de l'année. Des interventions ont été effectuées auprès d'étudiants de la faculté de droit ou bien encore de médecine, ainsi que la participation pour réaliser des dossiers ou projets scolaires sur la fin de vie auprès de jeunes de terminales en section sanitaire et sociale.

J'ai rencontré chaque député et sénateur au moins une fois afin de me présenter et faire valoir le combat que nous menons. Ce ne fut pas toujours chose aisée d'être sincèrement écouté.

Au niveau médiatique, j'ai réalisé une interview *Ouest France* qui n'a pourtant pas été publiée..., 2 interventions radio (*Radio Laser* et la radio étudiante de l'université de Rennes) ont été validés en revanche. En ce qui concerne les présences en conférences ou réunions publiques, plusieurs ont eu lieu sur Rennes ou le département en 2022 puisque la thématique de la fin de vie fut pleinement d'actualité. J'ai été invité et me suis présenté mais n'ai pu être que parmi le public... et je n'étais malheureusement pas en possibilité de poser la moindre question puisqu'on ne voulait me donner le micro, à ma grande déception.

Au niveau communication auprès des établissements de santé, je me suis rendu dans la plupart des établissements bretonnés pour déposer des documents informatifs sur notre association, à destination des patients et visiteurs.

En tant que délégué j'ai participé à l'assemblée générale de l'ADMD à Rouen ainsi qu'à nos traditionnelles Journées des délégations à Paris.

Au niveau cohésion régionale et travail inter-délégation, j'ai proposé à mes homologues bretons de se rencontrer en vue de partager nos expériences bretonnes et mettre des actions communes en place pour l'avenir. Ceci est actuellement en réflexion.

36 - INDRE



299 ADHÉRENTS

Délégué : Christian Gourin

07 85 14 96 96 - admd36@admd.net

Réunion des adhérents, Semaine de mobilisation, soirée ciné-débat animé par notre vice-présidente le docteur Anne Vivien, forum des associations, mobilisation sur les marchés, Journée mondiale, participation soirée ciné-débat organisée par la SFAP, 2022 nous a vu sacrifier à toutes nos obligations pour tenter de faire avancer la seule cause qui vaille à nos yeux, celle d'une loi de liberté attendue depuis tant d'années...

Une centaine de personnes se sont arrêtées à notre stand du forum des associations, toutes déjà convaincues de la nécessité de rendre légitime l'aide active à mourir, et nous avons pu compter, pour chacune des autres actions engagées, sur la participation active de presque cinquante adhérents, ce qui, pour notre département rural, est un réel succès qui mérite d'être souligné...

Leur motivation reste pour le moment au plus haut, même si tous regrettent que nous avançons si lentement. L'espoir est immense de voir prises en compte, tout ou partie, les conclusions de la Convention citoyenne. Il est vraiment à souhaiter qu'il ne soit pas déçu...

Quoi qu'il en soit, tous restent lucides et savent qu'ils se battent, encore et encore, pour les suivants dans l'ordre générationnel.

Cela ne remet pas en cause leur enthousiasme, notamment pour ceux composant le noyau dur de nos militants, toujours sur la brèche et toujours aussi combattifs. Ils se reconnaîtront !

Un regret toutefois, nous n'avons pas, cette année, bénéficié du soutien des médias locaux, qui ont accordé une large audience à ceux qui combattent nos idées ; nous n'avions sans doute rien à leur proposer qui puisse faire le buzz, comme ils disent...

Il en est de même pour nos élus et les représentants politiques locaux qui, sauf deux, n'ont même pas répondu à nos invitations.

Si la population est convaincue, comme le montrent les sondages, nous devons, dans l'Indre, accentuer nos actions vers les décideurs et les faiseurs d'opinion. Ce sera une action prioritaire pour 2023...



37 - INDRE-ET-LOIRE

821 ADHÉRENTS

Délégué : Alain Fievez
06 71 98 18 18 - admd37@admd.net

Permanences : tenues chaque mois, le deuxième mardi, aux Halles de Tours, salle 104, de 15h à 17h.

Disponibilité pour des **visites à domicile** : quelle qu'en soit la localisation dans le département, des rencontres sont possibles pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Une dizaine de contacts a été réalisée.

Disponibilité pour des **échanges téléphoniques** longs permettant d'énoncer les droits des malades, les dispositions de la loi actuelle... aide aux membres de la famille d'un malade ou aux personnes de confiance.

Rencontre politique : à l'initiative d'une adhérente, réunion d'information auprès d'un groupe de circonscription En Marche (mars).

Pour les **Semaines de mobilisation** (du 15 au 19 mars et du 16 au 21 mai),

présence chaque matin de 9h à 12h, Place Jean-Jaurès à Tours, plusieurs adhérent(e)s allant à la rencontre des passants pour échanger sur la fin de vie.

La **réunion des adhérents** du 1^{er} octobre a réuni plus de 60 personnes. Elle a permis d'entendre le récit émouvant et instructif d'un adhérent ayant accompagné sa mère en Suisse. De quoi justifier la nécessité d'une nouvelle loi française, aussi les personnes présentes se sont donné rendez-vous le 2 novembre pour une plus forte mobilisation, place Jean-Jaurès à Tours.

Une dizaine de banderoles ont été confectionnées afin de rendre plus visible notre présence et notre action.

Contacts médias : chacune de ces actions, ainsi que la publication de l'avis du CCNE en septembre ou la mise en place de la Convention citoyenne en décembre, ont permis des interviews à la radio (*France Bleu*) à la télévision (TV Tours) ou des articles dans la presse (*Nouvelle République*).

Le 4 octobre, nous nous sommes invités à Chinon, au Cinéma Le Rabelais, afin de participer au débat qui suivait le film *De son vivant* d'Emmanuelle Bercot, initié par l'équipe de soins palliatifs de l'Hôpital de Chinon. Occasion d'énoncer les chemins multiples possibles pour une fin de vie.

38 - ISÈRE



1498 ADHÉRENTS

Délégué : Stéphane Gemmani
06 17 07 85 57 - admd38@admd.net

Au jour du bouclage de ce Journal, le rapport d'activité de la délégation ne nous était pas parvenu.

39 - JURA



448 ADHÉRENTS

Déléguée : Brigitte Prost-Blondeau
03 84 47 59 10 - admd39@admd.net

À travers les manifestations que nous organisons, nous allons à la rencontre de celles et ceux qui souhaitent voir advenir pour notre pays, une loi laïque, une loi de liberté, d'égalité, de fraternité.

Dans un souci d'éclairage sur le suicide assisté en Suisse, nous avons invité Jean-Jacques Bise, président d'Exit. Son propos fut illustré par la projection du documentaire *Le choix de Jean*. Ce film, réflexion d'une rare intensité, est aussi un travail sur la maladie, la mort, le deuil.

En partenariat, avec la médiathèque de Saint-Claude, à travers la projection du film *Les équilibristes*, nous nous sommes questionnés avec le Dr Pierre Corriol sur les soins palliatifs : leurs limites et leur compatibilité avec l'euthanasie.

Nous avons participé à l'hommage rendu à Paulette Guinchard, en présence de Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régional. Devant l'impuissance des soins palliatifs de l'hôpital de Besançon à soulager sa douleur, Paulette a fait le choix de partir en Suisse pour bénéficier d'un suicide assisté.

Comme tous les ans, nous participons aux forums des associations aux côtés de l'Espace Santé de Dole et à celui de Lons-le-Saunier. Organisation de rencontres avec les associations amies : France Parkinson, CFDT retraités et table ronde avec les adhérents MGEN.

En mars, participation aux Journées des délégations à Paris et en septembre à l'assemblée générale à Rouen.

Dans le cadre de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la

dignité, nous avons organisé un café mortel, animé par le philosophe Stéphane Haslé. Il s'agit d'un temps de rencontre, d'échange et de partage formel autour de la thématique de la mort et de la fin de vie.

Grâce aux bonnes relations nouées avec la presse, chaque manifestation fait l'objet d'un article annonçant l'évènement. Deux articles ont été également réalisés à partir du témoignage de deux adhérents souhaitant bénéficier d'un suicide assisté en Suisse.

En solidarité avec les adhérents, nous maintenons des liens à travers une écoute bienveillante, un soutien à la rédaction des directives anticipées...

Nous avons constitué une équipe de 6 représentants des usagers dans les différents hôpitaux et structures sanitaires : à Dole Philippe Hebrard et Michel Prost ; Philippe Lahu à Saint-Claude ; Michelle Guillobez, Nicole Simandre HAD et moi-même à Lons-le-Saunier.

Je voudrais terminer par une phrase de Montaigne : *une femme sage nous a mis au monde, trouvons un homme sage pour nous en faire partir.*

40 - LANDES



510 ADHÉRENTS

Délégué : Pierre Dumoulin
05 58 42 89 84 - admd40@admd.net

Après deux années difficiles, peu propices aux contacts et manifestations, revenons à des activités normales...

2022 fut pour l'ADMD une année d'importance :

- année électorale : élections présidentielle et législatives.
- mise en place de la Convention citoyenne sur la fin de vie.

Évènements importants et propices aux actions permettant de nous faire connaître. Chaque action est annoncée par tracts, affiches, communiqués et dossiers de presse.

Avant chaque élection, mobilisation en mars et mai, sur marchés de Saint-Paul, Mimizan, Dax, Mont-de-Marsan, Soustons, Capbreton, Saint-Julien, Aire-sur-Adour : public ouvert, très réceptif ! Rencontres avec quelques représentants de groupes politiques. Bilan positif...

En juillet, l'AdmdTour passe à Biscarrosse-plage. Excellente organisation, et nombreux visiteurs. Le beau temps fut de la partie ! Article dans le journal *Sud-Ouest*.

Préparation des forums, en août : réunion et repas champêtre chez le délégué ; organisation, consignes, remise du matériel. Info préalable à tous les adhérents.

En septembre, forums associatifs de Soustons, Saint-Paul, Dax, Mont-de-Marsan, Capbreton.

Le 2 novembre, 15^e Journée mondiale à Saint-Paul-lès-Dax. Compte tenu de l'actualité elle a eu une résonance particulière.

Réunion d'adhérents et réunion publique avec la participation d'Alain Vidalies, qui a mis ses compétences à notre service. À l'issue, marche au lac de Christus, point-info et pot de l'amitié !

Rappel des activités régulières du délégué : rencontre à Paris, assemblée générale à Rouen, réunions CDU (clinique Napoléon, Saint-Paul). N'oublions pas les contacts et visites aux adhérents ! Nous insistons sur le respect de leurs choix et des directives anticipées, sur le rôle de la personne de confiance et expliquons les diverses procédures.

Nous avons un réseau de correspondants locaux sur le département (peu peuplé, mais vaste). Réseau efficace pour l'organisation des forums, de la Journée mondiale, et le dépôt de documentation dans les lieux publics.

Nous rencontrons régulièrement nos élus : bien des communes publient nos articles dans leurs bulletins municipaux. Les élus sont conviés à nos manifestations.

Notre délégation poursuit ses efforts et son action... Remercions ceux qui contribuent à la bonne marche de notre délégation, et qui nous encouragent de leurs messages. Ils sont tous là pour faire avancer notre cause !

41 - LOIR-ET-CHER



313 ADHÉRENTS

Délégué : Rémi Marchand
07 64 11 21 21 - admd41@admd.net

Cette année a été une année particulièrement intense et militante pour l'ADMD sur tout le territoire national, comme sur notre département.

Nous avons tenu une présence constante dans la presse départementale, entre autres sur *Sweet FM*, NR 41 et des radios associatives.

Nous avons tenu plusieurs réunions ouvertes aux adhérents et au public en janvier, juin et octobre, des réunions avec à chaque fois de plus en plus de participants.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la caravane des Jeunes ADMD à Blois lors de l'AdmdTour, pour une étape riche et réussie.

L'ADMD 41 a continué à tisser des liens forts avec les structures associatives et syndicales. Nous avons également pu compter sur le soutien fort et déterminé de Frédéric Orain, élu local de la ville de Blois, et sur le soutien de Christophe Marion, député et adhérent (de longue date, avant d'obtenir son mandat parlementaire) de l'ADMD 41.

Nous avons également tenu une présence régulière sur plu-

sieurs marchés du territoire pour échanger, débattre et informer, à Romorantin, Blois, La Chaussée-Saint-Victor et Vendôme.

Nous avons également, à l'occasion du 2 novembre pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, inauguré un arbre de la liberté à Blois, au Parc de l'Arrou. L'ADMD 41 est déterminée plus que jamais pour militer en faveur de cette ultime liberté.

42 - LOIRE



929 ADHÉRENTS

Déléguée : Chantal Médal

06 08 57 92 03 - admd42@admd.net

2022 a vu les conditions s'améliorer et nous avons appris à côtoyer le Covid. Mais, que ce soit en réunions ou en permanences, la fréquentation a diminué, ce qui m'a conduit à ne faire qu'une permanence par mois : mois impairs à Saint-Etienne et mois pairs à Roanne.

Par contre, plus de tracts.

2022 a vu l'élection des députés et le début de la Convention citoyenne.

J'ai demandé des rendez-vous à nos 6 députés pour les informer et connaître leur position. J'ai pu rencontrer Dino Cinieri, Emmanuel Mandon et Antoine Vermorel-Marques. Ils sont pour une évolution de la loi afin d'abrèger les souffrances, mais M. Vermorel-Marques spécifie bien qu'il veut le développement des soins palliatifs avant de réfléchir à une aide active à mourir. Les rendez-vous sont pris pour janvier et février 2023 avec Andrée Taurynia, Jean-Pierre Taite et Qution Bataillon.

Nos actions

Tout au long de l'année, de nom-

breux contacts par mails, téléphone ainsi que des rendez-vous chez des adhérents ne pouvant se mouvoir facilement. Nous avons assuré les permanences à Roanne et Saint-Etienne, 2 réunions à Roanne ainsi qu'à Saint-Etienne, des rencontres avec *France Bleu*, *Le Progrès*, *Le Pays* pour émissions et articles, des présentations de l'association en LEAP, à la MGEN qui nous a conviés ensuite à une soirée organisée à Saint-Etienne ; des ateliers directives anticipées et personnes de confiance, des tracts sur les marchés de Firminy, Saint-Chamond, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Etienne Terrasse, Saint-Etienne Bellevue, Le Côteau. Participation à la journée *sécurité patients* à la Clinique du Renaison à Roanne. Projection-débat des films *De son vivant* à Roanne, et *Amour* à Saint-Etienne.

Mon adjointe Christine Liogier a rejoint les Jeunes ADMD lors de leur passage pour l'étape de l'AdmdTour au Puy-en-Velay.

Pour ma part, un petit tour à Paris pour les Journées des délégations et un autre à Rouen pour l'assemblée générale. Journées toujours très bien organisées. Je remercie l'équipe de Paris qui nous simplifie bien la tâche.

Dépôt de flyers en mairies, pharmacies, salle d'attente de médecin. Rédaction d'un courrier à Emmanuel Macron début décembre et rencontres avec les 3 premiers députés.

Merci à tous ceux qui nous aident ou nous encouragent par messages ou courriers. À bientôt avec une loi qui convienne à tous !

43 - HAUTE-LOIRE



225 ADHÉRENTS

Délégué : Stéphane Gery

06 38 92 77 50 - admd43@admd.net

L'ADMD 43 s'efforce de consolider sa structuration en 3 secteurs qui comptent chacun sur 3 membres : le Nord (Brioude, arrondissement de Brioude) où Christiane Jouvhomme, déléguée adjointe, est assistée de Ghyslain et de Gisèle. Le secteur a gardé le rythme d'une réunion d'un jour par mois (le 3^e mercredi, 14h30, pour faire le point, travailler sur des directives anticipées, préparer les événements comme les séances de cinéma ou les liaisons avec le futur forum des associations de santé (qui reprend sur Langeac), et compte bien pouvoir avoir une certaine synergie avec la nouvelle déléguée pour le Puy-de-Dôme, Maryse Béal). L'Est (Aurec, arrondissement d'Yssingeaux) avec Claire-Dominique Laurent, déléguée adjointe, et son équipe (notamment Bernard De Wiet, ancien délégué, toujours chargé de mission Suisse, et Jean-Paul, un jeune quinquagénaire qui le véhicule et lui assure une liaison internet. Le secteur - qui n'avance pas aussi vite que le voudrait Claire - poursuit le forum des associations chaque début septembre, des réunions cinéma-militant avec la cinémathèque, en liaison avec les associations locales, la mairie, et même des anciens membres qui ont démissionné mais fournissent une aide militante d'animation, telle la prochaine pendant la Semaine de mobilisation de mars.

Le secteur Centre (Le Puy-en-Velay, majoritaire) avec le délégué compte aussi 3 membres actifs : Monique, souvent en voyage aux 4 coins du monde, parfois avec une

autre Monique, nouvelle adhérente pressentie au Bureau, et enfin Gérard - également de Brives-Charensac, commune limitrophe du Puy-en-Velay, qui accompagne aussi le délégué pour donner un coup de main à l'un ou l'autre secteur. Toutefois, à part les réunions centrales, le secteur du Puy n'a pas d'activité propre spécifique, les projets prennent du retard.

Le département, qui tourne entre 220 et 230 adhérents est un peu au-dessous de la moyenne nationale, mais dépasse le 1/1000, - outre la réunion statutaire départementale du 1^{er} mercredi du mois (10h00, La Distillerie, Le Puy, suivie d'un repas convivial) - participe aux actions nationales impulsées : assemblée générale, Journée des délégations, Journée mondiale du 2 novembre, Semaines de mobilisation (plus ou moins suivies selon les secteurs), forum des associations et soirées-militantes cinéma sont en progression.

Et si la presse nous suit moins qu'avant, les actions de communication avec les partenaires sociaux et culturels, certains assez discrets mais influents, progressent, notamment par l'implication des membres du Bureau, pas seulement le délégué (qui est multicarte). Témoignages et affirmation de position claire y compris envers les milieux médicaux sur les sujets éthiques que posent notre objectif national prioritaire : une loi de liberté de fin de vie. Nous aboutirons !

44 - LOIRE-ATLANTIQUE



1710 ADHÉRENTS

Délégué depuis novembre 2022 :

Yvan Letourneau
07 65 60 36 16 - admd44@admd.net

Nommé à cette délégation par le conseil d'administration de l'ADMD le 16 novembre 2022, j'ai pu engager quelques démarches au cours de cette fin d'année. En premier lieu, je renouvelle mes remerciements à Madeleine Denis qui a mené cette tâche avec un grand dévouement. Une information générale auprès des adhérents de Loire-Atlantique a été faite par le président quant à ma prise de fonction.

En décembre, j'ai commencé par une analyse complète des mails en attente avec pour objectif de traiter certaines demandes urgentes : demandes d'adhésions, de directives anticipées, de volontés de militer et renseignements divers. Mon objectif est de constituer une équipe de membres actifs avec identification et contacts téléphoniques avec des adhérents souhaitant militer activement.

Prises de contact et informations :
- auprès des médias : *Ouest France*, *Presse Océan*, *Courrier du Pays de Retz*, info locale, publi hebdo radio *France bleu Loire Océan...* (ces contacts se poursuivront en 2023). Interview le 9 décembre par radio *France bleu Océan* sur le thème de la Convention citoyenne.

- auprès des élus : présidents de communautés de communes, maires (là aussi, à poursuivre en 2023 : sénateurs, députés).

- auprès de diverses associations des grandes et moyennes villes : Nantes, Saint-Nazaire, Rezé, Chateaubriant ... qui étaient déjà en relation avec la délégation, ceci afin d'assurer la continuité des ac-

tions engagées antérieurement par Madeleine.

Toutes ces actions se poursuivront en 2023 afin de garantir un fonctionnement dynamique de l'ADMD44.

45 - LOIRET



646 ADHÉRENTS

Délégué : Dominique Baron

07 57 58 82 67 - admd45@admd.net

Réunions d'information et d'échanges à : Gien, Pithiviers-le-Vieil, Montargis (invitation des soins palliatifs Amilly => refus du directeur.), Châteauneuf-sur-Loire, Orléans (invitation des soins palliatifs Orléans => 2 membres de l'équipe mobile sont venus) et Beaugency.

Participation à la première demi-journée des délégations.

Tractage sur des marchés avec d'autres adhérents : Châtillon Coligny et Orléans.

Interpellation des candidats à la présidentielle qui tardaient à se prononcer sur l'euthanasie et le suicide assisté.

Interpellation des 59 candidats aux législatives du Loiret : 29 ont répondu (20 candidats pour, 6 indécis, 3 contre).

Diffusions multiples des réponses sur mai-juin, avant le 1^{er} tour et entre les deux. Sur 6 élus le 19 juin, 1 était pour, 2 étaient indécis, 1 était contre et 2 sans réponse.

Participation à AdmdTour à Blois. Stand à la *Rentrée en Fête* à Orléans avec une adhérente.

Le 13 septembre, participation à l'émission *L'Invité du 6/9*, sur *France Bleu Orléans*.

Le 24, assemblée générale à Rouen. Le 27 septembre, participation à *À votre avis* sur *France 3 Centre* :

Fin de vie : faut-il changer la loi ? face au Dr Emmanuelle Noireau (équipe d'appui de soins palliatifs du Loiret).

Réaction à un article du 14 octobre de *Tribune Hebdo* d'Orléans : *Donner la mort ne fait pas partie de notre métier.*

Le 31 octobre, réponses à des questions pour *MagCentre* : *Fin de vie : l'heure du choix.*

Journée mondiale : rassemblement pour inaugurer un arbre planté à Ingré avec la participation de représentants de la commune dont le maire et une adjointe.

Rencontre avec 3 députés du Loiret, les 3 autres n'ont pas donné suite à 3 sollicitations.

Le 25 novembre, participation, avec plusieurs adhérentes, à une conférence-débat, organisée par Jalmalv, en présence de Régis Aubry.

Réunion d'information et d'échanges à Bourges (18) et Nevers (58) (sans délégué ADMD) avec rappel des missions du délégué départemental afin que des adhérents postulent. Un adhérent a présenté sa candidature pour le Cher.

Le 12 décembre, ciné-débat à Bourges (atelier parlementaire du député François Cormier-Bouligeon) avec Jean-Louis Touraine et Anne-Marie Cormier Bouligeon (présidente de Jama'Ve 18). Film : *Tout s'est bien passé.*

46 - LOT



379 ADHÉRENTS

Délégué : Philippe Delort
06 74 72 64 30 - admd46@admd.net

24 février : nomination au poste de délégué pour le département du Lot. Divers contacts pris avec les anciens délégués et notamment avec

Nathalie Micheneau, sans suite.

6 mars : rencontre avec une journaliste de *La Dépêche*, parution d'un article en première page du journal départemental.

Interpellation par courrier des candidats à la présidence de la République.

Contact pris avec une adhérente représentante des usagers à l'Hôpital de Gourdon, Josiane Lavaysse. Envois de divers courriers à l'attention des candidats Lotois aux élections législatives. Transmission de courriers personnalisés à divers adhérents notamment avec une adhérente de Figeac, Nicole Joulas, qui a bien voulu servir de relais...

19 septembre : nouvelle rencontre avec une journaliste de *La Dépêche*, parution d'un article en première page du journal départemental.

24 septembre : participation à l'assemblée générale de l'ADMD à Rouen.

Nombreuses sollicitations auprès de proches et divers hommes publics (ancien président du conseil général, maires...), afin de les sensibiliser au bien-fondé de nos revendications...

Enfin, on peut constater avec plaisir que le nombre d'adhérents pour le département du lot est en nette progression. Que ces derniers en soient remerciés. En effet, nous enregistrons 40 nouvelles adhésions (pour une moyenne de 24 adhésions annuelles au cours des 5 dernières années (sauf 2021 qui a vu également le nombre d'adhésion fortement augmenter) ; phénomène de société et prise de conscience et/ou impact des deux articles publiés dans le quotidien régional ?

Tout au long de l'année, réponse aux sollicitations téléphoniques et emails, soit d'adhérents, soit de personnes attentives à nos positions (afflux important de demande d'information notamment après la parution des deux articles).

47 - LOT-ET-GARONNE



432 ADHÉRENTS

Délégué depuis mai 2022 :

Jacques Vialettes
07 63 34 63 76 - admd47@admd.net

Fin mai, le conseil d'administration a nommé le nouveau délégué départemental. La précédente déléguée a organisé une réunion chez elle avec les adhérentes et adhérents avec qui ils se rencontraient de façon régulière. Toutes ces personnes venaient des environs d'Agen et de Villeneuve-sur-Lot.

Les activités ont pu reprendre leur cours après les vacances scolaires, en particulier les réunions mensuelles entre adhérents. Il a été décidé de mettre en place des réunions vers Agen et vers Marmande. Une a pu être organisée sur le Marmandais avec une douzaine d'adhérents présents prêts à se mobiliser.

Contacts élus

Interpellation par mail des candidats au 2^e tour des élections législatives, un seul retour d'un député qui nous soutient.

En septembre, courrier aux députés et sénateurs. La sénatrice Christine Bonfanti-Dossat et Michel Lauzzana, député, ont été les seuls à nous répondre et accepter que l'on se rencontre. En décembre, rendez-vous avec la sénatrice peu favorable à notre projet de loi, le rendez-vous avec le député a été programmé pour début 2023.

Médias

Plusieurs articles dans la presse locale (*Sud-Ouest* et *La Dépêche du Midi*), avec la présentation du nouveau délégué puis pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Un article est aussi paru concernant une adhérente qui témoignait de sa volonté de voir rapidement une loi être votée. Elle est décédée quelques semaines après.

Nous sommes également intervenus sur une radio locale pour présenter l'ADMD.

Animations

Début octobre présence sur le salon Festi' Nature à Villeneuve-sur-Lot pour faire connaître l'ADMD.

Pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité du 2 novembre, nous étions Porte de Paris à Villeneuve-sur-Lot pour aller à la rencontre des habitants, avec de bons retours.

Après quelques mois avec peu d'activité, la délégation du 47 reprend une animation plus importante et des animations sont prévues pour 2023.

48 - LOZÈRE



135 ADHÉRENTS

Délégué depuis septembre 2022 :

Michel Rigau

07 87 71 75 66 - admd48@admd.net

Adhérent depuis 2009, j'ai pris une part active à notre mouvement dans mon département précédent en Haute-Savoie en participant à l'assemblée générale à Annecy, et à plusieurs mobilisations à Paris ainsi qu'à des tractages sur les marchés et à l'organisation de débats avec des opposants à notre cause. Depuis mon arrivée en Lozère, j'ai participé aux réunions organisées à Mende par mon prédécesseur, Marc Moulis.

Pour notre département, j'ai souhaité m'engager en proposant ma candidature et j'envisage de faire une ou deux réunions par an dans

les 4 villes principales qui sont assez éloignées les unes des autres (Mende, Saint-Chély-d'Apcher, Florac et Marvejols.), des réunions-débats et des ciné-débats, des tractages sur les marchés... et ainsi accroître notre nombre d'adhérents.

Je n'ai malheureusement pas participé à l'assemblée générale à Rouen juste après ma nomination, ayant un autre engagement prévu de longue date ce jour-là.

En revanche, j'ai organisé le 26 octobre à Mende une réunion d'information qui s'est prolongée autour d'un déjeuner convivial pour les adhérents qui le souhaitaient.

À l'occasion de la 15^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, le 2 novembre, je suis intervenu sur les ondes de *Radio Margeride*. J'y ai rappelé l'importance des directives anticipées et des personnes de confiance, notre souhait de développer les soins palliatifs en France et qu'une loi de légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté soit enfin votée.

Il me reste à espérer pouvoir former une petite équipe avec quelques adhérents qui accepteraient de s'engager à mes côtés sur leur secteur.

49 - MAINE-ET-LOIRE



744 ADHÉRENTS

Déléguée : Agnès Bourdain

06 88 23 40 39 - admd49@admd.net

Réunions de l'équipe (12 personnes) : 14 mars, 7 juin et 17 octobre.

4 et 5 mars : participation aux Journées des délégations de l'ADMD à Paris.

10 et 12 mars : distribution de tracts sur deux marchés d'Angers

dans le cadre de la Semaine de mobilisation.

30 avril : réunion annuelle. Présence de Charlotte, responsable du Fichier national des directives anticipées : intervention très appréciée par tous les adhérents.

16 et 20 mai : distribution de tracts à la sortie de l'Institut Municipal à Angers et à la sortie du cinéma *Les 400 Coups* (cinéma d'Arts et d'Essais). Des adhérents sont venus aider l'équipe.

24 juin : participation à une discussion sur la fin de vie suite à la pièce de théâtre *Mon père, cet espion* avec la déléguée de Vendée, à Nantes, pour suppléer au manque de délégué en Loire-Atlantique.

24 septembre : participation de 5 adhérents du Maine-et-Loire à l'assemblée générale à Rouen.

26 septembre : interview de deux d'entre nous sur *Radio catholique Anjou*.

2 novembre : 15^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité : de nombreux adhérents sont venus applaudir notre argumentaire Intox-Désintox théâtralisé au micro, distribuer 500 tracts. Nous avons été interviewés par des journalistes locaux. Ce fut une réelle réussite. À la suite, très bon article sur le *Courrier de l'Ouest*.

8 novembre : participation de 4 adhérents de notre équipe à une conférence sur la fin de vie organisée par le CHU à Cholet. Nous devrions avoir un retour.

10 novembre : intervention de 2 personnes au lycée Mounier à Angers : les élèves avaient créé une proposition de loi sur la fin de vie que nous avons discutée durant 2 heures. Le contact avec des jeunes très enrichissant.

50 - MANCHE**507 ADHÉRENTS****Délégué :** Marc Bugey

06 76 86 48 84 - admd50@admd.net

Se reporter à la délégation de l'Orne (61).

51 - MARNE**398 ADHÉRENTS****Déléguée :** Frédérique Gauttier

03 26 68 25 11 - admd51@admd.net

Conférences et réunions proposées dans le département

La réunion départementale annuelle à Reims en mars s'est déroulée en présence de quatre personnes suite à un défaut de communication.

Forum des associations

Le forum de Châlons dans le cadre de la foire proposant uniquement un stand en semaine, n'a pas été retenu début septembre. Les retours de participants associatifs lors du forum de Vitry-le-François a confirmé le choix de notre délégation : stands non préparés, pas d'accès à l'électricité...

La semaine suivante se tenaient deux forums : celui de Vitry d'une part, et de Reims d'autre part. Monsieur Bandelier a assuré une présence au forum de Reims tandis que la déléguée, avec deux adhérentes, était présente à Vitry.

Les adhérents

Comme les autres années, 2022 a été l'occasion de plusieurs contacts téléphoniques, d'échanges par mail ou de rencontres d'adhérents ou non-adhérents autour des droits des patients et des démarches à engager pour une fin de vie en

Belgique ou en Suisse. Merci au retour très positif des accompagnements tant en Belgique qu'en Suisse. À noter que plusieurs témoignages concernent la difficulté d'accéder à une sédation profonde et continue. La ligne ADMD-Écoute permet la mise en relation d'adhérents ou de leurs proches avec un médecin-conseiller qui interviendra dans le service où vous avez constaté un cas d'acharnement thérapeutique.

Les représentations

En 2022, les représentations ont été assurées par la représentante des usagers de la clinique d'Epernay, madame Venerozy.

La déléguée pour la Marne a quant à elle pu assister aux sollicitations de Reims, le soir, en visio-conférence. Les représentations dans les services de santé de Châlons proposées en journée en dehors des congés scolaires ne sont plus assurées depuis avril 2022.

La délégation de la Marne est présente sur les secteurs suivants :

Châlons-en-Champagne

Frédérique Gauttier :

03 26 68 25 11

Secteur Epernay

Marie-France Venerozy :

03 26 32 02 23

Secteur Vitry-le-François

Vacant, avis au volontaire

Secteur Reims

Michel Bandelier :

06 72 45 53 48

Merci à nos différents correspondants qui permet à notre délégation d'être présente dans plusieurs villes du département.

52 - HAUTE-MARNE**68 ADHÉRENTS**

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (0148 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mis-

sion de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

53 - MAYENNE**179 ADHÉRENTS****Délégué :** Michel Neveu

06 19 29 17 45 - admd53@admd.net

Permanences mensuelles chaque 2^e jeudi du mois au Centre Hospitalier de Laval à la Maison des Usagers de 14h à 16h.

Membre de la Commission des Usagers du Centre Hospitalier de Laval, j'ai participé à toutes les réunions afin d'examiner les plaintes et réclamations. J'ai participé également à quatre réunions au Centre Hospitalier traitant de l'hygiène des mains du personnel soignant.

4 et 5 mars : présent aux 42^e Journées des délégations à Paris.

11 avril : en tant que représentant des usagers au Centre Hospitalier de Laval, j'ai été associé aux travaux de certification de l'hôpital et auditionné par les certificateurs.

2 mai : participation à l'assemblée régionale de France Assos Santé Pays de la Loire où je représentais l'ADMD au Centre des Congrès à Angers.

20 mai : invité à 8h08 sur *France Bleu Mayenne* pour 5 minutes d'antenne dans le cadre de la 16^e Semaine de mobilisation de l'ADMD.

21 mai : tractage sur le marché de Laval en compagnie de quelques militants de la délégation, à la rencontre des Mayennais et des candidats aux élections législatives.

9 juillet : accueil des Jeunes ADMD en centre-ville dans le cadre de l'AdmdTour. Belle matinée militante où de nombreux Lavallois sont venus nous rendre visite.

4 septembre : forum des associa-

tions à Laval. Belle journée militante en présence des adhérents de la délégation sur le stand.

10 septembre : réunion publique à Laval autour de la fin de vie dans les salons de l'hôtel Kyriad, en présence de notre président Jonathan Denis et d'une cinquantaine de personnes.

12 septembre : intervention de notre président Jonathan Denis sur France Bleu Mayenne à 8h08 pour 5 minutes d'antenne suite à cette réunion publique du samedi 10 septembre.

12 octobre : participation à une table ronde autour des soins palliatifs et de la fin de vie auprès des élèves aides-soignants du Centre Hospitalier du Nord-Mayenne.

29 novembre : intervention sous la forme d'une table ronde sur le thème de la fin de vie *Accompagnement et soins palliatifs* à l'initiative de l'équipe mobile de soins palliatifs du Centre Hospitalier du Nord-Mayenne.

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

55 - MEUSE



MEURTHE-ET-MOSELLE :

608 ADHÉRENTS

MEUSE : 76 ADHÉRENTS

Délégué depuis septembre 2022 : Maxence Pelletier - 06 59 46 71 36 - admd57@admd.net

Se reporter à la délégation de la Moselle (57).

56 - MORBIHAN



1041 ADHÉRENTS

Déléguée : Renée Jeanjean
06 87 58 42 07 - admd56@admd.net

Lorsque le mauvais sort s'acharne, les soucis de santé se multiplient ! Suite à mon opération du genou, qui s'est bien passée en octobre, j'ai fait une chute sur ma prothèse toute neuve, ce qui a entraîné une déformation des os tibia et péroné : fauteuil roulant, déambulateur, et maintenant cannes ! Cela m'a permis de constater que peu de choses sont faites pour les personnes handicapées !

Nous avons été présents au forum de Vannes et de Lorient et avons retrouvé avec plaisir certains de nos adhérents tandis que d'autres nous ont rejoints en s'inscrivant à notre association.

Un grand merci pour Marie-Odile Losguardi qui, malgré la perte de son gendre dans des conditions très pénibles, a eu la force de continuer à nous être une aide précieuse.

Dans nos actions nous sommes également soutenus par nos jeunes qui ont participé activement aux forums, et n'hésitent pas à se présenter pour prendre des responsabilités. Merci à Emilie et Paolo.

Heureusement le téléphone existe et un grand merci aux membres de l'ADMD-Écoute qui vous permet d'avoir des réponses à certaines de vos questions.

Comme vous, nous sommes en attente des décisions concernant un projet de loi sur la fin de vie.

Je vous rappelle que seule l'ADMD possède un fichier national des directives anticipées, ouvert à tous, car dans certaines réunions publiques des orateurs se permettent de nous dire qu'il n'y a aucun fichier

national ! Soyons vigilants et suivons avec attention le travail effectué par notre président Jonathan Denis et toute l'équipe de l'ADMD. Nous ne pouvons pas laisser dire de pareilles accusations que j'ai entendues lors d'une conférence à Vannes.

De même pour les directives anticipées, vous devez les avoir toujours avec vous et exiger qu'on les inscrive dans votre dossier.

L'ADMD demande une loi de fin de vie complète, c'est-à-dire l'accès universel aux soins palliatifs, le droit au suicide assisté et à l'euthanasie. Pourquoi ce rappel : parce que je n'ai pas pu organiser les réunions que j'aurais voulu faire et pour que vous soyez clairs et puissiez répondre à ce genre de questions qui nous font passer pour ce que nous ne sommes pas. Nous n'avons qu'un souhait : rester maître de notre propre parcours de fin de vie.

Je terminerai en disant que les années passent vite et je serais heureuse de voir quelqu'un ou quelqu'une prendre le relais pour que notre délégation soit toujours représentée.

Enfin, si la vie est parfois un combat, il est primordial que la fin de vie soit la plus digne possible.

Bon vent à tous, et restons positifs.

57 - MOSELLE

557 ADHÉRENTS

Délégué jusqu'en septembre 2022 :

Thomas Scuderi



Délégué depuis septembre 2022 : Maxence Pelletier - 06 59 46 71 36 - admd57@admd.net

Tout d'abord je souhaite remercier Thomas Scuderi pour son enga-

gement comme délégué départemental de la Moselle : le travail de délégué n'est pas une sinécure...

Depuis le mois de septembre, j'ai initié un certain nombre de projets (deux débats sont en préparation, ainsi que des ateliers directives anticipées) et repris certaines activités (notamment les réunions avec les adhérents). Il reste à voir l'organisation des prochaines permanences fixes ainsi que le programme d'action pour la Semaine de mobilisation avec les militants. L'accueil téléphonique avec la nouvelle ligne dédiée est opérationnel et les appels sont de plus en plus nombreux.

Les contacts avec les parlementaires (notamment avec les nouveaux parlementaires) progressent : j'en ai déjà rencontré plus de la moitié à ce jour et il est clair pour la plupart d'entre eux que notre combat citoyen est crucial.

Il ne reste plus qu'à se pencher sur le volet communication de la délégation, et toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour travailler dessus !

58 - NIÈVRE

215 ADHÉRENTS

La délégation de la Nièvre n'étant plus représentée, Dominique Baron, délégué de l'ADMD pour le Loiret, a proposé d'animer une réunion d'information afin d'échanger expériences et points de vue sur la fin de vie, de rappeler l'importance des directives anticipées, d'évoquer l'actualité concernant la fin de vie en France et d'aborder les missions du délégué départemental. Celle-ci s'est tenue à la Maison des Eduens, à Nevers le samedi 26 novembre.

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

59 - NORD

1197 ADHÉRENTS

Déléguée jusqu'en mai 2023 :

Monique Ladesou



Délégué depuis mai 2023 :

Philippe-Henry Pierson-Fauqueur
07 56 81 43 74 - admd59@admd.net

Mobilisation des adhérents de la métropole

5 séances de formation (euthanasie versus suicide assisté, directives anticipées et personne de confiance, comprendre les craintes et arguments d'opposition).
2 réunions d'information.

Les débats

Nous avons été à l'initiative ou invités à six débats publics dont deux hors métropole à Valenciennes.

La diffusion du guide

Témoignages, un guide pour agir a été produit en 500 exemplaires. 324 exemplaires ont été vendus, une centaine distribuée à des personnalités locales et nationales. Il a reçu un accueil très élogieux des usagers de santé, adhérents et sympathisants mais aussi des professionnels de santé et de la presse. Il nous a ouvert des portes et permis de sensibiliser un plus grand nombre de personnes à l'enjeu d'une bonne loi sur la fin de vie.

Forums d'associations

Nous avons participé à deux forums d'associations, Lille et Tourcoing mobilisant une dizaine de militants.

Les groupes locaux

La délégation comprend désormais huit groupes locaux, dont ceux de Dunkerque et de Valenciennes. Ils doivent faciliter les rencontres et projets d'adhérents, qu'ils n'ont pas

d'autre statut et chacun est libre de participer là où bon lui semble.

Une collaboration constructive avec France Asso Santé

Nous avons participé à quatre rencontres organisées par FAS. Aujourd'hui nous avons 4 représentants des usagers du Nord et 2 du Pas-de-Calais. Nous sommes présents dans la CRSA et CA et les commissions directives anticipées et personnes âgées.

La presse

La PQR a couvert la plupart de nos événements, la télévision France 3, BFM et 2 radios libres.

Les appels

La délégation a reçu en une année 125 appels, dont 78 % de femmes. Le téléphone domine avec 63 appels. Quatorze d'entre eux ont été redirigés vers notre comité de médecins, créé cet été, qui apporte un premier conseil et facilite l'accès à un service de soin en Belgique.

Le comité médical

Il est composé de 6 médecins, avec pour mission :
- l'accompagnement des personnes en démarche en Belgique pour éviter l'encombrement des consultations médicales belges.
- la médiation avec l'équipe médicale en charge de la personne en fin de vie à sa demande.
Plusieurs médecins suivent la formation EOL en Belgique.

60 - OISE

451 ADHÉRENTS

Délégué depuis septembre 2022 :

Daniel Iatrides
07 52 03 52 23 - admd60@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activité durant l'année 2022.

61 - ORNE



236 ADHÉRENTS

Délégué : Marc Bugey

06 76 86 48 84 - admd61@admd.net

En 2022, les délégations ADMD pour la Manche et l'Orne ont pu réaliser un certain nombre d'actions avec l'aide de nombreux adhérents et adhérentes bénévoles que je remercie chaleureusement. Je vous en rappelle l'essentiel.

Plusieurs permanences à Cherbourg, Saint-Vaast-la-Hougue, Valognes, Alençon. **Réunions publiques** à Cherbourg et Granville.

15^e Semaine de mobilisation du 12 au 20 mars : tractages sur les marchés et distribution de brochures à Pontorson, Avranches, Cherbourg, Alençon, Longny-au-Perche, Flers, Mortagne-au-Perche, Val-au-Perche.

2 novembre, 14^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité : tractages sur les marchés et distribution de brochures à Pontorson, Avranches, Alençon, Flers, Ceton, Saint-Sauveur-des-Carrouges, Mauves-sur-Huisne.

Participation en septembre au **forum des associations d'Argentan** et à la **42^e assemblée générale de l'ADMD à Rouen**,

Débat public après la projection du **documentaire d'Anne Bert** le 30 avril à Flers avec la participation de la MSA de l'Orne.

Participation à la **commission des usagers et au conseil de surveillance** au Centre Hospitalier de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Participation aux derniers **ateliers de l'EREN** à Caen et au Havre (Espace de Réflexion Ethique de Normandie) dont l'objectif était de participer, dans le cadre d'une consultation citoyenne à une ré-

flexion sur l'euthanasie et le suicide médicalement assisté.

62 - PAS-DE-CALAIS

468 ADHÉRENTS

Une réunion publique a été organisée le mercredi 18 mai à l'hôtel Mercure d'Arras animée par Yoann Brossard, notre secrétaire général. Plusieurs dizaines de personnes ont participé à cette présentation et ont pu échanger autour de l'actualité politique et des conséquences de celle-ci sur la thématique de la fin de vie dans les prochains mois. Cela a aussi été l'occasion d'échanger avec les adhérents du département ayant assisté à cette réunion. De nombreux sujets ont été abordés tels que le respect de la volonté du malade et des directives anticipées ou encore de la manière de faire entendre les revendications de l'ADMD. Les participants ont pu également entendre de douloureux et poignants témoignages.

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

63 - PUY-DE-DÔME

823 ADHÉRENTS

Déléguée jusqu'en septembre 2022 :

Jeany Galliot



Déléguée depuis novembre 2022 :

Maryse Béal

07 81 99 42 08 - admd63@admd.net

Tout d'abord, je voudrais au travers ces quelques lignes rendre un

hommage appuyé à Jeany Galliot qui m'a précédé dans la fonction et qui nous a quittés le 8 septembre 2022.

N'ayant pris ma nouvelle fonction de déléguée pour le Puy-de-Dôme que la deuxième semaine du mois de novembre 2022, les activités de la délégation ont été peu nombreuses sur cette fin d'année.

Une interview a été accordée à France 3 Auvergne en compagnie d'un adhérent sur ce qu'est l'ADMD et le combat mené pour obtenir une loi sur le droit de mourir dans la dignité en France, loi d'ultime liberté.

Une réunion des adhérents pour me présenter a été organisée avec mon délégué adjoint le 9 décembre dans le local dédié à l'ADMD au Centre Jean Richepin à Clermont-Ferrand. Une centaine d'adhérents ont été présents, ce qui a permis de faire connaissance et de constituer une équipe motivée pour pouvoir répondre au mieux aux différentes mobilisations à venir.

Contact a également été pris avec les responsables des différents sites du CHU de Clermont pour la remise en place des permanences dès le début 2023.

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

1043 ADHÉRENTS

Ce n'est pas moins de deux étapes de l'AdmdTour (qui en comptait 20 au total) que notre département a eu la chance d'accueillir en 2022. Les Jeunes ADMD sont, dans un premier temps, venus à la rencontre des Palois et des Palois le samedi 2 juillet pour la deuxième étape de leur tour de France. Puis, le lendemain, c'est Biarritz qui a accueilli la grande caravane habillée aux couleurs de l'ADMD, avec la présence de notre président Jonathan Denis. Deux bonnes occasions pour nos adhérents, pour les visiteurs de passage et pour les habitants de ces villes ; de s'infor-

mer et d'échanger avec nos jeunes militants : directives anticipées, droit des malades en fin de vie, revendications de l'ADMD, actualité sur le sujet, témoignages... Un grand merci aux jeunes mobilisés sur ces deux étapes pour leur enthousiasme et leur disponibilité autour de Pierre Juston, administrateur de notre association, et de Déborah Fort, co-responsable des Jeunes ADMD : Annaëlle, Jérémy, Grégoire et Thomas.

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.



339 ADHÉRENTS

Délégué : Jean Haillet

06 40 56 30 24 - admd65@admd.net

Depuis que je suis délégué pour les Hautes-Pyrénées, je me suis fait un devoir de répondre aux sollicitations et demandes de renseignements venant de personnes qui apprennent l'existence de l'ADMD et d'adhérents de notre association. Pour ces dernières, je leur propose d'aller à leur rencontre afin de les écouter et de les éclairer à la fois sur l'action de l'ADMD, sur l'évolution en faveur d'une loi de liberté et sur les éventuelles possibilités d'aller en Belgique ou en Suisse.

Des adhérents en Ehpad souhaitent me voir régulièrement, je vais donc leur rendre visite et converser librement avec eux. Je suis bien conscient que ces relations ne résolvent pas leurs problèmes phy-

siques, mais j'ai le sentiment que je leur apporte le soutien psychologique qu'ils attendent d'autant plus que leurs relations avec le monde médical les déçoivent souvent : on leur fournit de la technique, ils désirent de l'humanité. C'est celle-ci, dans une relation amicale, que j'essaie de leur apporter.

L'année 2022 ne m'a pas permis de faire venir mon ami, le docteur Yves de Loch, mais si les grèves françaises n'empêchent pas sa venue, comme ce fut le cas à deux reprises au début de l'année 2023, il viendra à Tarbes parler à un public nombreux, comme ce fut le cas en 2019.

66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES



703 ADHÉRENTS

Déléguée : Michelle Andréani

07 88 59 25 77 - admd66@admd.net

Tenue de permanences à la Maison des associations de Perpignan.

Contacts téléphoniques nombreux dans un département rural.

Organisation d'un ciné-débat autour du film *Blackbird* au cinéma Le Castillet à Perpignan le 29 novembre en présence de Pierre Juston, administrateur de l'ADMD.

Participation à une table ronde organisée par le parti Renaissance à Canet-en-Roussillon en présence de Jean-Louis Touraine, député honoraire, membre du comité d'honneur de l'ADMD, et deux médecins : un débat où des arguments contradictoires se sont affrontés.

67 - BAS-RHIN



899 ADHÉRENTS

Délégué : Robert Wohlfahrt

06 08 36 06 15 - admd67@admd.net

Rien ne vaut la rencontre entre les membres. Nous organisons en plus des permanences mensuelles, qui nous ramènent chaque fois au moins deux personnes intéressées par notre association, nous organisons des réunions publiques tous les trois mois.

Ces réunions, en plus de nous sentir en groupe, permettent des discussions et des entraides. Par exemple, nous avons des personnes seules qui n'ont pas de famille proche, cela permet à d'autres de les aider et avec beaucoup d'émotions, nous arrivons à nous soutenir les uns les autres.

Le fait d'être bien soutenus par la presse locale nous permet de nous faire connaître et les personnes qui cherchent une solution de venir en discuter avec nous.

Nous avons aussi demandé à des adhérents de pouvoir de temps en temps faire la permanence, à tracter sur les marchés, et surtout notre dernier atout d'écrire en leur nom personnel pour l'ADMD aux politiques de tous poils et de tous bords, que ce soit les maires les députés, les sénateurs... pour d'abord s'exprimer et éclairer notre demande qui n'est pas de légiférer mais d'autoriser une liberté, notre liberté, ma liberté.

68 - HAUT-RHIN



431 ADHÉRENTS

Déleguée : Huguette Wiczerzak
06 73 27 75 13 - admd68@admd.net

Partages Facebook.
Distribution de flyers dans les boîtes aux lettres.
Réunion publique avec la présence du Dr Erika Preisig, de Lifecircle.
Interview sur *France 3 Alsace*.
4 réunions adhérents et publiques à Colmar et Mulhouse.
Réunion Ligue des Droits de l'Homme à Colmar.
Participation au débat MGEN *Fin de vie* à Mulhouse.

69 - RHÔNE



2388 ADHÉRENTS

Déleguée : Sylvie Longeon-Curci
06 35 16 14 55 - admd69@admd.net

Février

Rencontre de deux élus La France Insoumise, P. Mourier et M. Le Dily. Droit à l'euthanasie inscrit dans le programme de campagne présidentielle LFI.

Mars

Rencontre députée A. Brugnera (LREM) en faveur de l'évolution de la loi. 1^{ère} Semaine de mobilisation/élection présidentielle -> distribution de tracts. Réunion publique le 19 mars en présence de JL Touraine et de Y. Brossard en présence de plus de 250 personnes.

Avril

2^e Semaine de mobilisation -> distribution de tracts.

Mai

Participation à l'Agora Harmonie Mutuelle sur la fin de vie (environ 60 personnes). L'accent a été mis sur l'importance des directives anticipées.

Rencontre du sénateur B. Fialaire (RDSE), en faveur du déploiement plus important des soins palliatifs avant de changer la loi.

Juin

Distribution de tracts pour les élections législatives.

Rencontre du Dr F. Damas à Lyon. Projets de ciné-débat sur le film *Les Mots de la fin*. Publication de son livre *La Mort Choisie*.

Septembre

Pique-nique de rentrée avec 35 adhérents au Parc de la Tête d'Or et échanges d'idées sur les projets à venir. Tenue d'un stand au forum des associations et échanges avec de nombreux visiteurs.

Octobre

Ciné-débat au Toboggan de Décines, *Tout s'est bien passé* avec l'intervention de nos Jeunes ADMD.

Novembre

Organisation d'une marche lumineuse pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, 100 adhérents présents -> bel article et photo dans *le Progrès*. Rencontre députée N. Serre (LR) en faveur des soins palliatifs.

Participation de l'ADMD à l'AG du syndicat SNES-FSU (enseignants). Présentation des missions de l'association et réponses aux diverses questions.

Participation de l'ADMD à la conférence *La fin de vie : faut-il faire évoluer la loi ?* organisée par S. Peillon (Renaissance) en présence de JL Touraine et JL Romero-Michel. Animation de la table ronde et ré-

ponses aux questions.

Interpellation de plusieurs adhérents (téléphone et courriel) sur notre positionnement vis-à-vis des partis politiques - Questionnement concernant notre neutralité - Clarification faite auprès de Jonathan Denis.

Décembre

Interviews réalisées par une correspondante locale de *Libération* au local de la permanence et par téléphone pour les Jeunes ADMD -> article publié le jour du démarrage de la Convention citoyenne le 9 décembre.

Organisation par l'ADMD d'une réunion avec 3 maires du Beaujolais à la mairie de Bagnols. Une position commune favorable à notre combat.

70 - HAUTE-SAÔNE



155 ADHÉRENTS

Déleguée : Patricia Maîtret
06 61 90 88 09 - admd70@admd.net

Tout au long de l'année

Communication et partage d'informations à quelques adhérents du secteur de Vesoul par SMS, tels que les émissions de télé, de radio à venir sur sujet de la fin de vie.

Nous avons reçu des appels ponctuels de personnes en détresse qui désirent obtenir rapidement des renseignements sur notre association.

Mars : Semaine de mobilisation : aucune manifestation. Cause : l'actualité prioritaire urgente et nationale de la guerre en Ukraine est le seul sujet intéressant les gens.

Juin : repas convivial avec les adhérents du secteur de Champlitte.

Septembre : préparation de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité avec une

adhérente motivée et connaissant les futurs intervenants, ainsi que le site d'accueil.

2 novembre : Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

À 12h, déjeuner convivial au restaurant Eurotel de Frotey-les-Vesoul.

À 15h, *Contes et chansons*, sur le thème de la mort, par une artiste et un groupe de chanteurs locaux à la Cabane à Conseils à Vesoul.

La délégation remercie aussi tous ceux qui ont contribué à notre lutte, par quelque moyen que ce soit, non sans avoir une pensée pour les nôtres qui n'ont plus la possibilité de le faire.

71 - SAÔNE-ET-LOIRE

462 ADHÉRENTS

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

72 - SARTHE



506 ADHÉRENTS

Délégué : Rémi Marchand

07 64 11 21 21 - admd72@admd.net

Les militants de l'ADMD Sarthe sont plus que jamais déterminés.

2022 a été une année militante pleine de force, de joie de vivre.

Rémi Marchand a passé le relais de référent Jeune à Dylan Perré qui anime désormais les initiatives des Jeunes ADMD en Sarthe.

Nous avons continué à fréquence régulière de tenir nos réunions / permanences à la Maison des as-

sociations chaque premier lundi du mois, au Mans, des réunions qui ont continué à connaître un vrai intérêt auprès des adhérents et personnes souhaitant en savoir plus sur notre mobilisation.

Nous avons rédigé une tribune pour interpeller le président de la République sur notre combat, signée par plus de 70 personnalités du département en faveur d'une loi de libre choix, signée par des artistes (chanteurs, peintres, drag queen...), des responsables syndicaux et associatifs ainsi que des élus.

L'ADMD Sarthe a continué à avoir des liens forts avec l'ensemble des députés départementaux, et des sénateurs.

Nous avons, comme désormais traditionnellement, animé un stand de l'ADMD dans le village associatif de la Marche des Fiertés.

La MGEN a invité Jean-Luc Romero-Michel et notre délégué Rémi Marchand pour une réunion de travail, dans le cadre des travaux réalisés par les adhérents mutualistes en faveur du droit de mourir dans la dignité.

Le pique-nique de l'ADMD Sarthe a également, comme chaque année, connu un grand et vif succès auprès des adhérentes et adhérents.

Les déléguées adjointes de l'ADMD Sarthe, Alexandra Durand et Béatrice Sylvain, ont continué à rédiger les journaux départementaux de l'ADMD Sarthe.

Notre délégué départemental, Rémi Marchand, s'est rendu à l'assemblée générale de l'ADMD à Rouen, accompagné de Colette Ganeray.

Encore beaucoup d'initiatives portées par notre délégation très active pour les mois à venir.

73 - SAVOIE



582 ADHÉRENTS

Délégué : Florian Penaroyas

07 83 67 86 15 - admd73@admd.net

La délégation de Savoie a répondu présente aux demandes d'interventions aux réunions des associations partenaires. Dans la mesure de mon emploi de temps, j'ai répondu aux sollicitations des adhérents.

Notre action de lobbying et de sensibilisation auprès des parlementaires a continué. On note une évolution lors des derniers votes.

Dans le cadre des réunions nationales, le délégué a participé aux Journées des délégations à Paris les 4 et 5 mars ainsi qu'à l'assemblée générale de l'ADMD à Rouen, le 24 septembre.

74 - HAUTE-SAVOIE



855 ADHÉRENTS

Délégué : Cyril Journet

06 19 92 02 04 - admd74@admd.net

Se reporter à la délégation d'Ille-et-Vilaine (35).

75 - PARIS

PARIS CENTRE (1^{ER}, 2^E, 3^E ET 4^E)



424 ADHÉRENTS

Déléguée : Chantal Links

07 48 12 45 09 - admd.pariscentre@admd.net

Une année marquante puisque j'ai été nommée deux fois déléguée ! Déléguée pour le 4^e arrondissement de Paris fin janvier 2022, et tout récemment en novembre, déléguée de Paris Centre (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements de Paris).

Novice donc en 2022, j'ai privilégié en premier lieu l'observation et le contact avec les adhérents avant de pouvoir démarrer quelque action. Et afin de bien comprendre l'organisation et les enjeux de l'ADMD, deux grands rendez-vous proposés par l'association ont été formateurs : les Journées des délégations (en mars) et l'assemblée générale (en septembre).

Concernant les actions menées par la délégation de Paris 4

Par une chaude journée de mai et en présence de Jonathan Denis, intervenant, un meeting/débat public a été organisé à la mairie de Paris Centre.

Dans le cadre de la mise en œuvre et les travaux de la Convention citoyenne autour de l'évolution de la loi du 2 février 2016 dite Claeyss/Leonetti, j'ai sollicité notre députée de Paris 4 en l'encourageant à appuyer la demande de la majorité des Français pour une loi de liberté et de dignité, et être active à l'Assemblée nationale.

En octobre, j'ai souhaité inaugurer des rencontres adhérents en petits groupes dans leur périmètre d'habitation et dans un cadre informel : le café ! La formule, appréciée et qui sera répétée, permet d'échanger de manière intime et constructive.

Le 2 novembre, une équipe rapprochée de la délégation de Paris 4 était présente lors du rassemblement de l'ADMD place de la République à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Concernant la nouvelle délégation de Paris Centre

Je remercie le conseil d'administration de l'ADMD de sa confiance qui vient de me confier cette toute nouvelle délégation.

L'année 2023 s'annonce particulièrement intense et pleine d'espoir pour notre cause, la délégation Paris Centre fera sa part.

5^E & 6^E

Déléguée jusqu'en septembre 2022 :

Anne Vivien



5^E : 317 ADHÉRENTS

6^E : 273 ADHÉRENTS

Déléguée depuis septembre 2022 :

Odile Roussel

07 87 79 27 07 - admd.paris6@admd.net

Pour la Semaine de mobilisation de l'ADMD, nous avons tracté sur le marché Raspail le 18 mars.

Le 14 mai, j'ai enfin pu faire une réunion des adhérents en présence, après 2 ans d'interruption Covid, sur le thème des actualités concernant les lois sur la fin de vie en France et ailleurs. Cette réunion a eu lieu à la librairie Utopia, la salle était pleine, avec une cinquantaine de participants très attentifs et intéressés.

Le 10 septembre, aidée de 2 adhérentes, j'ai assuré une permanence à la journée des associations de la mairie du 6^e arrondissement. Cette manifestation a reçu 294 visiteurs. Nous avons répondu à de nombreuses questions et reçu des représentants des députés des cir-

conscriptions, élus et candidats.

Le 24 septembre, j'ai participé à l'assemblée générale de notre association à Rouen, où les intervenants ont été particulièrement passionnants pour nous mobiliser avant le début de la Convention citoyenne sur la fin de vie et toutes les réflexions prévues sur ce sujet enfin mis en avant.

J'ai ensuite démissionné de mon poste de déléguée pour me consacrer à d'autres tâches pour l'ADMD. Mais la continuité est bien assurée.

Anne Vivien

7^E & 8^E



7^E : 195 ADHÉRENTS

8^E : 109 ADHÉRENTS

Délégué : Florent Giry

06 60 39 35 47 - admd.paris8@admd.net

L'année 2022 a été marquée dans la délégation par l'organisation d'une réunion publique en mars sur le thème *Les combats portés par l'ADMD : où en sommes-nous ?* en présence de notre président Jonathan Denis. Puis lors des élections législatives, un courrier a été adressé à tous les candidats déclarés des circonscriptions couvertes par les 3 arrondissements dont j'ai la charge (avec le 16^e arrdt) pour connaître leur position. Une synthèse des réponses reçues a ensuite été envoyée aux adhérents avant le jour de vote.

À noter également un entretien avec des élèves en journalisme à Sciences Po Paris, en amont du lancement de la Convention citoyenne sur la fin de vie.

Merci aux 3 adhérentes qui participent régulièrement aux réflexions sur les événements à organiser au sein de la délégation, cela aide à rythmer l'année !

9^E & 10^E**9^E : 197 ADHÉRENTS****10^E : 258 ADHÉRENTS****Délégué :** Rémi Chauvet

06 31 33 63 56 - admd.paris10@admd.net

L'année 2022 a été marquée par la soirée de ciné-débat organisée le 29 juin au Brady (boulevard de Strasbourg - Paris 10^e) autour du documentaire belge *Les mots de la fin*, en présence du président de l'ADMD, Jonathan Denis, et du professeur François Damas que l'on suit dans ce documentaire. Une centaine de personnes étaient présentes - dont des non-adhérents - y compris notre amie Katherine Icardi, atteinte de la maladie de Charcot et qui témoigne régulièrement dans les médias.

Un représentant de la délégation a participé à la 15^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, sur la place de la République, le 2 novembre, accompagné de plusieurs adhérents de la délégation. Comme toujours, les adhérents de la délégation ont la possibilité de rejoindre notre permanence ADMD-Écoute (01 48 00 04 92) afin de poser toutes les questions relatives à la fin de vie, qu'il s'agisse d'informations d'ordre général ou d'un cas particulier.

11^E**484 ADHÉRENTS****Délégué :** Dominique Barthélémy

06 22 16 75 01 - admd.paris11@admd.net

Au jour du bouclage de ce Journal, le rapport d'activité de la délégation ne nous était pas parvenu.

12^E & 13^E**525 ADHÉRENTS****678 ADHÉRENTS****Délégué :** Jean-Luc Romero-Michel

admd.paris12@admd.net

Après deux années 2020 et 2021 peu favorables aux réunions publiques, nous avons enfin pu reprendre nos activités en présentiel.

Le 14 avril, à un mois du premier tour de l'élection présidentielle, j'ai organisé une réunion publique à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 12^e arrondissement, à laquelle Jonathan Denis, président de l'ADMD, s'est joint à nous.

Tout au long de l'année j'ai continué à interpeller les parlementaires sur la question de la fin de vie et à les sensibiliser sur l'importance d'une nouvelle loi.

En qualité de président d'honneur de l'ADMD, je suis, à l'invitation de la mairie de Panazol, en Haute-Vienne et de Béatrice Géraud, déléguée, allé animer une conférence. Au mois de juin, à quelques jours des élections législatives, j'étais au côté de Pierre Juston, administrateur et délégué pour la Haute-Garonne pour interpeller les candidats aux législatives du département, à l'occasion d'une conférence à l'auditorium de Blagnac.

Le 1^{er} juillet je participais au lancement de la 7^e édition de l'AdmdTour à Toulouse, au côté des Jeunes ADMD.

Pris par d'autres engagements, je n'ai pas pu participer à la 15^e Journée pour le droit de mourir dans la dignité le 2 novembre sur la place de la République à Paris, mais j'étais présent à l'assemblée générale à Rouen, en septembre.

14^E**629 ADHÉRENTS**

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim. Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

15^E**925 ADHÉRENTS****Déléguée :** Christine Brunet

07 86 50 96 96 - admd.paris15@admd.net

J'ai pris la délégation de Paris 15^e en début d'année 2022. Le bilan d'activités sera donc court.

Je me suis efforcée de rester à l'écoute des adhérent.e.s et de répondre à leurs demandes en les rencontrant si nécessaire.

J'ai commencé à intervenir sur twitter et autres réseaux sociaux. J'ai pour l'année 2023 de plus fortes ambitions quant à l'activité générale et je nous souhaite collectivement que la loi change.

16^E**590 ADHÉRENTS****Délégué :** Florent Giry

06 60 39 35 47 - admd.paris16@admd.net

Se reporter à la délégation pour les 7^e et 8^e arrdts.

17^E**405 ADHÉRENTS****Déléguée :** Agnès Stiesz

06 95 47 63 14 - admd.paris17@admd.net

Le début de l'année 2022, l'activité dans l'arrondissement s'est limitée,

Covid oblige. Cependant, progressivement les rencontres (face to face) ont repris.

Tout comme en 2020 et 2021, j'ai été très disponible par téléphone, car nombre de nos adhérents étaient isolés et avaient besoin de parler et d'échanger.

Plusieurs d'entre eux (ou dans les familles) ont été touchés plus ou moins par la Covid. Au cours de ces échanges, j'ai pu faire des recommandations ou donner des explications sur la maladie, des conseils sur la vaccination...

Actions

Relation téléphonique avec les adhérents et accompagnement pour certaines démarches : choix et rôle de la personne de confiance, conseil sur la fin de vie...

Le 16 juin, de 18h à 21h, j'ai organisé un pique-nique apéritif au Parc Monceau pour fêter nos retrouvailles après deux ans de restrictions sanitaires, mais aussi pour nous souhaiter de bonnes vacances. J'avais également invité les candidats à la députation à se joindre à nous... Beaucoup se sont excusés, un petit nombre a participé à cette rencontre informelle en plein air !

Participations

4 et 5 mars : 42^e Journées des délégations à Paris (au lieu de janvier).

24 septembre : assemblée générale à Rouen.

2 novembre : rassemblement place de la République pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Depuis septembre

Une fois par mois, je réponds à l'invitation du maire pour partager *Le petit café du Maire*. Cela me permet de rencontrer le maire, des membres de son équipe, des adhérents ou des futurs adhérents... et de distribuer des flyers.

De répondre aux invitations de nos deux députées pour des réunions

publiques en circonscription. Là aussi, échange avec la députée, les AP, et les invités au débat : Jean Leonetti, Jean-Christophe Combe, Isabelle Rome, Julie Couturier, Mathieu Hervé-Barrouyer... et de distribuer des flyers !

18^E, 19^E & 20^E



18^E : 399 ADHÉRENTS

19^E : 409 ADHÉRENTS

20^E : 568 ADHÉRENTS

Déléguée : Sophie Grassano

06 31 07 09 11 - admd.paris20@admd.net

En 2022, comme par le passé, j'ai participé :

- aux 42^e Journées des délégations, à Paris, vendredi 4 et samedi 5 mars, à Paris,

- à la 42^e assemblée générale de l'ADMD à Rouen, le samedi 24 septembre,

- à la 15^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, place de la République à Paris.

Cette année a été l'occasion de répondre à des interviews pour des radios, télévisions, journaux et médias Internet. Parmi celles-ci :

Télévisions et radios : France 2, télé matin avec Julia Vignali, LCP avec Céline Vrespy (novembre), France Culture avec Marion Bothorel.

Des médias étrangers dont les antennes sont à Paris : ORT, télévision autrichienne, VRT, radio néerlandaise, *Tribune de Genève*.

Loopsider, média Internet : interview avec Héloïse Janjaud, - et ses comédiens - actrice que vous aurez peut-être vue dans des séries TV, mais aussi comédienne et metteuse en scène, pour une de ses pièces qui porte sur la fin de vie.

Plusieurs étudiants à Sciences-Po et écoles de journalisme qui ne sont pas à négliger car plusieurs d'entre eux m'ont recontactée plus

tard alors qu'ils étaient devenus journalistes.

Par ailleurs, j'utilise de façon quasi-quotidienne Twitter pour relayer les messages militants de l'ADMD, je suis restée à l'écoute des adhérents, en répondant à leurs mails, textos, appels.

Je fais appel à votre aide, et c'est réellement une nécessité, particulièrement pour participer aux stands lors des journées des associations proposées par les mairies en septembre 2023. Et pour vous toutes et tous qui lisez ceci, j'accueillerai avec plaisir vos contributions.

76 - SEINE-MARITIME



1120 ADHÉRENTS

Délégué : Yves Grégoire

06 21 56 62 92 - admd76@admd.net

Reprise cette année de nos activités presque normalement.

Quatre permanences fonctionnent : Dieppe (René Lhérondel, délégué adjoint), Rouen (Rémy Girard, délégué adjoint), Le Havre (Marie-Françoise Devaux, déléguée adjointe), et au CHU de Rouen à l'Espace des Usagers sous la responsabilité de Rémy Girard.

Participation aux journées des délégations à Paris et à l'AG à Rouen que nous avons eu la charge mais aussi le plaisir d'organiser. Evènement qui a mobilisé nos militants pour des moments forts. Bien entendu nous avons une pensée pour Marie-Hélène, qui a eu le courage de venir témoigner avant d'aller finir dignement sa vie en Suisse le 10 novembre.

Le 21 mars nous avons participé à la restitution des travaux menés avec l'Espace Ethique de Normandie au Havre portant sur la fin de vie.

Nous étions aux forums des associations à Rouen, Dieppe et Le Havre. Tenue par Rémy Girard d'un forum à la Clinique de l'Europe.

Conférence de René Lhéronnel dans un Ehpad de la région de Dieppe, visio-conférence avec des adhérents d'AFM Téléthon de Normandie, participation au congrès de la FAP-MCO, visio avec Ceser Normandie sur la fin de vie.

Réunion militante en octobre à Yvetot.

Participation au LibeCare à Caen dans une table ronde sur la fin de vie. Nous avons maintenu une permanence téléphonique et répondu aux sollicitations de la presse concernant des faits d'actualité pendant les campagnes électorales ainsi qu'à l'occasion de l'assemblée générale de l'ADMD (*France Bleu*) et TV *France 3* et *Radio Sensations*.

Nous avons sollicité nos candidats parlementaires pendant la campagne et répondu à toutes les sollicitations.

J'ai participé, en tant qu'administrateur, à toutes les instances nationales tenues cette année.

Développement de notre réseau de RU en lien avec FAS Normandie dont j'ai été élu président le 3 mai.

Tout au long de l'année, contacts par téléphone, mail ou courrier à l'ensemble des adhérents de Seine-Maritime ainsi que par le compte twitter @admd76. La délégation a été joignable au téléphone en continu pour répondre aux nombreuses interrogations des adhérents ou non-adhérents.

77 - SEINE-ET-MARNE



996 ADHÉRENTS

Déleguée : Annick Guillo

06 61 88 16 95 - admd77@admd.net

4 et 5 mars : Journées des délégations à Paris.

14 mars : distribution de tracts sur le marché de Melun.

18 mars : distribution de tracts sur le marché de Fontainebleau.

20 mars : distribution de tracts sur le marché de Chelles.

3 septembre : forum des associations à Roissy-en-Brie.

6 septembre : courrier aux 11 députés du département de Seine-et-Marne, seule réponse favorable, Olivier Faure

24 septembre : assemblée générale à Rouen.

15 octobre : distribution de tracts sur le marché de Melun et Fontainebleau.

2 novembre : participation au rassemblement Place de la République à Paris pour la 15^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

16 novembre : participation à la réunion de l'ARS sur la santé.

Une assemblée était prévue le 18 octobre à Melun avec le docteur Anne Vivien, vice-présidente de l'ADMD, malheureusement nous avons dû l'annuler à cause d'une grève dans les transports et des difficultés d'approvisionnement en carburant. Nous la reporterons vraisemblablement en 2023.

Je réponds par téléphone ou par mails à tous les demandeurs de renseignements, soit sur l'ADMD, sur la loi française, sur la Suisse ou la Belgique.

Au besoin je me déplace chez les adhérents qui sont en difficultés.

Par ailleurs, je suis représentante des usagers dans un établissement de

soins, je participe aux réunions et j'assure chaque mois une permanence.

78 - YVELINES



1980 ADHÉRENTS

Déleguée : Karine Déprés-Payen

07 83 29 64 92 - admd78@admd.net

Nommée en février 2022, une information auprès des adhérents des Yvelines a été faite par le président après ma nomination. Je précise n'avoir eu aucun contact avec Odile Novel, ancienne déléguée.

J'ai pu engager quelques démarches au cours de cette année complète :

- Mise en place d'une **permanence téléphonique hebdomadaire** tous les vendredis après-midi de 15h à 17h ; les appels lors de cette permanence se multiplient et les échanges sont toujours constructifs et compréhensifs.

- Animation du profil Twitter @admd78.

- Réponse systématique aux mails envoyés de plus en plus nombreux (directives anticipées, changement d'adresse, changement de département, législation française et autres pays européens...).

- Soutien appuyé de notre collègue de Seine-et-Marne pour commencer ma mission.

- Pour **les deux campagnes électorales successives de 2022**, mise en place d'un tractage hebdomadaire sur le marché de Mantes-la-Jolie pour l'élection présidentielle mais l'interpellation des candidats aux législatives, bien que tous identifiés et transmis au siège, a été plus difficile.

- J'ai assisté aux Journées des délégations à Paris début mars ainsi qu'à l'assemblée générale de l'ADMD à Rouen, en septembre.

- J'ai renseigné quelques personnes sur le **parcours hospitalier belge** permettant d'accéder dans certaines conditions à une euthanasie et une euthanasie a été pratiquée sur l'une d'entre elles en janvier 2023 ; les autres personnes sont en cours de parcours.

79 - DEUX-SÈVRES

260 ADHÉRENTS

Délégué : Luc Bonet

07 82 64 00 79 - admd79@admd.net

Se reporter à la délégation pour la Vienne (86).

80 - SOMME

222 ADHÉRENTS

L'AdmdTour a fait étape cette année à Amiens le jeudi 14 juillet, l'occasion pour les habitants du département de venir s'informer auprès des Jeunes ADMD, et pour les adhérents de pouvoir échanger avec notre président Jonathan Denis qui était présent tout au long de la matinée. Ce fut une belle journée ensoleillée pour nos jeunes militants Anaëlle, Grégoire, Pierre, Stéphane, Thomas et Yoann. Un grand merci à eux pour leur dynamisme et leur bonne humeur !

Cette délégation, actuellement, est dépourvue de délégué. Le secrétariat général (01 48 00 04 16) en assure l'intérim.

Si vous êtes intéressé par la mission de délégué, reportez-vous à la page 7 de ce Journal.

81 - TARN



468 ADHÉRENTS

Délégué : Christian Paulhé

06 41 24 29 44 - admd81@admd.net

Alain Fabre, délégué de l'ADMD pour le Tarn, décédé en juin 2021, avait planté, au nom de l'ADMD, en novembre 2020, un liquidambar dans le parc du Mas Courduriés à Saint-Juéry.

Le 12 mars, la plantation de l'arbre ADMD a été inauguré avec le maire de la ville de Saint-Juéry, inauguration qui avait été repoussée du fait de la pandémie.

Participation à un débat organisé par Albi TV sur la fin de vie et la question *Faut-il légaliser l'euthanasie ?* avec comme contradictrice la présidente du Tarn de l'association Jalmalv (Jusqu'à la Mort Accompaner la Vie).

Distribution de tracts sur les marchés de Castres, Lavaur, Gaillac et Albi.

Réunion des adhérents le 30 avril à Réalmont (ouverte à tout public, 40 participants).

Réponses et aides aux adhérents.

Mails adressés aux députés suite aux élections législatives.

82 - TARN-ET-GARONNE



273 ADHÉRENTS

Déléguée : Béatrice Quin-Jacquier

06 20 81 60 24 - admd82@admd.net

Comme chaque année, une partie de l'activité de la déléguée est la réponse aux demandes individuelles, soit d'information mais plus souvent

d'intervention quand un proche en fin de vie est en souffrance.

Le 28 février, la déléguée a participé à une réunion sur le Pacte du pouvoir de vivre, réunissant des associations et organisations du département, mais ne s'est pas engagée plus avant, ayant expliqué l'âge moyen des adhérents, et la difficulté à les mobiliser.

Du 12 au 19 mars, puis du 14 au 19 mai, distributions de tracts et signatures de pétition sur les marchés du département, les 2 marchés de Montauban, place Lalaque et devant la préfecture, les mercredis et samedis, et les marchés de Castelsarrasin, Valence-d'Agen et Moissac. L'accueil est toujours positif. Distribution également le samedi 5 novembre sur le marché de Montauban pour la Journée mondiale.

Pour la seconde partie de l'année, la déléguée a dû réduire ses activités, suite à des problèmes de santé, puis familiaux.

Le samedi 17 décembre, une réunion des adhérents de l'ADMD du Tarn-et-Garonne à l'hôtel Kyriad centre de Montauban a réuni une quinzaine de participants dont une non-adhérente qui souhaitait se renseigner sur les actions et le projet sur la fin de vie de l'association.

La réunion a été animée par Olivier Fournet, délégué-adjoint en remplacement de Béatrice Quin déléguée du département, à qui l'assemblée unanime a adressé ses pensées fraternelles dans l'épreuve qui l'a frappée.

Après avoir présenté rapidement l'association et son organisation départementale, rappelé les actions de 2022 avec de nombreuses présences sur les marchés du département pour informer, échanger et convaincre, Olivier a abordé l'actualité du lancement de la Convention citoyenne, reprécisé le positionnement pour l'aide active à mourir et le développement des soins palliatifs et enfin conclu sur la dimension laïque de l'engagement de l'ADMD pour la liberté de choix.

De nombreux échanges sur les différentes modalités d'aide active, les bornes proposées pour encadrer l'euthanasie ou le suicide assisté ou encore sur des propositions d'action comme une réunion publique au 1^{er} trimestre ont permis d'enrichir les débats.

Un moment convivial pour clôturer cette année 2022 a permis de finir par des échanges plus informels mais tout aussi précieux.

83 - VAR



1962 ADHÉRENTS

Déleguée : Nadja Csomor

06 11 03 05 33 - admd83@admd.net

Cette année le nombre d'adhérents a légèrement baissé ; pour autant les retours restent nombreux et beaucoup soutiennent nos actions. En progression, les personnes atteintes de maladie invalidante, douloureuse, s'informant pour rejoindre la Suisse ou la Belgique, parfois même des sollicitations à fournir des médicaments afin de les aider à en finir... En France !

Des demandes également concernant la rédaction des directives anticipées, sur les personnes de confiance.

Pour faire lien : envoi mensuel d'un courrier et informations sur un compte Twitter. Actuellement entre 10 et 15 adhérents sont actifs et participent à des actions diverses. Nous avons eu des pique-niques de travail avec ces adhérents volontaires afin d'avancer sur diverses propositions.

Nos actions : en avril, 2 députées se sont impliquées et ont témoigné lors d'une soirée-débat, avec le film de François Ozon, *Tout s'est bien passé*, au Cinéma Olbia à Hyères.

Il y a eu le témoignage d'un adhérent ayant accompagné sa femme en Suisse et une personne que je remercie chaleureusement (Sylvie Dargery, médecin, déléguée de l'ADMD pour les Alpes-Maritimes) ; tous ont participé à nourrir le débat sur la fin de vie auprès de la centaine de personnes en présence. Nous avons eu un bel article sur *Var Matin*.

De plus, en mars et en mai nous avons réalisé du tractage sur plusieurs marchés et à plusieurs dates : à Sanary (interview sur place par *Sud Radio*) Six-Fours, la Seyne-sur-Mer, Brignoles, et tenue d'un stand à Toulon.

Nous avons également participé au forum des associations à Toulon en septembre, où nous avons eu des rencontres intéressantes et quelques adhésions, même si le déroulement et le lieu étaient mal pensés par les organisateurs.

Lors de l'assemblée générale de l'ADMD, à Rouen, nous avons pu avoir des échanges denses et de qualité. Très bon accueil et organisation de même lors de la rencontre des délégations en région parisienne début mars (implication des Jeunes ADMD tellement inspirants, intervenants intéressants).

En conclusion, nous remercions l'ensemble des adhérents pour leur soutien, les adhérents actifs pour leur investissement et la déléguée-adjointe ; tous nous permettent cette année encore de proposer des actions marquantes sur le terrain.

84 - VAUCLUSE



792 ADHÉRENTS

Déleguée : Christiane Oillataguerre

06 01 39 00 02 - admd84@admd.net

Moins de contraintes Covid.

L'hiver se prête néanmoins difficilement à des rencontres le soir, les villes du Vaucluse étant petites et souvent éloignées les unes des autres.

Démarrage de la Semaine de mobilisation du **12 au 20 mars** : tractages dans plusieurs agglomérations dont, surtout, Apt qui a vraiment été un succès. Grâce à la participation des adhérentes locales qui connaissent beaucoup d'habitants.

3 avril, réunion informelle des adhérents de Cucuron et Lourmarin.

19 mai : soirée cinéma au Cigalon de Cucuron avec le film *Blackbird*. Projection suivie d'une réunion d'information autour d'un pot avec la participation de 40 personnes. À cette occasion, une adhérente m'a demandé si je pouvais aller dans son Ephad... mais elle est située dans les Bouches-du-Rhône !

En juin, j'ai pris contact avec une représentante MGEN que j'ai pu rencontrer. Elle m'a assuré pouvoir compter sur elle pour participer à mes manifestations, ce qui permettra de faire venir des adhérents de cette importante mutuelle.

Ces six premiers mois ont été marqués par une série de cas très graves et très compliqués. A ce sujet, je tiens à remercier le docteur Jean Daquin, délégué national de l'ADMD chargé de la commission Soignants, qui répond toujours présent et m'apporte un grand soutien.

Juillet, août jusqu'à mi-septembre, c'est l'été dans le Luberon...

Septembre, octobre, novembre : beaucoup de petites interventions dans des réunions locales ; trac-

tage, seule, sur les marchés des petites villes et villages du département et dans le cadre d'animations locales.

Perspectives 2023 ? Ecoles d'infirmeries, maisons de retraite, la pièce *Faim de vie*.

Merci pour ces magnifiques journées du 27 et du 28 : de belles interventions, une bonne ambiance de générosité...

85 - VENDÉE



695 ADHÉRENTS

Déléguée : Maryse Kalsch

06 24 66 83 88 - admd85@admd.net

Cette année, retour à la normale. Les visites chez des adhérents qui le souhaitent se sont multipliées ; même si les situations sont parfois difficiles, c'est très encourageant de constater leur adhésion totale à notre cause et leur motivation sans faille. Et toujours la permanence à l'Espace des usagers du CHD, chaque mois.

Pour coller aux différentes élections de 2022, les Journées de délégations se sont déroulées en présentiel, c'est plus convivial, les **4 et 5 mars**. Toujours un réel plaisir de se retrouver avec les membres du bureau et les salariés de l'ADMD et d'enrichir nos connaissances sur le sujet.

Cette année, deux campagnes des marchés ; une **du 12 au 20 mars** et l'autre **du 14 au 22 mai**. En général nous avons reçu un bon accueil sauf à Luçon où une cliente du marché (travaillant en soins palliatifs) m'a violemment agressée en me traitant d'assassin...

Elections nationales oblige, beaucoup de représentants des différents candidats ; cela a permis de présenter notre association, nos

valeurs, et de dialoguer avec eux.

Le 4 juin, tenue d'un stand ADMD au Printemps de la Laïcité, dommage que nous ayons essuyé des pluies diluviennes, cela limite le nombre de personnes visitant les stands.

25 et 25 juin, nouvelle expérience fort enrichissante : avec ma collègue du Maine-et-Loire, nous avons été invitées au théâtre, à Nantes, pour assister à deux représentations de la pièce *Mon père, cet espion*, excellente pièce très subtile traitant au 2nd degré de la fin de vie, sans pathos, et d'animer un débat suite à la représentation.

La fin d'année fut chargée :

24 septembre, assemblée générale de l'ADMD à Rouen. Moment riche et dense.

2 novembre : Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité au pied de la statue de Napoléon, à La Roche-sur-Yon.

16 novembre : réunion publique à La Roche-sur-Yon, animée par le Dr Anne Vivien, vice-présidente de l'ADMD ; 60 inscrits mais le jour-même, plus de 100 personnes se sont présentées grâce à l'article paru 48h plus tôt dans *Ouest France* (une fois n'est pas coutume). Réunion très appréciée par tous. Cette année exceptionnellement, des représentants des députés et des maires des principales villes. L'annonce de la Convention citoyenne et les émissions sur la fin de vie dans différents médias ont semble-t-il favorisé la réflexion.

Le 25 novembre : ciné-débat à Beauvoir-sur-Mer autour du film *La dernière leçon*. Un public peu nombreux, environ 60 personnes, mais très intéressé. Des questions et des témoignages surprenants en famille.

86 - VIENNE



434 ADHÉRENTS

Délégué : Luc Bonet

07 82 64 00 79 - admd86@admd.net

D'abord le routinier très important : tenue de permanences à la Ligue de l'Enseignement 86, une équipe de 8 personnes, réponses aux mails et contacts téléphoniques pour les délégations de la Vienne et des Deux-Sèvres.

Rencontre avec la cellule d'information et de recueil des directives anticipées du CHU de Poitiers créée en 2022.

Carte blanche du délégué dans le Journal de l'ADMD n° 154 en juin.

Organisation d'une réunion générale des adhérent-e-s de la Vienne le 17 septembre.

Articles et interview du délégué dans la presse quotidienne régionale, et le 7 dans la Vienne autour de la Convention citoyenne sur la fin de vie. Avec témoignage d'un adhérent dont l'épouse est atteinte de la maladie de Charcot.

Organisation d'une conférence de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD Belgique, le 23 novembre à l'Espace Mendès France, à Poitiers.

Participation au Comité culturel de l'ADMD, note critique extensive sur le livre d'Erwan le Morhedec, *Fin de vie en République*...

Participation aux Journées des délégations à Paris, en mars, et à l'assemblée générale à Rouen, en septembre.

87 - HAUTE-VIENNE**85 ADHÉRENTS**

Déleguée : Béatrice Géraud
06 83 22 95 64 - adm87@admd.net

Le 10 janvier, première réunion dans le nouveau local du conseil départemental.

Le 11 mars, tractage sur le marché de Saint-Yreix.

Le 12 mars, tractage sur le marché de Marceau à Limoges, le 13 sur le marché de Panazol.

Le 14 mars, nous recevons Jonathan Denis, président de l'ADMD. C'est une belle réunion, nos adhérents font sa connaissance.

Le 19 mars, tractage sur le marché de Saint-Junien.

Les 13, 14 et 15 mai, nous revenons sur les marchés cités.

Le 21 mai, tractage sur le marché de Guéret (en Creuse).

Le 13 juin, réunion organisée pour présenter 2 associations pour la lutte contre le cancer et l'aide autour du malade : intéressant.

Le 17 septembre, assemblée départementale, les adhérents Creusoises se joignent à nous. La réunion est suivie par un repas partagé par un grand nombre d'adhérents et leurs conjoints ; très apprécié.

Le 2 novembre sans pluie ! Déambulation dans la ville avec distribution de flyers et nombreuses pancartes à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Le 14 novembre, conférence animée par Pierre Juston connu et très apprécié en Limousin. Nous avons organisé un point presse. Beaucoup de monde pour terminer cette année.

88 - VOSGES**204 ADHÉRENTS**

Déleguée jusqu'en janvier 2023 :
Marie-Thérèse Tenette

**Déleguée depuis janvier 2023 :**

Véronique Mathieu
06 70 39 14 15 - adm88@admd.net

L'année 2022 a permis une projection des activités avec plus de régularité et de sérénité.

Les appels et échanges téléphoniques, toujours fréquents, ont plusieurs fois débouché sur des entretiens de personne à personne plus précis, avec des informations, des conseils, des propositions ADMD, des initiatives de l'interlocuteur ou adhérent émergent de ces échanges présentsiels. Des adhésions se sont concrétisées, des démarches mises en route, des soutiens, aides et relais proposés, acceptés chez certains.

Réunions internes : une équipe est constituée. Les rencontres sont ponctuelles vu la polyvalence des associatifs et la préférence des investissements dans la proximité de leur lieu de résidence. Les informations, questions, propositions, échanges se réalisent en priorité par internet. Cette année l'équipe fonctionnait plus sous la forme de correspondants actifs sur les secteurs de l'agglomération d'Epinal, de Remiremont, Saint-Dié, et dernièrement l'ouest du département avec Neufchâteau et Fontenoy-le-Château. Depuis cette année le département des Vosges est pourvu d'un nombre acceptable de correspondants (prise de la délégation effective début 2020).

Réunions externes : sur l'agglomération d'Epinal, 2^e année de notre présence effective au Champ de Mars, le 3 septembre dernier, sur

invitation des municipalités. Nous avons constaté une évolution des échanges avec les visiteurs, sympathisants, des interrogations plus ouvertes chez les sceptiques... Des adhésions. Nous espérons pouvoir être présents bientôt dans les villes citées ci-dessus.

À l'initiative de la délégation 88, une conférence animée par la vice-présidente de l'ADMD, le docteur Anne Vivien, ancienne médecin anesthésiste-réanimateur, a eu lieu au mois de mai en présence du député de la 1^{ère} circonscription des Vosges, de la 1^{ère} adjointe d'Epinal, des élus vosgiens, des représentants de soins palliatifs, de nombreux adhérents et de sympathisants. Le sujet étant d'actualité : *Pour une fin de vie digne et sereine*. J'ai moi-même fait la connaissance d'adhérents, avec qui nous avons projeté une rencontre départementale à pérenniser bien sûr.

Mi-octobre, invitation à une réunion par le député de Saint-Dié, David Valence, *Fin de vie, soins palliatifs, euthanasie*, co-animée par un médecin en désaccord avec nos propositions et moi-même. Mi-décembre, conférence à Golbey, co-animée par Stéphane Viry, député, et le professeur Régis Aubry, médecin au CHU de Besançon. Invitation non personnalisée. 2 adhérents et moi-même sont intervenus. En concluant, j'ai exprimé mon identité associative, nos objectifs et les raisons de ma présence.

Intervention pour témoigner à l'occasion de l'assemblée générale de l'ADMD à Rouen.

Projet de 2022 réalisé : j'ai souhaité passer le relais de la délégation pour des raisons personnelles. Sollicitant plusieurs personnes, l'une d'entre elles a répondu à cet appel après réflexion. Candidature proposée, candidature acceptée, formation réalisée, candidature validée par le conseil d'administration : la délégation 88 va perdurer. Bienvenue à Véronique Mathieu.

89 - YONNE

467 ADHÉRENTS

Déléguée jusqu'en décembre 2022 :

Claudine Guinot



Délégué depuis janvier 2023 :

Vincent Thill

06 25 04 21 31 - admd89@admd.net

En dehors des réunions organisationnelles, il a été réalisé ou participé à :

13 janvier : Dijon, webinaire Les jeudis de France Assos Santé.

Face à Delta ou Omicron, quels sont les nouveaux traitements ? Représentante des usagers.

3 mars : Paris, Journée nationale 20 ans loi Kouchner France Assos – Représentante des usagers.

4 et 5 mars : Paris 42^e Journées des délégations – Délégué adjoint.

9 mars et 6 avril : Auxerre, réunions de travail sur la fin de vie avec MGEN89.

15 et 17 mars : tractages sur les marchés de Bléneau et Migennes.

15 mars : Migennes, intervention auprès de l'Union territoriale des retraités CFDT en présence de Jalmav.

19 mars : Sens, conférence animée par Jonathan Denis, président de l'ADMD.

1^{er} avril : Saint-Florentin, intervention à l'Espace Famille Florentinois.

15 et 21 mai : tractages sur les marchés de Chablis et Avallon.

22 juin : Paris, séminaire solidarité et entraide en présence de médecins-conseillers de l'ADMD, représentants des usagers, bénévoles ADMD-Écoute et la présidente de l'ADMD Belgique.

10 septembre : Auxerre, 2^e forum des associations à Saint-Germain.

14 septembre : Auxerre, la déléguée en direct sur *Radio France Bleu Auxerre*.

3 novembre : Joigny, Journée mondiale pour le droit de mourir dans

la dignité, café/rencontre à La Station.

30 novembre : Auxerre, forum des associations Lycée Saint-Joseph – Délégué adjoint.

Interventions de la déléguée en tant qu'administratrice, dans le cadre des partenariats

10 mai : Nevers, à l'Espace Socio-Culturel Grand Ouest auprès du groupe Familles et Seniors.

24 juin et 16 septembre : Clamecy puis Lormes, conférence-débat ADMD avec Ligue des droits de l'Homme du Haut Nivernais.

Echanges téléphoniques, notamment avec des adhérents isolés ; besoin d'écoute, d'évoquer une situation ou une problématique ; tous formulent le souhait de voir rapidement aboutir une loi en faveur de l'aide active à mourir.

À ma demande, pour raison de santé, j'ai cessé mes fonctions de déléguée pour l'Yonne le 31 décembre. Je reste au groupe d'animation qui vient de s'étoffer de deux nouvelles personnes.

90 - TERRITOIRE-DE-BELFORT



169 ADHÉRENTS

Déléguée : Sylvie Courroy

06 22 51 28 60 - admd90@admd.net

Un groupe d'adhérents s'est rassemblé le 15 janvier dans le centre-ville de Belfort, pour faire connaître l'ADMD et son combat.

J'ai tenu toute l'année une permanence mensuelle (ou bimensuelle) pour l'ADMD, dans la Maison des Usagers de l'Hôpital Nord Franche-Comté, où je suis représentante des usagers : distribution de flyers, discussions sur la loi tant désirée, informations sur les droits de fin de vie.

Plusieurs adhérents âgés m'ont demandé de leur rendre visite, pour les aider à rédiger leurs directives anticipées et/ou discuter librement de leurs souhaits de fin de vie. Ces visites ont toujours été fructueuses car l'isolement complique grandement la vie des personnes dépendantes.

J'ai participé à l'assemblée générale de l'ADMD le 24 septembre, à Rouen.

91 - ESSONNE



1387 ADHÉRENTS

Délégué : Patrick Bourguet

06 41 20 86 42 - admd91@admd.net

D'avril 2021 à mai 2022, autant vous l'avouer des problèmes de santé ont totalement bousculé mon implication et mon modeste rôle au sein de l'ADMD.

Malgré une mobilité extrêmement réduite, mais qui ne m'empêchait pas d'écrire, j'ai pu participer au printemps des élections présidentielle et législatives et, notamment pour ces dernières, en interpellant certains candidats de notre département quant à leur vision sur le sujet de la fin de vie.

Quelques candidats se sont positionnés selon les clivages habituels. Une candidate qui a été battue par monsieur Dupont-Aignan avait eu la courtoisie de me répondre en se positionnant clairement en faveur d'une loi telle que défendue par l'ADMD. Je veux, ici encore, lui témoigner ma reconnaissance.

Pour 2023, je resterai un militant attentif au déroulement de la Convention citoyenne sur la fin de vie avec l'espoir d'un aboutissement conforme à nos attentes mais, pour l'immédiat, suspicieux sur le résultat.

92 - HAUTS-DE-SEINE



2953 ADHÉRENTS

Délégué : Thomas Monteiro
admd92@admd.net

Cette année, j'ai répondu à de nombreux emails et appels. La demande d'informations a été importante. Des questions sur les directives anticipées, leur rédaction et la désignation des personnes de confiance. Des témoignages douloureux liés à la fin de vie.

Depuis plusieurs années, avec mes camarades des Jeunes ADMD, je participe à des événements : réunion publique, tractage, Journée des délégations, séminaire, assemblée générale, Festival Solidays... Cet été en particulier, j'ai sillonné la France lors de l'AdmdTour.

Comme chaque année, en collaboration avec les services administratifs, j'ai tenu à jour le fichier des adhérents de l'ADMD 92 et transmis au siège les changements de coordonnées qui me sont parvenus. Avec l'ADMD-Écoute, nous avons conseillé beaucoup de familles de proches en fin de vie, adhérents de l'ADMD comme non-adhérents.

93 - SEINE-SAINT-DENIS



933 ADHÉRENTS

Délégué : Stéphane Aujé
06 58 93 30 06 - admd93@admd.net

Après deux années catastrophiques en terme de présence sur le terrain, 2022 nous a permis d'être de retour pour porter au plus haut

notre idéal : avoir enfin la loi d'ultime liberté que nous réclamons. 2022 a surtout été une année d'élections cruciales pour notre combat. La stratégie de l'ADMD et les outils mis en place pour interpeller les candidats à l'élection présidentielle ont porté leurs fruits : pas un candidat n'a oublié de prendre position. Cela nous a permis de voir sur qui nous pouvions compter.

Lors des élections législatives, j'ai personnellement interpellé l'ensemble des candidates et candidats, sur les douze circonscriptions que compte la Seine-Saint-Denis, afin de connaître leur avis et le sens de leur éventuel vote s'ils venaient à être élus. Les résultats de notre département sont sans appel : douze députés Nupes sur nos douze circonscriptions. Les douze se sont prononcés en faveur d'une loi permettant l'aide active à mourir. Si une loi venait à être présentée demain à l'Assemblée nationale, la Seine-Saint-Denis apporterait douze voix. Immédiatement après leur élection, j'ai tenu à prendre contact avec nos députés, les nouvellement élus comme les réélus. Afin de les féliciter tout d'abord, mais aussi pour m'assurer que leur vote ne changerait pas maintenant que la campagne est terminée. J'aurais tendance à leur faire confiance à ce sujet.

Dans le courant de l'été, je suis allé sillonner les routes de France en compagnie des Jeunes ADMD afin de faire connaître les directives anticipées à l'occasion de la 7^e édition de l'#AdmdTour.

En octobre, notre 42^e assemblée générale s'est réunie à Rouen et j'y ai participé, comme chaque année. Quelques semaines plus tard, nous nous sommes retrouvés place de la République à Paris pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Courant 2023, la Convention citoyenne voulue par le président de la République devrait rendre son avis. Il ne fait quasiment aucun doute qu'elle ira dans le sens de tous les sondages

qui souhaitent une évolution de la loi telle que nous la demandons. Gageons que nos politiques l'entendent et ne balayent pas les idées sous le tapis. Cette fois, nous ne laisserons pas faire !

94 - VAL-DE-MARNE



1717 ADHÉRENTS

Délégué : Jérémy Budzynowski
07 71 87 22 58 - admd94@admd.net

L'année 2022 a débuté par une rencontre le 15 janvier à la Manufacture des Œillets à Ivry-sur-Seine : la représentation théâtrale *À la vie*, suivie d'un débat. L'art libère les émotions. Un public intergénérationnel était présent.

En raison des échéances politiques, il y a eu deux Semaines de mobilisation. J'ai organisé trois tracts : à Champigny-sur-Marne et à Créteil en mars, à Villejuif en mai. Merci aux adhérents venus militer à mes côtés.

J'ai assisté aux Journées des délégations en mars à Paris et à l'assemblée générale en septembre à Rouen. Au fil des mois, j'ai envoyé des emails aux adhérents du Val-de-Marne, afin de les convier notamment au rassemblement du 2 novembre à Paris pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Le 29 novembre, j'ai été invité à une réunion publique à Vincennes, en présence du député Guillaume Gouffier-Cha et du docteur Élisabeth Hubert, ancienne ministre, qui représentait la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs. Des échanges éclectiques et constructifs.

En tant que membre du Comité culturel, j'ai chroniqué deux livres : *La Belle mort - Vivre sa mort à do-*

micile au Japon du docteur Ôchirô Kobori ; *Jusqu'au dernier souffle*, de Rosa Lorry et Florence Bédouet.

Avec mes camarades des Jeunes ADMD, j'ai participé au séminaire en mai et au Festival Solidays en juin. Lors de l'AdmdTour en juillet, j'ai échangé avec de nombreux citoyens, dont des résidents du Val-de-Marne sur leur lieu de vacances. L'occasion de sensibiliser sur les combats de l'association.

À l'échelle départementale, j'ai répondu aux emails et aux appels. Des questions sur les directives anticipées. Des témoignages douloureux liés à la fin de vie. Une détresse perceptible. Je remercie chaleureusement les salariés de l'ADMD ainsi que le service d'écoute pour leur disponibilité et leur bienveillance.

Pour les actions à venir, si vous souhaitez apporter votre aide, n'hésitez pas à me solliciter. Effectivement, je suis bénévole. Chaque énergie est précieuse pour obtenir une loi de fin de vie. Au plaisir de vous retrouver prochainement. Prenez bien soin de vous.

95 - VAL-D'OISE

797 ADHÉRENTS

Déleguée : Céline Allaert

06 65 02 09 97 - admd95@admd.net

4 et 5 mars : participation aux 42^e Journées des délégations à Paris.

24 septembre : participation à l'assemblée générale de l'ADMD à Rouen.

2 novembre : n'ayant pu me libérer professionnellement, je n'ai pas participé au rassemblement organisé place de la République à Paris pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

10 novembre : organisation d'une réunion d'information sur les directives anticipées pour l'association COLEG à Chaumontel.

Tout au long de l'année

Réponses et gestion des demandes

diverses tant par mail que par courrier ou par téléphone, envoi de lettres ou mails aux adhérents, courriers d'interpellation aux députés, transmission d'informations au siège, gestion du compte Twitter ADMD95, déplacements exceptionnels pour rencontrer des adhérents dans des situations particulières...

971 - GUADELOUPE

972 - MARTINIQUE

973 - GUYANE



GUADELOUPE : 63 ADHÉRENTS

MARTINIQUE : 36 ADHÉRENTS

GUYANE : 14 ADHÉRENTS

Délegué : Didier Bartan

06 90 94 46 95 – admd.guadeloupe@admd.net

J'ai répondu à une interview de *France-Antilles Martinique*, l'unique quotidien de l'île, qui paraît également sous format électronique. Elle a été publiée le 2 novembre et est malheureusement réservée aux abonnés. J'y ai rappelé, à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, les missions de l'ADMD sur nos territoires.

Retrouvez, en page 6 de ce Journal n° 156 de l'ADMD, ma contribution *Carte blanche* à...

974 - RÉUNION



185 ADHÉRENTS

Déleguée : Jocelyne Lauret

06 92 60 35 64 - admd.reunion@admd.net

Février : conférence devant la direction du conseil régional en présence d'élus (dont le président de la région) et d'administratifs.

Mars : article pour parution FAS.

Septembre : diverses interventions médias :

Le 13 : passage au journal télévisé du soir de *Réunion Première* sur l'avis du conseil de consultation national d'éthique.

Le 14 : interview *Réunion Première Radio*

Le 14 : passage Midi Trente journal télévisé de *Antenne Réunion*.

Le 14 : interview *ImazPress Fin de vie : le tournant du comité d'éthique ravive le débat*.

Le 15 : interview *Journal de l'île*.

Il va de soi qu'au quotidien, je continue de rester à la disposition de toute personne (adhérente ou pas) souhaitant discuter de la question de la fin de vie.

98 - MONACO



24 ADHÉRENTS

Déleguée : Sylvie Dargery

06 51 09 78 34 - admd06@admd.net

Se reporter à la délégation des Alpes-Maritimes (06).

ADMD

130, rue Lafayette

75010 Paris

Services administratifs :

Tél. : 01 48 00 04 16

ADMD – Écoute :

Tél. : 01 48 00 04 92

Fichier national

des directives anticipées :

Tél. : 01 48 00 09 89

Courriel : infos@admd.net

Site : admd.net

Toujours plus d'informations
sur notre site admd.net
et sur les réseaux sociaux :



Twitter, Instagram :

[admdfrance](#) et [jeunesadmd](#)

Facebook :

[admd.france](#) et [jeunesadmd](#)

Ce journal est édité par
l'Association pour le Droit de
Mourir dans la Dignité (ADMD).

Directeur de la publication :

Jonathan Denis

Responsable de la rédaction :

Philippe Lohéac

Coordinatrice de la rédaction :

Sandrine Arrault

Conception graphique :

Richard Cousin

yumyum.fr

Illustrations :

Freepik

Impression :

Imprimerie Arlys

12, rue Gustave-Eiffel

95190 Goussainville

Tirage papier :

68 000 exemplaires

Dépôt légal :

À parution

Bon à tirer le :

16 juin 2023

Les textes signés n'engagent que
la responsabilité de leur auteur.

Décryptages.

20 (fausses) idées à déconstruire

L'ADMD rétablit les vérités

C'est une chose d'être défavorable à l'aide active à mourir pour des convictions personnelles (religieuses, philosophiques...) et de déclarer qu'on n'y aura jamais recours ou – pour les soignants – qu'on ne la pratiquera jamais.

C'est une tout autre chose de s'opposer à la liberté des autres et de mentir à propos de ce qui existe déjà pour faire valoir son point de vue.

Ce document, qui se veut ludique et didactique, vous propose, en 20 idées à déconstruire, de rétablir les vérités et, *in fine*, de rappeler qu'une société démocratique s'enrichit toujours en ouvrant de nouveaux droits individuels, qui ne sont jamais des obligations pour quiconque.

Après la légalisation de l'IVG, du divorce par consentement mutuel, du mariage pour tous et de tant d'autres lois de société, une grande loi de liberté en fin de vie, voulue par plus de 90 % des Français, complètera la libre disposition de son corps, de sa vie et de sa mort.



Photographiez
ce QR Code pour
accéder à la page
internet dédiée ou
connectez-vous à
notre site admd.net,
rubrique Nos actua-
lités/Décryptages.

#LESFRANÇAISONTPRÊTS

